

UNIVERSITE IBN ZOHR FLSH D'AGADIR

ORMES

**PRIPODE RAPPORT FINAL
OCTOBRE 2006**



**POPULATION, DEVELOPPEMENT
&
ENVIRONNEMENT DANS LE
SOUSS-MASSA**

TABLES DES MATIERES

Préambule	4
PARTIE I : Description des recherches et actions conduites depuis le début du projet	5
A- La recherche bibliographique et exploitation des données recueillis.....	6
B- Les actions menées sur le terrain.....	7
b-1 le constat hypothèse de départ	7
b-2 les difficultés de la démarche	8
C- Questionnaires et méthodes d'analyse utilisées.....	9
D- Les activités de l'équipe	10
PARTIE II- Présentation de l'équipe selon les responsabilités respectives	15
Partie III- Présentation détaillée des résultats	19
Chapitre 1 : Méthodologie.....	21
1.1. Un territoire multifonctionnel, dominé pas sa capitale régionale.....	21
1.2. Démarche de l'étude	23
A- Approche en milieu rural	24
a-1. Diagnostic rapide en milieu rural	25
a-2 -Conduite de la recherche sur le terrain :	26
B- Approche en milieu urbain	27
b-1 Un diagnostic environnemental	27
b-2. Des enquêtes dans les bidonvilles	27
b-3. Les raisons du choix du douar 'Lagouira'	28
C- Recueil et traitement des données.....	29
c. 1. Le questionnaire	30
c. 2. Traitement des données	30
Chapitre 2 : Environnement naturel de la Région de Tiznit	32
Introduction	33
2.1. Localisation et grands aspects du relief : un relief contrasté.....	33
2.1.1. L'Anti Atlas occidental.....	33
2.1.2. La plaine de Tiznit proprement dite :.....	33
2.2. Un climat rude	34
2.2.1. Les précipitations : irrégularité	34
2.2.2. Les températures.....	34
2.3. La végétation.....	35
2.4. Les sols.....	36
2.4.1 Les plus importants types de sol sont :	36
2.4.2. Vocation des sols.....	37
2.5. Les ressources en eau	37
2.5.1. Eaux superficielles : Ecoulement essentiellement saisonnier.....	37
2.5.2. Eaux souterraines.....	37
Conclusion	38
Chapitre 3 : Pression anthropique, migrations et croissance urbaine dans la région de Tiznit	39
Introduction	40
3.1. Une vie rurale rythmée par le fonctionnement du système Arganeraie..	40
3.2. Evolution.....	40
3.3. Problématique et enjeux.....	40

3.4. Un déplacement quotidien vers les pentes des versants attenants au douar.....	43
3.4.1. Une transhumance vers les hautes terres.....	43
3.4.2. Les systèmes de transhumance traditionnels.....	43
3.5.Hétérogénéité spatiale.....	44
3.6. Une production agricole dépendante du climat.....	49
3.6.1. Importance et répartition de la SAU.....	49
3.6.2. Nature juridique des terres agricoles et mode de faire valoir.....	49
3.6.3. Taille des exploitations.....	49
3.6.4. Nature des cultures et production agricole.....	50
3.6.5. L'élevage et la production animale.....	50
3.6.6. Systèmes de production.....	51
3.7. Population, migrations et urbanisation.....	51
3.7.1. Evolution de la population.....	52
3.7.2. Migrations, production du logement et croissance urbaine.....	53
3.7.3. Migrations et mutation architecturale.....	54
3.7.4. Migrations et dispersion de l'habitat.....	55
3.7.5. Migrations, micro-urbanisation et exode rural.....	56
3.7.6. Migrations et fonction polarisante de chef-lieu de Province.....	58
3.7.7. Contraintes du milieu et facteurs de dépassement dans la région de Tiznit.....	59
Conclusion.....	60
Chapitre 4 : Population, environnement et développement durable dans la commune d'El Maader El Kabir, Province de Tiznit.....	61
4.1. Localisation : Située au cœur de la plaine de Tiznit entre Agadir et le Sahara.....	62
4.2. Analyse des rapports population ressources à travers les relations Homme parcours.....	63
4.2.1. La transhumance moderne : facteur incontestable de la dégradation.....	63
4.2.2. Les lignages et la formation des groupements humains douars.....	63
4.2.3. L'accroissement démographique et la quête de nouvelles ressources.....	65
4.3. Profil historique du groupement de douar El Mâader.....	65
4.3.1. Répartition géographique des habitants.....	65
4.3.2. Rapport population ressources.....	68
4.4. Le statut foncier.....	69
4. 5. La production végétale : Diagnostic de la situation actuelle.....	69
4.6. La production animale.....	71
4.7. Synthèse environnement et dynamique économique.....	72
4.7.1. Récapitulatif des potentialités et contraintes :.....	72
4.7.2. Diagnostic environnemental.....	73
4.7.3. Les Conséquences de la dégradation des ressources.....	74
4.7.4. Axes de développement à promouvoir.....	75
Conclusion de la partie rurale.....	81
CHAPITRE 5 : Le Grand Agadir, une agglomération capitale régionale victime de son attractivité.....	86
5.1. Une ville modèle.....	87
5.2. Une jeune ville de 500 ans, reconstruite après le tremblement de terre de 1960.....	88
5.2. 1 La marque du maréchal Lyautey.....	88

5.2. 2. Le 29 Février 1960 : une nuit tragique	89
5.3. Agadir et/ou l'urbanisme, entreprise d'Etat maîtrisée	89
5.3.1. Un urbanisme fonctionnaliste	90
5.3.2. Un urbanisme en rupture avec la réalité locale	90
5.4. Agadir : un essor démographique exceptionnel	90
5.4.1. Evolution de la population du Grand Agadir depuis 1982	90
5.4.2. Taux d'accroissement annuel moyen	93
5.4.3. Densité de la population	93
5.4.4. Ménages	95
5.5. Une dynamique économique et des problèmes urbains	95
5.5. 1. Des villes 'dortoirs'	95
5.5. 2. Le logement un problème récurrent	95
5.5. 3. Le logement : un problème national	96
5.5. 4. Mauvaise 'planification', mais vrais problèmes	96
5.5. 5. Des villes nouvelles, en attente	97
5.6. Dynamique aujourd'hui, risques environnementaux demain	97
5.6.1. Le coût du foncier et l'urbanisme de rattrapage	97
5.6.2. Un absent dans la politique urbaine : l'environnement	97
5.6.3. Des mesures palliatives	98
5.6.4. Une situation sociale inquiétante et une dégradation du cadre de vie	98
5.6. 5. Dégradation du milieu urbain et des espaces publics	98
5.6.6. Développement de l'habitat spontané dans des zones à risque	99
5.6.7. Risque d'inondations	99
5.6.8. Risques technologiques et industriels	100
5.6.9. Mauvaise définition des centralités urbaines	100
5.6.10. Déséquilibre de la répartition des équipements et sous-équipement des zones rurales	100
5.6.11. Le problème des transports	101
Chapitre 6 : Lagouira, comme terrain d'investigation, enquête sur 'le bidonvillois'	102
6.1. Description de la population sondée	103
a. Nombre de famille par 'baraque'	103
b. Répartition des répondants selon le sexe	103
c. Répartition des répondants selon leur provenance	103
d. Répartition des répondants selon l'âge	103
e. Répartition des répondants selon la situation familiale	103
f. Répartition des répondants selon le niveau de scolarité	104
g. Répartition des répondants selon la zone d'origine	105
h. Répartition des répondants selon la cause d'immigration	106
i. Répartition des répondants selon le dernier lieu de résidence	106
j. Répartition des répondants selon le genre d'activité	107
k. Répartition des répondants selon l'activité principale	107
l. Répartition des répondants selon la situation dans le travail	108
m. Répartition des répondants selon l'activité secondaire	108
n. Répartition des répondants selon l'équipement du logement	108
o. L'activité culturelle du chef de famille	109
p. L'activité culturelle de la conjointe	109
q. Données relatives aux dépenses, revenus et aux possibilités d'épargne	110
6.2. Interprétation des relations	111

6.2.1. Relation entre la situation familiale et l'âge.....	111
6.2.2. Relation entre le niveau de scolarité et l'âge	111
6.2.3. Relation entre la situation dans le travail et l'état civil.....	111
6.2.4. Relation entre le lieu de naissance et l'état civil	112
6.2.5. Relation entre l'activité principale et le sexe des répondants	113
6.2.6. Relation entre le niveau de scolarité et le sexe des répondants.....	115
6.2.7. Relation entre la date d'installation et la situation familiale.....	116
6.2.8. Relation entre l'épargne et le sexe des répondants.....	116
6.2.9. Relation entre l'épargne et les dépenses mensuelles.....	116
6.2.10. Relation entre l'épargne et l'âge	117
Conclusion	117
Conclusion Générale.....	120
Bibliographie.....	130
ANNEXES.....	132
ANNEXE 1 : Photos d'illustration, partie rurale	
ANNEXE 2 : Photos d'illustration, partie urbaine	
ANNEXE 3 : Questionnaire	

Préambule

Au terme du projet PERIPOD nous soumettons à votre lecture les éléments suivants relatifs à la bonne marche. Créée en 1996, l'ORMES a développé un pôle qui conduit de façon intégrée des activités de *recherche*, de *publication* et de *documentation* sur les migrations internationales et leurs effets au Maroc. La spécificité de notre équipe dans le champ universitaire marocain, tient en ce qu'elle articule ces trois activités de *production*, scientifique, de *publication* et de *diffusion* de l'information scientifique sur ce thème. Si la recherche constitue le point de référence de ses activités, l'équipe accorde une grande importance à celle de publication et de documentation. Et elle espère développer la formation sur cette thématique à partir de l'année 2007-2008. Sur ce dernier point, notre équipe, qui vient d'être habilitée par la Commission de la Recherche Scientifique, de la Coopération et de Développement, Laboratoire Recherche, depuis octobre 2006, sous le nom de : Laboratoire d'Etudes sur les Migrations, Anthropologie, Espaces, et Sociétés (L.E.M.A.S.E), espère développer l'axe de transmission de la connaissance. Cette opération représente pour les années à venir l'un des principaux objectifs de l'équipe qui veut se constituer comme un centre de ressources documentaires bibliographiques, statistiques et de formation sur les questions des migrations et du développement durable. Aussi, nous restons persuadé que sans le soutien et l'appui matériel, de ce programme PERIPOD, notre équipe n'aurait jamais pu, ni faire autant d'activités (voir infra), ni avoir la possibilité de se structurer en laboratoire avec 12 enseignants chercheurs comme membres permanents. Ce rapport est présenté, en 4 points correspondant aux activités de notre équipe dans le cadre de ce projet. Il est en réalité une forme finalisée, à partir des travaux sectoriels de l'ensemble des membres de l'équipe. L'objectif est de permettre au Comité Scientifique de PERIPOD, d'apprécier à son juste titre le travail réalisé tout au long de ce projet, sans pour autant pouvoir utiliser tous les matériaux glanés :

- I. Description des recherches et actions conduites depuis le début du projet ;**
- II. Présentation de l'équipe ;**
- III. Présentation détaillée des résultats ;**
- IV. Rapport de synthèse**
- V. Annexes**

**PARTIE I : Description des recherches et actions conduites depuis
le début du projet**

Depuis le lancement du projet PRIPODE les activités à la fois scientifiques, académiques et institutionnelles de l'équipe de l'ORMES ont été nombreuses et variées, riches d'enseignement et de capitalisation d'une expérience dans le domaine ciblé. On citera parmi ces dernières les principales en adoptant un ordre chronologiques afin de souligner les étapes de ce processus de recherche et d'élaboration d'une dynamique de réseaux la plus efficiente et ouverte possible.

A- La recherche bibliographique et exploitation des données recueillies

En avril 2003 deux membres de l'équipe ont été amenés à rencontrer les collègues du département de géographie de l'université de Poitiers regroupés dans le laboratoire de Migrinter, évoquant des questions relatives aux actions communes à entreprendre ainsi que la nécessité d'un échange d'informations entre les groupes. Le but étant de faire l'état des lieux sur la question de « population, développement et environnement » au Maroc. Les sources bibliographiques devaient nous permettre de faire un bilan des connaissances relatives à cette question au Maroc et particulièrement dans les régions qui intéressent l'enquête. Aussi, notre collègue Gilles Dubus (gilles.dubus@mshs.univ-poitiers.fr), documentaliste à Migrinter, fut chargé de cette mission. En même temps, il s'est proposé de réaliser une base de données documentaire sur le transfert financiers des MRE à partir du fond documentaire de Migrinter, de REMISIS, du CIEMI, de l'ADRI, de l'IMES et d'autres réalisateurs de bases de données. A compléter à partir de ceux marocains ou localisés au Maroc : CERED, INAU, ONM, Fondation Hassan II pour les MRE et Centre Jacques Berque.

En même temps, nous nous sommes lancé en plusieurs étapes de 2003 à 2005, dans la collecte de données et matériaux susceptibles de permettre après analyse, de dégager les lignes de force du processus, les plus exhaustives possibles. Celles-ci devant fournir un corpus quantitatif à l'étude. Il s'agissait pour nous, de cerner l'objet de l'étude en récoltant un corpus d'informations bibliographiques et statistiques permettant d'offrir un cadre général à l'analyse des données fournies par l'enquête de terrain. Différentes sources furent explorées notamment, les services techniques régionaux et locaux concernés par les logiques d'aménagement et de développement durable. Le but étant de connaître leur vision stratégique de la planification basée sur les notions de développement durable, de quantifier les actions menées dans ce sens, récolter les données éventuelles et enfin collecter la littérature grise produite par et pour ces organismes. Les données ont été organisées, vérifiées et analysées dans une vision prospective. Elles ont été localisées géographiquement, dans la mesure du possible et en fonction de leurs disponibilités. Des entretiens furent réalisés avec les acteurs administratifs et politiques régionaux et locaux. Ils nous ont permis d'avoir le point de vue de l'Etat et des élus des collectivités locales sur cette question, au travers des thèmes auxquels elle est directement rattachée : habitat et aménagement du territoire (Déléation Régional de l'Habitat, l'Inspection Régionale de l'Aménagement, l'Architecture et l'Environnement, l'Agence Urbaine, L'ERAC et l'ANHI), gestion foncière (Déléation Régionale des Eux et des Forêts, l'Agence du Bassin d'eau, Direction Régionale de l'hydraulique, Plan d'Action Nationale de la Lutte contre la Désertification –PAN-,), l'emploi et les investissements(la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de la Pêche Maritime, le Centre Régional d'Investissement (CRI), Afin d'approfondir et d'enrichir notre démarche, nous avons prospecté les collectivités territoriales pour connaître à la fois leurs actions et leur point de vue sur la question). Nous avons également accordé une place importante, aux services de coopération internationale, (L'Agence Allemande de Coopération Technique –GTZ-, Agence Américaine pour le Développement International - USAID-, Souss Massa Intergated Water Management –SIWIM-, Programme des Nations Unies pour le Développement –PNUD-, ...).

Cette démarche prospective fut complétée par la consultation, des bases d'informations tenues par des organismes locaux et les recensements généraux de la population. Ces données et traitement, nonobstant les biais et les limites dont elles sont entachés, fondent la cohérence d'une approche régionale, comme la nôtre. Néanmoins, nombre de données restent encore à exploiter. Ce travail préparatoire fut complété par de nombreuses sorties sur le terrain, comme ce fut le cas notamment en décembre 2003, lors de la visite des collègues de Poitiers. Il a facilité l'élaboration d'un diagnostic territorial et a permis de circonscrire le champ de l'étude à la fois dans le Grand Agadir et la Province de Tiznit. Cette démarche nous a permis

d'établir les liaisons régissant les systèmes complexes actuels de chacune des entités spatiales, qui ne sont pas considérées. Néanmoins, il faut souligner que nous n'avons pas cherché à faire, ni un diagnostic approfondi, ni une monographie exhaustive, mais plutôt à mettre en relief les traits saillants du binôme population et développement en situation environnementale.

Ainsi, durant l'année 2004, nous avons effectué un cadrage général du territoire qui a permis de dégager les dysfonctionnements et les risques, tout en mettant en évidence les enjeux majeurs et les défis à relever pour assurer un développement durable du territoire. Optant pour une approche de type comparatiste et en vue(e) de fixer certains points de repère probants, nous avons eu recours au cas français, à travers une analyse de notre collègue Yves Jean (yves.jean@univ-poitiers.fr), dont nous donnons en annexe ci jointe le contenu d'une étude sur le thème suivant à savoir : « Du développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'Etat et des élus. » (annexe n°1). Dans un esprit de concertation, de nombreuses réunions de travail, thématiques, avec les différents membres de l'équipe concernés, ont été organisées en fonction des besoins de l'étude dans l'objectif de se concerter, compléter, d'approfondir et d'enrichir le travail.

B- Les actions menées sur le terrain

Pour tenter de saisir la réalité et pouvoir mesurer les interactions entre le triptyque « population, développement & environnement », nous avons mené une double approche, l'une concentrée sur le milieu rural, l'autre urbain. Pour expliciter cette problématique, nous avons focalisé notre étude sur deux zones qui nous semblent les plus à même de démontrer les interactions entre la population, le développement et l'environnement ; d'un côté le Grand Agadir qui a bénéficié et bénéficie toujours de toutes les attentions et de l'autre la province de Tiznit que nous considérons être placée dans une situation de 'mal développement'. Mais dans l'une comme dans l'autre nous observons certains effets sur l'environnement, même si les raisons et les causes les impliquant sont contradictoires, d'où l'intérêt du choix de notre aire d'étude principale.

b-1 le constat hypothèse de départ

Sous les effets conjugués des difficultés de vie dans le milieu rural et de l'attraction grandissante des espaces urbains on assiste à un double constat, d'un côté au dépérissement de l'activité rurale traditionnelle et de l'autre à une explosion urbaine. Mais chacun de ces modèles de développement corroborent une série de faits à la fois sur le milieu naturel, sur les conditions de vie et du travail de la population en particulier et sur l'évolution de la dynamique de la société en général. C'est dans cette perspective que nous avons situé l'intérêt heuristique de notre recherche de terrain, sur l'avenir de ces milieux et de ces sociétés dans le Sud Ouest du Maroc. A travers une approche diachronique, nécessaire à la compréhension des interactions entre « population, développement et environnement ». Il faut cependant noter que la notion de développement est en elle-même complexe, les mettre en relation avec population et environnement, amplifiant quelque peu cette complexité.

Dans la problématique du seul développement, nous sommes placés dans le registre des concepts valises, chacun le définissant à sa manière¹. Notion polysémique par excellence, une multitude de qualificatifs lui ont été accolés: il peut être rural ou urbain, endogène ou exogène, local ou global, durable ou soutenable. Il s'agirait d'un concept « magique », permettant pour des personnes et des espaces, de passer de : moins de production à plus de production ; de moins de souffrance à plus de confort ; du moins bien-vivre à un grand bien-être social. Ceci à la fois sur le plan de l'économique et du politique. Mais reconnaissons avec Gilbert Rist que l'histoire du développement est d'abord l'histoire d'une croyance occidentale (Rist, 1996)², et que

¹ Selon Pierre Pradervand, qui a travaillé durant de longues années dans le domaine du développement, dont onze pays en Afrique comme sociologue, le développement : c'est un processus par lequel les individus et les communautés se rendent maîtres de leurs ressources, au sens le plus large du terme –autant sociales, culturelles et spirituelles que matérielles-, en vue d'améliorer leur condition de vie selon les critères qu'ils ont eux même définis. Une Afrique en marche, Edition Plon, Paris, 1989, p.12.

² Rist, Gilbert, 1996, Le développement. Histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, coll. "Références inédites", 427 p.

cette notion s'est forgée durant une période spécifique, celle de l'industrialisation des pays dits développés. Ce modèle a largement été exporté, voire imposé dans tous les continents. Trop souvent plaqué, il a rarement pris en compte les spécificités localisées, dont les dimensions culturelles multiples ne manquent pas d'exister (Rist, 1994)³. Aussi, comme le note Xavier Greffe, 'Le concept de développement reste tangentiel à celui d'investissement, et il en résulte un appauvrissement du traitement du temps comme de l'espace'⁴.

D'autre part, pendant longtemps au Maroc, l'environnement aura été le parent pauvre des débats et politiques institutionnels car il fallait à l'époque s'atteler à répondre dans l'urgence à des problèmes d'emploi de logement ou d'éducation, faisant passer le volet écologique au second plan des préoccupations collectives. Néanmoins depuis 'le sommet de la terre' de Rio de Janeiro en 1992 le Maroc œuvre pour concilier les concepts de préservation de l'environnement et de développement durable. Même si ce dernier reste soumis à de très fortes pressions dues notamment à la croissance démographique. Il est passé de 5 à 30 millions d'habitants en un siècle, sur un terrain très fragile et à la limite du désert, vivant de nombreux problèmes écologiques. Les limites ont été atteintes et parfois même dépassées, avec des préoccupations à prendre en considération (protection des forêts, amélioration des parcours, protection des espèces menacées, gestion économique des eaux, protection des ressources hydriques superficielles et souterraines, protection contre les catastrophes naturelles), au même titre que les exigences économiques et sociales. En concomitance, nous assistons à une urbanisation effrénée. Entre les deux recensements de 1984 et 1994, la population urbaine est passée de 42% à 49%. Lors du dernier recensement de 2004, elle a largement dépassé les 53 %. Ces pressions conjuguées aux aléas climatiques (et) à la rareté et à la fragilité des ressources naturelles finissent par causer la dégradation des milieux naturels (et) à porter atteinte au bien être et à la santé des populations.

b-2 les difficultés de la démarche

Au niveau rural nous avons axé notre démarche sur la province de Tiznit plus particulièrement et comme composante méthodologique la saisie de cet espace rural avéré, ayant comme caractéristique socio-économique, d'avoir développé une très forte émigration tout à la fois nationale et internationale. Et tout autant causes que conséquences, le constat d'une dégradation très nette et marquée de son environnement. Aussi après un diagnostic de la province, nous avons procédé à une analyse de la situation socio-économico-environnementale au niveau de la commune rurale El Mâader El Kabir. En traitant de la dynamique humaine et de l'histoire De son peuplement, de la réalité économique à travers une analyse par composante (agriculture, élevage, autres ressources), enfin en nous intéressant plus particulièrement à l'étude des contraintes et de leur impact, analysées sous divers angles.

Par contre au niveau du grand Agadir, espace devenu victime de son attractivité et succès et dont la conséquence inverse et parallèle au cas antérieur cité, se retrouve dans la dégradation de son environnement sur divers plans. Aussi, pour être en conformité avec notre démarche de départ, afin de mieux saisir l'impact de développement sur l'environnement et en vue d'enrichir notre approche de sciences humaines et sociales ; nous avons intégré dans notre équipe un collègue Ingénieur d'état en biotechnologies industrielles et environnement soit le collègue R. Eddaoudi. (eddaoudi@esta.ac.ma). D'où la dimension résolument scientifique et techniciste prise par ce travail et la justification des personnes ressources ainsi, de ce fait sollicitées. Ceci, afin de pouvoir entre autres, donner des réponses aux questions que nous avons soulevées dans notre diagnostic urbain. Avec l'objectif de réaliser un diagnostic environnemental.

Néanmoins, il nous semblait des plus utiles de chercher à appréhender les processus de la « localisation » des bidonvilles, au sein des aires métropolitaines, sachant que c'est loin d'être une action neutre. Elle est chargée de sens, vu que le bidonville est un espace dont le peuplement, l'occupation et l'usage correspondent à des enjeux divers et souvent conflictuels, révélateurs de processus qui engagent une vision

³ Rist, Gilbert, 1994, La culture, otage du développement?, coll. L'Homme et la Société 192 p.

⁴ Xavier Greffe, 2002, Le développement local, Paris, Editions L'Aube- Datar, Collection Bibliothèque des territoires, p12.

politique et sociétale de la ville et de l'accès à la ville. Besoin d'habitat, en particulier pour les pauvres, nouvelles zones industrielles, espace touristique entre autres, se trouvent placés en compétition. Porter l'attention sur les conditions d'habitabilité des espaces bidonvillois permet ainsi de contribuer à une réflexion plus générale sur les conditions d'un développement « humain » durable pour la grande métropole du Sud, qu'est le Grand Agadir, c'est-à-dire tenant compte non seulement de considérations environnementales mais aussi d'équité sociale.

Comme mentionné par nos soins dans le rapport intermédiaire. Nous avons au départ envisagé de mener une enquête au sein de la ville limitrophe et en réalité véritable « satellite » d'Agadir, à savoir la commune d'Anza. Celle-ci ayant intégré le giron municipal depuis 2002. Nous nous sommes très vite rendu compte de l'existence d'un véritable problème. A savoir que nous avons progressivement perçu, tout à la fois une forme de lassitude et de désintéressement, un manque manifeste de volontarisme si ce n'est parfois des expressions de résistance, de la part des habitants concernés. Aussi avons-nous d'emblée cherché à connaître les raisons d'une telle résistance. Or il est apparu qu'une enquête précédente avait eu lieu peu auparavant et qu'elle venait tout juste de se clore. Prospection ayant englobé les 15 bidonvilles d'Anza, avec le but énoncé de procéder à une opération de recasement de ces populations. Mais dans la mesure où les habitants n'avaient encore à ce jour, rien vu venir. Ces derniers ne comprenaient pas pourquoi de nouveaux enquêteurs s'étaient rendu sur place, les sollicitant à nouveau pour procéder à une autre investigation.

Aussi a-t-il fallu rapidement réagir. C'est pourquoi à la suite d'une réunion avec l'ensemble des collègues impliqués, avons-nous procédé à une tentative de réorientation. Soit l'élaboration d'une étude consacrée à un nouveau quartier, situé pour sa part, à l'intérieur de la ville d'Agadir. Etant parmi les plus anciens des bidonvilles et placé même au sein de ce qui est devenu le centre ville. Lieu dénommé douar « El Ghouera ». Nous avons non seulement prévu de faire une enquête sous forme de questionnaires auprès de l'ensemble de chef de ménage, mais aussi de recourir à des entretiens semi-directifs, sous forme de récits de vie. Il a été décidé de prendre en considération tout à la fois les habitants, mais aussi ce qui continue à être une sorte de « marché » à l'intérieur de ce bidonville. Les raisons quant au choix du lieu sont multiples, on en citera au moins trois, à savoir que : 1- c'est l'un des plus anciens de la ville d'Agadir., 2- il y existe un marché en « dur », fermé ; et dont une grande partie se trouve désaffectée. Marché non plus consacré comme autrefois aux denrées alimentaires, mais qui joue désormais un rôle des plus importants dans le recyclage d'un certain nombre de produits et de déchets. Ce qui n'a pas manqué d'éveiller notre intérêt., 3- une association a été constituée pouvant conduire à son étude et à une mise en perspective comparatiste avec d'autres associations implantées dans la ville d'Agadir.

C- Questionnaires et méthodes d'analyse utilisées

Destiné au chef de ménage, le questionnaire nous a permis de recueillir les données relatives aux aspects suivants : 1- Caractéristiques individuelles des enquêtés (démographie, scolarité et parcours de formation, conditions et niveau de vie, milieu de vie,...), 2- Connaissance des conditions sociales pour les situer dans la société urbaine et ses répercussions sur la construction du projet de vie (existence des espaces sociaux, implication dans les activités sociales et politiques, connaissance des droits et des obligations, des changements qui s'opèrent dans la société et perspectives d'avenir, attentes sociales,...) ; 3- Connaissance des dimensions économiques (possibilités d'insertion, types de métiers et d'emplois, adéquation formation-emploi, niveau de revenus, perception de l'environnement économique et professionnel et des actions entreprises dans le quartier par rapport à leurs attentes, types de projets espérés ou à promouvoir,...) ; 4- Connaître la nature des relations famille (taille de la famille, fonction et revenus de la famille, niveau de formation des membres de la famille, types de relations et climat familial, perception de la migration par la famille,...) ; 5- Connaissance des parcours et des réseaux migratoires lieu de naissance, existence de personnes d'accueil, raisons du choix du quartier, connaissance du réseau, coûts et sources de financement du projet pour quitter le quartier,...).

Pour les besoins de traitement des données issues de l'enquête par questionnaire, nos collègues Jamal Elachmit et Abdelaali Jellouli (isiam@iam.net.ma) ont utilisé un logiciel performant à savoir : SAS (Statistical Analysis System). Selon la démarche suivante. A partir des questionnaires, ils ont établi les variables à traiter statistiquement. Ainsi, ils ont distingué les variables discrètes (nominales et ordinales) des

variables continues (intervalles, ratios). Ils ont défini le cadre d'analyse et les différents traitements nécessaires pour répondre aux questions de l'étude. Avant de commencer le traitement de celle-ci, ils ont procédé par traitement statistique univarié afin d'étudier les différentes variables et contrôler la saisie des données. Les techniques statistiques utilisées sont : 1- La distribution de fréquences, pour les variables discrètes, 2- Les statistiques descriptives (moyennes, variances, écart-type, minimum, maximum...), pour les variables continues. Ces premières analyses effectuées avaient pour objectif de décrire plusieurs types de données : 1- Variables démographiques relatives à la population sondée, 2- Caractéristiques socio-économiques, professionnelles et financières des ménages, 3- Caractéristiques relatives aux migrations, mobilité géographique et peuplement.

Enfin, des cartes analytique et thématiques ont été réalisées par les collègues Abdellatif Roman (roman.abdellatif@gmail.com) et Mustapha Aït Tirri (aaittirri.m@caramail.com). Facilitant la lecture du rapport et sa compréhension.

D- Les activités de l'équipe

- La réunion d'avril 2003 à Poitiers, a été suivie d'une autre à Agadir en décembre 2003. Toutes deux ont permis de dégager un certain nombre de champs d'investigation communs à l'ORMES et à MIGRINTER, sur le thème de la migration et de ses multiples impacts (entre autres environnemental). Des propositions et suggestions ont été émises de part et d'autre.
- Présentation par S. Aziki d'une communication intitulée 'Identité, Connaissance des Territoires et Environnements en Mutation', lors du colloque 'La forêt, enjeux comparés des formes d'appropriation et de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisée Laboratoire ICOTEM, Poitiers, 16-17 octobre 2003.
- Dans ce cadre, il y a la signature d'une convention initiée et portée par les deux équipes, entre d'une part la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir et le département de géographie de Poitiers, pour transférer et adapter un Master, axé sur la formation d'agents de développement, qui trouve ainsi sa concrétisation dans le projet PRIPODE.
- Des rencontres mutuelles ont été aussi favorisées à différentes occasions de façon plus restrictive avec une thématique ciblée en fonction des spécialités des uns et des autres. Ainsi, M. Mohamed Charef, a t'il participé à la mise en place du nouveau Master Professionnel à l'Université de Poitiers : **Conception de projets en coopération pour le développement**, qui vient de recevoir l'habilitation pour l'année universitaire 2006-2007.
- Lors d'un déplacement à Agadir de Patrick Gonin, en juillet 2005, fut proposé par les deux parties le projet d'une étude sur : '**Initiatives socio-économiques des Marocains résidents à l'étranger dans les sociétés méditerranéennes**'. Dirigé par Patrick Gonin (Patrick.Gonin@univ-poitiers.fr) du côté Français Mohamed Charef (anicharef@hotmail.com), elle fut retenue par le Comité Mixte Interuniversitaire Maroc-Français, pour l'exercice 2006-2009. Elle s'inscrit parfaitement, à la fois dans les perspectives et les travaux des deux équipes sur les migrations et le développement et prolonge en quelque sorte notre projet PRIPODE. En effet, un des aspects souvent négligés dans les analyses macro-économiques demeure la capacité et les compétences des migrants à investir dans les pays des deux rives de la Méditerranée.
- L'un de nos objectifs dans le cadre de PERIPOD étant d'inciter les étudiants à s'engager dans le processus d'une élaboration de recherche de type 3^e cycle, en relation avec cette thématique. Actuellement, deux thèses sont en cours, dont une intitulée : '**la circulation migratoire des populations du Sud marocain : stratégies, pratique des territoires (d'origine et de résidence), répercussions socio-économiques**', co-direction Mohamed Charef et Sid Ahmed Souih, du laboratoire MRTE (Mobilités, Réseaux, Territoires et Environnement) Université de Cergy.
- En Juin 2003 s'est tenu un colloque international intitulé '**Entre protection des droits et mondialisation. Dynamiques migratoires marocaines : histoire, économie, politique et culture**',

organisé par notre équipe en collaboration l'association « Génériques » de Paris et de Réseau Euro-Méditerranéen des droits de l'homme, qui s'est tenu à Casablanca et au cours duquel les professeurs Mohamed Charef et M'Hamed Wahbi ont fait une communication sur le sujet 'Migrations et développement'

- En septembre 2003 lors de la tenue des ateliers du CEPED M'Hamed Wahbi s'est chargé des contacts avec des membres de groupes partenaires (entre autres une réunion avec l'équipe du MIT de Paris VII dirigée par le Pr Rémy Knaffou), alors que Mohamed Charef a présenté pour sa part une communication. Ce fut l'occasion d'entreprendre une collaboration dans le cadre du projet ESPON 341 intitulé « Europe in The World », que dirige le Pr. Claude GRASLAND et qui vient de se terminer⁵. Notre objectif fut de démontrer que face à la croissance de la population et des difficultés économiques, **l'émigration est devenue une composante importante des rapports entre les deux rives la Méditerranée, créant de fait une forme de continuité géographique.**
- En octobre 2003 deux collègues se sont rendus à l'université de Sfax (Tunisie) afin d'y rencontrer leur homologues du laboratoire SYFACT ils ont présenté plusieurs communications relatives à la ville d'Agadir et aux problèmes de la croissance urbaine et de l'environnement, et à l'émigration. C'est aussi, une manière d'initier une coopération bilatérale sud-sud, quitte à envisager par la suite une collaboration tripartite en s'appuyant sur des laboratoires du Nord. Ce qui a débouché en 2004, sur le lancement d'une étude comparatiste entre Agadir et Sfax. Projet que fut adopté par le comité mixte pour la coopération Maroc-tunisienne. L'axe principal étant centré sur **les effets socio-spatio-économiques des migrations : à travers une approche cartographique.** Dont, les premiers résultats feront l'objet d'un colloque commun à Sfax les 15 et 16 décembre prochain.
- Un deuxième axe, intitulé : **'le rôle des acteurs locaux dans le développement urbain : cas de Sfax et d'Agadir**, est programmé pour le début 2007. C'est un projet qui s'inscrit dans le droit fil du travail effectué par notre équipe dans le cadre de PRIPODE. Toujours, dans le même esprit de nombreux collègues du SYFACT de l'université de Sfax sont venus initier des collègues à la cartographie et au SIG que nous projetons de mettre en place dans le cadre de PRIPODE, de nombreuses conférences ont été données dans ce sens, en direction des étudiants, pour formation et échanges d'étudiants.
- Participation de S. Azik au Colloque Gouvernance local dans les zones désertiques en collaboration avec Fondation F.Sisiel RFA, organisé à la Faculté de Droit de l'université Mohammed V de Rabat. janvier 2004 et au Programme IMPETUS : **An integrated approach to the efficient management of scarce water resources in West Africa : case of Drâa Vally** Université de Bonn avril 2004.
- En novembre 2003 s'est tenu à Porto, un colloque international relatif à la problématique de l'économie informelle, au sein de l'université Fernando Pessoa, deux communications ont été faites sur le sujet par les membres de l'Ormes. Notre équipe en collaboration avec l'université Fernando Pessoa de Porto (Portugal), a organisé des journées de réflexion les 10 et 11 juin 2005, intitulées : **'Rencontre Maroc-Portugaise : dialogues culturels'**. Cet événement qui a mis en présence de nombreux enseignants-chercheurs Marocains, Portugais et Espagnols ; a eu pour but de célébrer le 500^e anniversaire de la création de « Santa Cruz du Gap de Gue » par les Portugais, qui deviendra 'Agadir-par la suite. Un livre est actuellement sous presse.
- En juin 2004 à Alger a eu lieu un colloque international portant sur **la question de l'emploi au Maghreb à l'horizon 2025**, une communication commune a été donnée par des collègues de l'Ormes.
- En juillet 2004 s'est tenue une rencontre/débat sur **'L'investissement des jeunes marocains dans le pays d'origine'** organisée par la fondation Hassan II trois collègues y ont participé et sont activement intervenus à cette occasion.
- En Septembre 2004 le conseil de l'Europe a convoqué les membres de son réseau partenarial de recherche sur le problème de la migration clandestine, une communication en ce sens a été donnée par le Mohamed Charef. Pour sa part le collègue M'Hamed Wahbi s'est rendu à Paris via Bruxelles pour préparer la publication des actes du colloque d'Agadir de 2002 et régler certains aspects pratiques avec des participants et rencontrer nos collègues de Poitiers.

⁵http://www.espon.eu/mmp/online/website/content/projects/260/720/index_EN.html

- Participation à l'animation d'un atelier sur : **Migrations et co-développement**, organisé par le Conseil de l'Europe à Lisbonne les 18 et 19 mars 2005.
- Le 5 et le 6 avril 2005, Mohamed Charef et M'Hamed Wahbi ont participé à un atelier sur les migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud, organisé par le CEPED à Paris. Il y a eu présentation d'une communication intitulée : “ **La rente financière marocaine : quelles stratégies pour quels enjeux**”.
- Lors du colloque "**Mobilité des hommes et codéveloppement : Répondre aux défis des migrations**" qui s'est tenu les 2 et 3 juin 2005, Mohamed Charef a présenté une communication intitulée : ‘Le Maroc, de la dynamique migratoire au no-mans land européen’. Cette manifestation a été organisée par Institut d'Etudes et de Recherche Europe-Méditerranée⁶ et la Fondation Tres Culturais. La rédaction d'un article, pour International Journal on Multicultural Societies (IJMS), Vol. 7, No.1, 2005, d'un article intitulée : ‘**Les migrations, un fait de société majeur, mais un champ de recherche encore marginal au Maroc**’⁷.
- Dans le cadre Congrès International de l'UIESP (Union internationale pour l'étude des populations), organisé à Tours du 18 au 23 juillet 2005, Mohamed Charef a été invité par le Comité de l'organisation de la Journée Europe, pour présenter une communication intitulée : ‘**L'évolution de la migration d'Afrique en général et du Maghreb en particulier**’.
- Participation à l'animation d'une session d'études doctorales sur : ‘**les mobilités transnationales**’, tenue du 12 au 16 septembre 2005 à Meknès – MAROC.
- En novembre 2005, Mohamed Charef fut désigné comme **rapporteur d'une commission nationale du Centre Consultatif des Droits de l'Homme**, pour porter la lumière sur les événements de Sebta et de Mellilia et la gestion de ce dossier par le gouvernement marocain. Puis depuis octobre 2006, **membre du groupe de travail pour l'élaboration d'un rapport pour le gouvernement marocain** sur les éléments d'une politique rénovée de l'Etat en direction de l'émigration, « respectueuse des droits et intérêts des communautés marocaines » et adaptée aux réalités mouvantes et différenciées de ces communautés.
- Mohamed Charef a assisté à Marseille du 24 au 26 novembre 2005, au forum des experts⁸, de l'Institut de la prospective du Centre d'Analyse des Acteurs de la Méditerranée (CALAM), que dirige M. Jean-Louis Guigou. Il a contribué par un texte intitulé : ‘**Les migrations qualifiantes au Maghreb : entre ‘Fuite de compétence’ ou ‘mobilité des compétence !**’ à l'animation d'un atelier sur ‘Promouvoir une émigration qualifiante’.
- Présentation par Mohamed Charef d'une communication en arabe sur : ‘**le rôle et la place des émigrés/immigrés maghrébins dans le développement local**’. Lors de la tenue EXPERT GROUP MEETING “INTERNATIONAL MIGRATION IN THE ARAB REGION: CHALLENGES AND OPPORTUNITIES”, tenu à Bayreuth, Liban, du 15 au 17 mai 2006. Organisé par Migration Section Population Division United Nations, Economic and Social Commission for Western Asia Population Division, Department of Economic and Social Affairs. Participation par une communication intitulée : ‘**jeux et enjeux des Migrations internationales dans le Développement du Maroc**’, dans la saison : ‘Euro Mediterranean migration issues’ *Lors International Symposium on International Migration and Development, organisé du 28 au 30 juin à Turin par*” Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations” in collaboration with Fondazione Rosselli and with support of the Ministry of Foreign Affairs of Italy, Regione Piemont. is organizing an⁹.

⁶ ierem@ierem.com

⁷ www.unesco.org/shs/ijms/vol7/issue1/art5 © UNESCO

⁸ <http://www.calame.coop>

⁹ http://www.un.org/esa/population/hldmigration/TURIN/Symposium_Turin.html.

- Participation de Mohamed Charef, comme membre du Comité Scientifique du colloque 1985 – 2005 : 20 ans de recherche sur les migrations internationales. Organisé par MIGRINTER (Université de Poitiers, France) Réseau Européen Humanitarian Net (University of Deusto, Bilbao) juillet 2006.
- Participation au colloque organisé par l'IREMAM (Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman) 'Immigration, Transit et Rétention : **Le Maghreb à l'épreuve des circulations transsahariennes**', les 2, 3 et 4 novembre 2006.
- En collaboration avec le Réseau Euro-Méditerranéen des droits de l'homme et le soutien de la Fondation F.Ebert, il y a eu organisation à Rabat d'une journée (22 avril 2006) d'études sur la question **migratoire et les droits de l'homme**, pour les ONG marocaines oeuvrant en matière des droits humains, de la femme et de migration. Et, en collaboration avec l'Ambassade de Suisse à Rabat ainsi que la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, a organisé une exposition de reportages photographiques, intitulée : **Exposition 'Au-delà des frontières'**, à Agadir du 17 au 7 mai 2006. De même, en octobre 2004 et en décembre 2005, s'est tenue la seconde édition du festival d'Agadir consacrée au cinéma de l'immigration, événement auquel l'Ormes est associé en tant que partenaire scientifique. De même, Mme Aicha Belarbi ancienne ministre de la coopération et membre de la commission mondiale sur les migrations internationales, fut invité par notre équipe les 7 et 8 novembre 2005, pour présenter lors d'une conférence publique, **le rapport des Nations Unies sur les migrations**¹⁰.
- Participation de S. Aziki à la rencontre sur : **Décentralisation et développement local dans les zones arides**: A la recherche de synergies et solidarités. Organisée par les Eaux et Forêts- Mécanisme Mondial LCD- Programme SOLARID, à Marrakech du 13 au 16 avril 2006.
- Les membres de l'équipe ont aussi été conviés à participer à des réunions, ainsi qu'à l'animations d'ateliers avec la GTZ entre autres (coopération allemande) et à réaliser des expertises pour certains établissements. De nombreuses activités axées sur les **migrations et le développement** sont programmées avec d'une part OBSERVATORIO DE LA OBSERVATORIO DE LA INMIGRACIÓN DE TENERIF¹¹. De même, l'ORMES, participe au Journées sur L'évolution de la coopération internationale des acteurs locaux et co-développement. Organisées par la Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces et la Fédération des Municipalités des Canaries les 9-10 novembre 2006 à Las Palmas de Gran Canaria¹², sous le thème : **les mouvements migratoires et le co-développement. Le point de vue du sud**'. Collaboration à des programmes d'alphabétisation et de développement rural et la préparation d'un séminaire autour du livre "**Géographies et l'école rurale. Acteurs, réseaux, territoires**" Ed. Ophrys, avec Yves Jean etc
- la mise en place, d'un site web de l'équipe¹³ consultable avec possibilité d'interrogation et gestion de boîte « e-mail » en direction de spécialistes, acteurs de la vie civile et plus généralement de toute personne concernée ou intéressée par la problématique. Ce site est animé par notre collègue Ahmed El Makari. La formation qu'il a suivie en France, grâce en partie à notre projet, est en fait un complément à celle qu'il a suivie pour préparer un **Master en Utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication en éducation et formation (UTICEF)**. Elle s'est déroulée à Paris et a été sponsorisée par la Banque populaire. Partant du savoir faire qu'il a acquis il a été en mesure de mettre sur pieds ce site Web.
- Pour clore ce programme, nous envisageons l'organisation d'un colloque en mai 2008, sur **'Migrations, développement et environnement en Afrique du Nord-Ouest'**, qui sera suivi d'une publication des résultats. La préparation de la publication d'un livre en arabe, sur 'Migrations et développement au Maroc', prévue pour le début 2007. La continuation et l'approfondissement de la recherche, par le développement dans notre laboratoire, d'un axe relatif à la question des migrations et

¹⁰ <http://www.gcim.org/fr/presskitfr.html>

¹¹ <http://www.obiten.net>

¹² www.femp.es

¹³ www.flsh-agadir.ac.ma/ormes

environnement, ainsi que de leurs effets. La valorisation de notre recherche en proposant des communications dans des manifestations nationales et internationales, notamment celle de Nairobi.

- D'autres perspectives sont en cours d'étude au regard de leur lancement, telle que la réflexion sur la faisabilité de la publication d'un livre ou un dossier, sur le Grand Agadir, à partir de la masse de documents cumulés et des études réalisées dans le cadre de PRIPODE.
- On ne peut en définitive, conclure ce rapport sans souligner que le projet Pripode aura eu pour vertu corollaire de contribuer, au delà du travail, au renforcement d'une certaine consolidation de notre équipe. En outre pour répondre à un certain nombre de points, cette recherche aura été un élément dynamique qui aura permis de passer du statut d'équipe à celui de laboratoire de recherche.

**PARTIE II- Présentation de l'équipe selon les responsabilités
respectives**

Dès le départ et compte tenu de la spécificité de notre aire d'étude, de notre problématique et des difficultés ainsi introduites au niveau de la recherche, une méthode prudente, progressive, d'analyse à été envisagée, en concertation avec l'ensemble des membres de l'équipe. Aussi, dans le but de faire l'état des lieux sur la question de la population, du développement et de l'environnement au Maroc, nous avons entrepris des recherches bibliographiques. Les sources bibliographiques devaient nous permettre de faire un bilan des connaissances relatives à cette question au Maroc et particulièrement dans les régions qui intéressent l'enquête, à savoir le Souss-Massa. A cet effet, notre collègue Gilles Dubus (gilles.dubus@mshs.univ-poitiers.fr), documentaliste à Migrinter, fut chargé de cette mission. Mais rapidement, nous sommes parvenus au constat suivant, à savoir que, les relations entre population, développement et environnement constituent un enjeu d'importance aussi bien pour les espaces urbains que ruraux au Maroc. Cependant, elles font rarement l'objet d'une étude en tant que telles et sont davantage analysées comme composante secondaire de l'une ou l'autre réalité. S'agissant d'une relation entre trois champs généralement travaillés et pensés distinctement, cette dernière a tout logiquement pâti de divisions académiques et institutionnelles, ainsi que de l'absence qui en découle de groupes, de recherche constitués autour de cet enjeu au Maroc en général et de notre région en particulier.

En concomitance, la première étape fondamentale de notre étude a consisté en une connaissance approfondie de notre aire d'étude à travers toutes ses composantes administratives, économiques, sociales, géographique et culturelles. Ce travail restant fondamental parce qu'il nous a permis non seulement de recadrer la région à partir du prisme de notre problématique, mais aussi, d'orienter la construction des instruments de collecte des données et la préparation du déroulement de l'enquête terrain. Le principe adopté par Messieurs Mustapha Aït Tirri (aittirri.m@caramail.com), Slimane Azik, (aziki.sliman@menara.ma) Mohamed Charef, (anicharef@hotmail.com) Abdellatif Roman (roman.abdellatif@gmail.com) et M'Hamed Wahbi (m_hamedwahbi@hotmail.com) pour atteindre cet objectif, fut celui du « cheminement pas-à pas », par confrontation progressive des différentes sources possibles. Au total ces derniers ont procédé à une véritable itération, chaque collecte ayant fait l'objet d'un nouveau dépouillement complétant, corrigeant et remettant partiellement en cause les résultats précédents.

Pendant cette phase, on a cherché à mener de front plusieurs objectifs et en particulier : celui d'aborder des domaines et des sources très diverses afin de faire le point des difficultés rencontrées au regard des possibilités existantes, et de fournir par voie de conséquence, un corpus quantitatif à l'étude. Il s'agissait essentiellement, pour notre équipe, de cerner l'objet d'analyse ; d'avancer suffisamment la recherche dans un domaine précis afin de délimiter un terrain assez solide et circonscrit pour la suite des opérations. Tout au long de cette étape les collègues Patrick Gonin (Patrick.Gonin@univ-poitiers.fr) et Yves Jean (yves.jean@univ-poitiers.fr), nous ont orienté, guidé à partir de leur expérience dans ce domaine, respectivement en France et en Afrique de l'Ouest pour le premier et la France rurale pour le second. De même, optant pour une approche de type comparatiste et en vue de centrer certains points de repère probants et de fixer les concepts, nous avons eu recours au « cas français ». Dans ce sens l'apport des collègues hexagonaux a été très utile pour nous, il nous a permis d'avoir dès la première étape, une vue générale sur des domaines variés et de façon à avancer rapidement sur cette question. De même, les nombreuses sorties sur le terrain, lors de la visite des collègues de Poitiers ont eu pour effet d'attirer notre attention parfois, sur des phénomènes auxquels on n'accorde généralement que peu d'intérêt, tellement ils semblent désormais « aller de soi », dans le champ d'une recherche spécialisée.

Cette démarche nous a permis d'établir les liaisons régissant les systèmes complexes actuels de chacune des entités spatiales, qui ne sont pas considérées. Néanmoins, il faut souligner que nous n'avons pas cherché à faire, ni un diagnostic approfondi, ni une monographie exhaustive, mais plutôt de mettre en relief les traits saillants du binôme « population et développement » en situation environnementale. Ce qui a facilité l'élaboration d'un diagnostic territorial et a permis de circonscrire le champ de l'étude, à la fois dans un 'bidonville' emblématique, situé au coeur du Grand Agadir et dans une commune rurale soit « El Mâader El Kabir » dans la Province de Tiznit. Pour ce dernier volet, ce sont S. Aziki, M. Charef et M. Wahbi, qui ont procédé à une analyse de la situation socio-économico-environnementale au niveau de la commune. En traitant de sa dynamique humaine et historique, de son peuplement, de sa réalité

économique à travers une analyse par composante (agriculture, élevage, autres ressources). Enfin, en nous intéressant plus particulièrement à l'étude des contraintes et de leur impact, analysées sous divers angles.

Il faut souligner qu'à l'ambition des objectifs, s'opposent la prudence et la modestie de la méthode. On n'insistera jamais trop sur les difficultés que présente la progression sur un terrain de recherche peu défriché mouvant et instable, où aucune piste n'est sûre ou continue. Dans ces conditions, nous avons voulu faire des essais très nombreux afin de ne négliger aucune piste, et afin de sélectionner les sources les plus intéressantes. Aussi, dans cet(te) esprit et pour être en conformité avec notre démarche de départ, pour mieux saisir l'impact du développement sur l'environnement et pour enrichir notre approche des sciences humaines et sociales ; nous avons intégré dans notre équipe un collègue Ingénieur d'état en biotechnologies industrielles et environnement soit M. R. Eddaoudi. (eddaoudi@esta.ac.ma). D'où la dimension résolument scientifique et techniciste prise par ce travail et la justification des personnes ressources ainsi, de ce fait sollicitées. Ceci, afin de pouvoir entre autres, donner des réponses aux questions que nous avons soulevées dans notre diagnostic urbain. Avec l'objectif d'en réaliser un de portée environnementale.

De même, l'enquête dans le bidonville, requiert non seulement une certaine maîtrise de ce type d'espace, en fonction de complexité et de complicité_ du champ d'investigation, mais aussi de la nécessité d'une préparation particulière. Aussi, pour gagner un temps précieux et aplanir les difficultés à venir, nous avons sollicité la collaboration d'un collègue, géographe Abdellatif Zefzef, (zefzaf9@yahoo.fr). La Réalisation de l'enquête à laquelle, ont en plus collaboré MM Jamal Achmit (isiam@iam.net.ma), Mohamed Charef et M'Hamed Wahbi. Pour une enquête aussi complexe et aussi délicate que la nôtre, l'organisation des travaux sur le terrain a conditionné pour beaucoup la réussite de l'opération. Toute défaillance du personnel de collecte des données dans l'exécution de son planning ou de son comportement pouvant porter préjudice quant au bon déroulement de l'opération. Et par conséquent fausser les résultats. Ou créer des problèmes avec les autorités locales. Ce dont nous avons tenté de nous prémunir en préparant des guides d'entretien destinés aux institutions locales, aux représentants de la société civile, aux commerçants et aux habitants. Ont de plus, été délimitées des zones d'intervention, préparé le planning de travail des enquêteurs, assurés les recrutements des 15 jeunes chargés de l'enquête, assurée leur formation, et le suivi du déroulement sur le terrain. Pour ce faire, M Jellouli a assuré une formation à l'ISIAM, sur l'utilisation du logiciel du traitement des données, sur les modalités du dépouillement et la présentation des résultats. De même que le niveau de formation (minimum bac+2), le degré de connaissance de la zone d'intervention, la connaissance du berbère sont les trois critères qui ont été retenus pour la sélection des enquêteurs. Ces critères demeurent des plus fondamentaux pour que ceux-ci puissent s'acquitter convenablement de leur tâche mais aussi adopter le comportement nécessaire face aux populations cibles de l'enquête. Chaque équipe formée de 5 enquêteurs et un contrôleur a travaillé dans un ensemble d'unités primaires.

A l'origine c'est Madame Rahmi Ahmed (ahlam.rahmi@malix.univer-paris1.fr), lauréate de l'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA) de Rabat et étudiante à Paris, qui devait superviser la phase de saisie, d'apurement et exploitation des données. Mais, hélas après son DEA, en démographie sous la direction de notre collègue Yves Charbit (POPINTER, Université de Paris V), elle a cessé ses recherches après la naissance de son enfant et la reprise de son travail à la Direction de l'Aménagement du Territoire à Rabat. Aussi, nous étions amené à centraliser, cette tâche au niveau des laboratoires informatiques de l'ISIAM, disposant d'une capacité de 150 ordinateurs, mobilisables. Aussi, Pour les besoins de traitement des données issues de l'enquête par questionnaire, nos collègues Jamal Elachmit et Abdelaali Jellouli (isiam@iam.net.ma) ont utilisé un logiciel performants à savoir : SAS (Statistical Analysis System). Selon la démarche suivante. A partir des questionnaires, ils ont établi les variables à traiter statistiquement. Ainsi, ils ont distingué les variables discrètes (nominales et ordinales) des variables continues (intervalles, ratios). Ils ont défini le cadre d'analyse les différents traitements nécessaires pour répondre aux questions de l'étude. Avant de commencer le traitement de celles-ci, ils ont procédé par traitement statistique univarié afin d'étudier les différentes variables et contrôler la saisie des données. Les techniques statistiques utilisées sont : 1- La distribution de fréquences, pour les variables discrètes, 2- Les statistiques descriptives (moyennes, variances, écart-type, minimum, maximum...), pour les variables continues. Ces premières analyses effectuées avaient

pour objectif de décrire plusieurs types de données : 1- Variables démographiques relatives à la population sondée, 2- Caractéristiques socio-économiques, professionnelles et financières des ménages, 3- Caractéristiques relatives aux migrations, mobilité géographique et peuplement.

Enfin, les cartes analytiques et thématiques ont été réalisées par les collègues Abdellatif Roman (roman.abdellatif@gmail.com) et Mustapha Aït Tirri (aittirri.m@caramail.com). Facilitant la lecture du rapport et sa compréhension. Par contre la numérisation de la littérature grise et la saisie du présent rapport furent confiées au secrétariat de l'ISIAM. De même, il y a eu la mise en place, d'un site web de l'équipe www.flsh-agadir.ac.ma/ormes consultable avec possibilité d'interrogation et gestion de boîte « e-mail » en direction de spécialistes, acteurs de la vie civile et plus généralement de toute personne concernée ou intéressée par la problématique. Ce site est animé par notre collègue M. Ahmed El Makari.

Partie III- Présentation détaillée des résultats

Introduction

Le Maroc est un pays, à forte migration nationale et internationale, où, on assiste depuis les années soixante dix¹⁴ au développement constant des petites et moyennes villes¹⁵, par le double jeu de la croissance naturelle et de l'arrivée de nouveaux migrants. En parallèle, il y a une forte croissance des banlieues des principales grandes villes¹⁶. Néanmoins, le taux d'accroissement annuel moyen de 2,1%, relevé lors du dernier recensement de septembre 2004, cache en vérité de fortes disparités d'une région à l'autre et d'une ville à l'autre. Certes, l'une des spécificités marocaines, est l'absence d'une macrocéphalie et la présence d'une armature urbaine assez équilibrée. De même, il semblerait que la stagnation des villes comme Casablanca ou Rabat, profite aux petites et moyennes villes limitrophes, comme Berrechid et Bouskoura dans le premier cas et Téméra, Harhoura, Skhirate, Aïn El Aouda dans le second.

Toutefois, on note, pour les villes et centres considérés comme tels au recensement de 1994 et celui de 2004, des écarts de variation allant de moins 3,5% pour la municipalité de Naïma dans la province d'Oujda-Angad, à plus 22% pour la municipalité de Lagouira (province Aouerd). Le dépeuplement a touché pratiquement 17 localités urbaines réparties en 7 municipalités et 10 centres dont les taux d'accroissement varient entre moins 3,5 % et moins 0,1 % (Sidi Ahmed, province de Safi, et Sidi Lyamani, province Tanger-Assilah). Plus de 102.400 personnes ont annuellement quitté la campagne à destination des villes, au cours de la période intercensitaire. Durant la même période, le taux moyen d'accroissement annuel, pour les 1.300 communes rurales, que compte le Maroc, est à peine de 0,6% et de nombreuses communes rurales stagnent ou se vident.

Les régions de faible rendement, situées à l'écart du Maroc dit 'utile'¹⁷, comme c'est le cas notamment du Souss-Massa, ont constitué des terres d'émigration, à la fois saisonnière et permanente, soit vers les villes de l'axe atlantique, entre Kenitra et El Jadida, (voire parfois définitive), soit vers l'étranger. En effet, depuis la fin du 19^{ème} siècle ces espaces ont connu des vagues migratoires importantes, avec des rythmes et des calendriers divers. Tous les douars du Souss-Massa, ont peu à peu contribué à ce processus, quelles que soient la situation géographique, l'histoire, la taille et les ressources économiques de chacun. Pendant longtemps ces espaces ont joué un rôle déterminant dans l'évolution démographique et économique, culturelle et politique de cette région ; mais face aux nécessités de la croissance, dictées par des décisions à l'échelle nationale et mondiale, ils se sont trouvés en marge de l'évolution de la plaine du Souss et de sa ville capitale " le Grand Agadir ", en se cantonnant dans le rôle de réserves de main-d'œuvre.

La région de Souss-Massa est considérée comme l'une des régions de départ classique des populations 'du sud vers le nord', caractérisée par des milieux fragiles et contraignants, parfois hostiles, au climat rude, les contraintes écologiques sont récurrentes et les sociétés se sont en conséquence structurées lentement autour d'une gestion parcimonieuse des ressources naturelles, adoptant des systèmes sociaux familiaux où la migration a toujours jouer un rôle déterminant. Les ruptures des équilibres agroécologiques, les pressions foncières face à la faiblesse des ressources, voire le stress climatique, conduisent à des migrations internationales qui remettent en cause le modèle agricole classique.

Les indicateurs liés aux contraintes écologiques, économiques et humaines : diminution des terres arables, perte de productivité des terres agricoles, surexploitation des parcours, les tendances au morcellement foncier suite aux successions et héritages, la Melkisation/privatisation des terres collectives, les départs temporaires ou définitifs remettent ainsi en cause les fonctionnements des sociétés rurales, affectant par là même les modes d'utilisation de l'espace et de gestion des ressources.

¹⁴ Le taux d'urbanisation atteint 55.1 % actuellement, contre 51,4% en 1994, 42,7% en 1982, 35% en 1971 et 29,2% en 1960.

¹⁵ La part des petites et moyennes villes dans la population urbaine a atteint 45,4% en 1994 contre 35,7% en 1982.

¹⁶ Toutefois, l'élargissement de l'espace urbain suite au changement de définition des limites des localités urbaines et le reclassement des localités rurales en tant qu'entités urbaines, doivent renforcer la tendance à l'urbanisation croissante..

¹⁷ Notion développée à l'époque coloniale et qui marginalisée du fait une grande partie du Maroc.

La mobilité des populations engendre des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux, qui ont entraîné de graves déséquilibres écologiques. Dans ce contexte, la migration ne semble plus être un facteur de régulation des 'excédents démographiques', elle est considérée un acteur direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. Aussi, comme nous allons le démontrer, l'exode rural est plus difficile à relier directement aux conditions environnementales (sauf dans le cas d'une sécheresse très prolongée). Certes, il y a cumul de conditions écologiques défavorables et de facteurs tenant aux transformations des sociétés (croissance démographique, évolution des techniques, problèmes socio-économiques, aménagement hydro agricoles, etc)

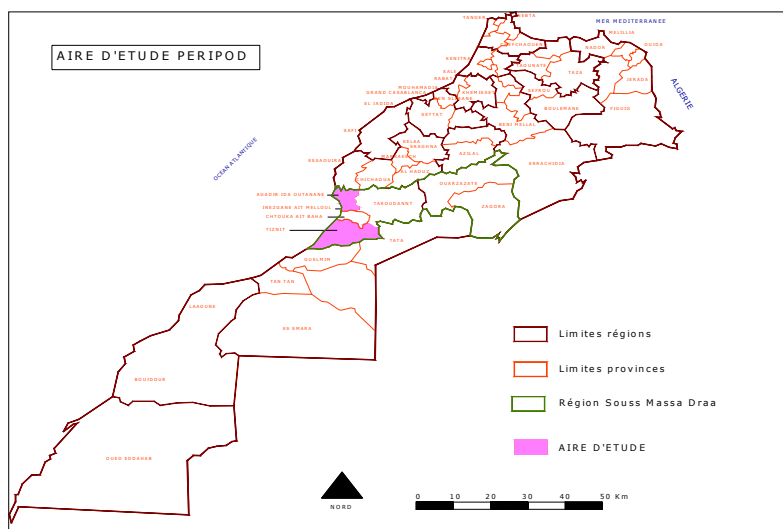
Ainsi, sous les effets conjugués des difficultés de vie dans ce milieu et de l'attraction grandissante des espaces urbains on assiste à un double constat, d'un côté au dépérissement de l'activité rurale et de l'autre à une explosion urbaine. Mais chacun de ces modèles de développement corroborent une série de faits à la fois sur le milieu naturel, sur les conditions de vie et de travail de la population en particulier et sur l'évolution de la dynamique de la société en général. C'est dans cette perspective que se situe l'intérêt heuristique de notre recherche de terrain sur l'avenir de ces milieux et de ces sociétés dans le Sud Ouest du Maroc. Elle se veut être une approche diachronique, nécessaire à la compréhension des interactions entre population, développement et environnement.

Chapitre 1 : Méthodologie

1.1. Un territoire multifonctionnel, dominé pas sa capitale régionale

Notre territoire d'étude, relève sur le plan administratif de la région Souss-Massa-Draa, l'une des 16 régions que compte le Maroc. Cette dernière couvre 70 880 km², soit presque 10% de l'espace marocain, pour une population qui dépasse millions¹⁸ d'habitants qui se répartit en 7 provinces et préfectures et en 239 unités administratives (communes rurales et communes urbaines).

les trois
en 2004 ;
unités



marocain, pour une population qui dépasse millions¹⁸ d'habitants qui se répartit en 7 provinces et préfectures et en 239 unités administratives (communes rurales et communes urbaines).

Cependant, pour des raisons pratiques, nous avons limité notre approche au pôle régional du Grand Agadir et à la Province de Tiznit. Espace en soi quelque peu conséquent au regard des moyens humains, logistiques et de l'amplitude temporelle à disposition. Il n'en reste pas moins que cela constitue une zone des plus emblématiques et exploitables au niveau de la recherche et pouvant être soumise à investigation et analyse dans un cadre comme celui du projet Pripode. Elle est de ce fait, une zone charnière entre le Nord et le Sud du pays, tout à la fois espace de transition et carrefour incontournable. Sur le plan géomorphologique, on constate sa très grande diversifiée, avec notamment : une zone montagneuse, comprenant une partie de l'anti-Atlas et le haut Atlas occidental ; une zone de plaines, constituée par celles du Souss et de Massa ; et enfin une zone littorale couvrant une longueur de

¹⁸ C'est l'équivalent du territoire Irlandais, et elle est deux fois supérieure à la surface des Pays-Bas ou de la Suisse.

plus de 200 m. (annexe2).¹⁹ Cette diversité de milieux naturels constitue une richesse lui assurant un cachet spécifique, et permettant l'existence de niches écologiques abritant des espèces rares telles que l'Ibis chauve par exemple. Les espaces ainsi ouverts, assurent encore des fonctions multiples liées aux activités et aux droits d'usage traditionnels (celles du domaine agro-sylvo-pastoral). Cette multifonctionnalité étant aussi source de variabilité paysagère et écologique.

Le territoire englobe de plus, de nombreux monuments et sites classés ou simplement répertoriés sur la liste d'inventaire du patrimoine national. Comme exemple, on peut citer les grottes, les gravures rupestres, les cascades, les médersas, les deux phares, les *agadirs* (vieux greniers, et par extension village fortifié) très répandus dans la région, ainsi que des sites littoraux (embouchures des oueds Souss, Massa, Cap Ghir) ou sites montagneux tel que Jebel Kest, sites de grande valeur paysagère. Sa richesse architecturale se manifeste par la présence de la médina Tiznit, ainsi que de nombreux bâtiments de la ville d'Agadir réalisés à l'époque de la reconstruction, par des architectes de renommée internationale, représentants de l'école d'architecture des années 60. Il regroupe plus d'un million d'habitants, soit la moitié de la population régionale, avec plus de 40 % de citoyens se démarque de même par une forte dynamique démographique entre 1982 et 1994, avec des taux approchant les 6% pour Agadir et ses environs, 5% pour Dcheïra et plus de 10% pour Tikiouine. Dépassant ainsi largement la moyenne nationale qui avoisine les 2%. De plus, son solde migratoire représente une part élevée de cet accroissement, étant de l'ordre de 59% pour le grand Agadir, avec un pic de l'ordre de 85% à Tikiouine, pour un taux régional de 53% et national de 40%.

Le poids économique du territoire est basé essentiellement sur trois secteurs économiques porteurs, les services en général, le tourisme en particulier, l'agriculture et la pêche. En matière de tourisme, Agadir est la première station balnéaire du Maroc, avec une capacité hôtelière de 22.000 lits soit 23% du parc classé du royaume et 76% de la région. L'agriculture y constitue un secteur très dynamique notamment dans les plaines du Souss et de Massa. Quant à la superficie agricole utile sur l'ensemble du territoire régional, elle est de l'ordre de 434 000 hectares, dont 21% consacrés à la culture irriguée. La pêche représente le secteur locomotif de l'économie de la zone, et permet d'occuper une main d'œuvre importante estimée actuellement à 30 000 emplois. Par ailleurs, deux ports majeurs, celui d'Agadir et de Sidi Ifni permettent le débarquement du poisson. En 1998 la quantité de poissons débarquée dans ces deux ports représentait 14% du total national. L'industrie, essentiellement agroalimentaire, reste liée aux deux secteurs économiques les plus importants, à savoir, la pêche et l'agriculture. Le Grand Agadir regroupant à ce titre 171 unités, soit 81% du total des unités de la région Souss-Massa-Draa.

Notre objectif dans cette étude, est d'analyser les interactions entre la dynamique démographique et l'environnement local, autrement dit comprendre les liens entre les structures de la population, son évolution, sa mobilité et la qualité de l'environnement local que ce soit au niveau du processus de développement et de son impact sur la qualité de la vie. Aussi pour mener à bien notre projet, nous avons procédé à une division en deux grandes parties complémentaires, l'une sur le milieu rural et l'autre sur urbain :

- Une première axée sur la province de Tiznit plus particulièrement et comme composante méthodologique la saisie de cet espace rural avéré, ayant comme caractéristique socio-économique, d'avoir développé une très forte émigration tout à la fois nationale et internationale. Et tout autant causes que conséquences, le constat d'une dégradation très nette et marquée de son environnement.
- Une deuxième axée sur le grand Agadir, espace devenu victime de son attractivité et succès et dont la conséquence inverse et parallèle au cas antérieur cité, se retrouve dans la dégradation de son environnement sur divers plans.

On précisera que l'objectif de la démarche en deux parties suivantes, vient de notre désir de procéder à une saisie linéaire puis combinée de ces deux espaces, ce qui nous a permis de les investir de façon

¹⁹ à la carte 'satellitale' réalisée par le Centre Royal de Télédétection Spatiale CRTS réalisée pour le compte de l'agence urbaine d'Agadir.

pragmatique et approfondie au cours de la deuxième phase de notre étude. Une fois ainsi sérieusement les aspects généraux du problème à travers le diagnostic opéré et les résultats globaux observés. Il a été alors possible de concentrer la focale d'étude sur des points de ce fait délimités géographiquement, à savoir un quartier 'bidonvillisé' est représentatif dans le grand Agadir, au regard de la problématique. Ainsi qu'une commune dans la province de Tiznit, choisies pour sa singularité représentative. Aussi ce rapport comprend successivement :

- I- une description des méthodologies utilisées dans les deux phases de notre étude, à la fois dans le milieu rural et urbain.
- II- La province de Tiznit, un espace en situation du 'mal –développement'
- III- Le Grand Agadir, un espace 'centralisateur', victime de son succès

1.2. Démarche de l'étude

Dès le départ et compte tenu de la spécificité de notre aire d'étude, de notre problématique et des difficultés ainsi introduites au niveau de la recherche, une méthode prudente, progressive, d'analyse a été envisagée, en concertation avec l'ensemble des membres de l'équipe. Aussi, dans le but de faire l'état des lieux sur la question de la population, du développement et de l'environnement au Maroc, nous avons entrepris des recherches bibliographiques. Les sources bibliographiques devaient nous permettre de faire un bilan des connaissances relatives à cette question au Maroc et particulièrement dans les régions qui intéressent l'enquête, à savoir le Souss-Massa. Mais rapidement, nous sommes parvenus au constat suivant, à savoir que, les relations entre population, développement et environnement constituent un enjeu d'importance aussi bien pour les espaces urbains que ruraux au Maroc. Cependant, elles font rarement l'objet d'une étude en tant que telles et sont davantage analysées comme composante secondaire de l'une ou l'autre réalité. S'agissant d'une relation entre trois champs généralement travaillés et pensés distinctement, cette dernière a tout logiquement pâti de divisions académiques et institutionnelles, ainsi que de l'absence qui en découle de groupes, de recherche constitués autour de cet enjeu au Maroc en général et de notre région en particulier.

En concomitance, la première étape fondamentale de notre étude a consisté en une connaissance approfondie de notre aire d'étude à travers toutes ses composantes administratives, économiques, sociales, géographique et culturelles. Ce travail restant fondamental parce qu'il nous a permis non seulement de recadrer la région à partir du prisme de notre problématique, mais aussi, d'orienter la construction des instruments de collecte des données et la préparation du déroulement de l'enquête terrain. Le principe adopté pour atteindre cet objectif, fut celui du « cheminement pas-à pas », par confrontation progressive des différentes sources possibles. Au total ces derniers ont procédé à une véritable itération, chaque collecte ayant fait l'objet d'un nouveau dépouillement complétant, corrigeant et remettant partiellement en cause les résultats précédents.

Pendant cette phase, on a cherché à mener de front plusieurs objectifs et en particulier : celui d'aborder des domaines et des sources très diverses afin de faire le point des difficultés rencontrées au regard des possibilités existantes, et de fournir par voie de conséquence, un corpus quantitatif à l'étude. Il s'agissait essentiellement, pour notre équipe, de cerner l'objet d'analyse ; d'avancer suffisamment la recherche dans un domaine précis afin de délimiter un terrain assez solide et circonscrit pour la suite des opérations. De même, optant pour une approche de type comparatiste et en vue de centrer certains points de repère probants et de fixer les concepts, nous avons eu recours au « cas français ». Dans ce sens l'apport des collègues hexagonaux a été très utile pour nous, il nous a permis d'avoir dès la première étape, une vue générale sur des domaines variés et de façon à avancer rapidement sur cette question. De même, les nombreuses sorties sur le terrain, lors de la visite des collègues de Poitiers ont eu pour effet d'attirer notre attention parfois, sur des phénomènes auxquels on n'accorde généralement que peu d'intérêt, tellement ils semblent désormais « aller de soi », dans le champ d'une recherche spécialisée.

Cette démarche nous a permis d'établir les liaisons régissant les systèmes complexes actuels de chacune des entités spatiales, qui ne sont pas considérées Néanmoins, il faut souligner que nous n'avons pas

cherché à faire, ni un diagnostic approfondi, ni une monographie exhaustive, mais plutôt de mettre en relief les traits saillants du binôme « population et développement » en situation environnementale. Ce qui a facilité l'élaboration d'un diagnostic territorial et a permis de circonscrire le champ de l'étude, à la fois dans un 'bidonville' emblématique, situé au coeur du Grand Agadir et dans une commune rurale soit « El Mâader El Kabir » dans la Province de Tiznit.

A- Approche en milieu rural

Il serait plus juste de parler " d'approche " plutôt que de méthodologie²⁰, car nous avons l'impression que nous comptons progresser à travers une attitude de recherche/action, insuffisamment expérimentée encore, pour s'ériger en une méthodologie directrice. Depuis 2004, date du démarrage du PERIPOD dans la région de Tiznit, à travers les contacts avec la terre et les hommes nous avons petit à petit contribué à enrichir l'approche méthodologique que nous essayerons de présenter tout le long de la partie consacrée au milieu rural. Ainsi, sur le plan théorique, un processus de recherche peut se diviser selon deux types de démarches :

- 1- une démarche déductive. Celle-ci consiste à partir d'une théorie existante, à formuler un certain nombre d'hypothèses qui feront l'objet de tentatives de validation afin de renforcer le pouvoir explicatif de la théorie initiale ;
- 2- une démarche inductive. Cette dernière consiste alors, partant de la réalité observée à procéder à l'élaboration d'une nouvelle théorie. Il sera alors nécessaire d'effectuer des études empiriques fondées sur ces généralisations théoriques.

Notre démarche s'inscrit dans une optique hypothético-déductive. Partant des connaissances actuelles en matière d'utilisation et de gestion des ressources naturelles dans la région de Tiznit, nous formulerons certaines hypothèses que nous tenterons de valider grâce à une approche empirique. Cette dernière sera vérifiée par une étude de cas réalisée au sein de la Commune Rurale El Maader qui a connu une recomposition intense des territoires et de leurs usages, à travers la transformation des systèmes agraires, qui a de fortes incidences sur les migrations puisque les hommes dépendent de plus en plus des mécanismes 'productivistes', alors que le processus inverse, c'est-à-dire les conséquences environnementales de l'accroissement rapide de la mobilité humaine, reste tout aussi inquiétant. C'est en fait cette interaction thématique, entre migration et environnement que tentons d'explorer dans le cadre de ce travail.

En effet, l'itinéraire de recherche qui va être présenté croise des problématiques liées au développement et à la gestion de l'environnement qui ont considérablement évolué depuis une quinzaine d'année sous l'impact des changements sociaux et la dégradation des ressources naturelles dans notre région. Les limites des interventions techniques étant connues, les solutions autoritaires s'avérant de moins en moins praticables avec l'affaiblissement de l'État confronté à un « mal de développement », de décentralisation et de « démocratisation » plus ou moins subie, il faut trouver les bonnes incitations. Sur le « terrain », ce sont les démarches « participatives » qui deviennent la nouvelle panacée. Les projets doivent être « intégrés », apporter des bénéfices aux plans global, national et local, être participatifs, s'appuyer sur la société civile et les savoirs locaux, et renforcer les institutions :

Les changements intervenus ces dernières années dans la conception et la mise en oeuvre de programmes de développement en général et ceux de conservation et du développement de l'environnement obligent à revoir les principes et modalités des relations entre les différents acteurs en phase avec le gestion des ressources naturelles et le développement socio économique régional. Il s'appuie aussi sur un mouvement très fort en faveur d'une implication accrue des collectivités de base

²⁰ Nos recherches sur le terrain ont été soutenues par le projet de Lutte Contre la désertification relevant de la Coopération Technique Allemande GTZ (logistique, photos satellites), nous avons pu bénéficier également des relais d'animation rural des services techniques (Agriculture, Eaux et Forêts), ce qui a permis la facilitation d'accès aux différents douars. Les Colloques, tables ronde et Séminaires auxquels nous avons participé ont renforcé nos démarches théorique et permis l'échange de point de vues avec des spécialistes oeuvrant dans des contextes naturels et humains similaires au Souss Massa

dans la gestion de leurs ressources et ceci dans une perspective de durabilité. Dans cette veine, certaines nouvelles techniques d'investigation ont été privilégiées dans les territoires /douars où nous avons mené nos prospections, nous mentionnons à titre indicatif la méthode du Diagnostic Rapide en milieu rural, la Méthode accélérée de Recherche Participative avec leurs "cortège" instrumental :

a-1. Diagnostic rapide en milieu rural

C'est une méthode des sciences sociales développée au début des années 80 dans le cadre de la coopération au développement : avec une équipe pluridisciplinaire nous avons recueilli, analysé et évalué sur place et rapidement, au moyen de méthodes simples, non standardisées et en se basant sur les connaissances de la population locale, les informations et hypothèses sur le milieu rural, les mouvements migratoires et les ressources nécessaires à l'action. Sans remplacer les enquêtes classiques, ces approches de diagnostic en milieu rural constituent des alternatives aux méthodes de recherches conventionnelles lorsqu'il s'agit non pas d'obtenir des données exactes à l'aide d'une recherche systématique (souvent lente et coûteuses en argent et en temps), mais davantage de disposer d'une évaluation rapide et ciblée sur l'action des connaissances, des besoins et des potentialités du milieu, lorsqu'il s'agit d'identifier des stratégies pour la résolution de conflit (nomades et sédentaires - grands éleveurs et exploitant agricole) ou d'analyser des problèmes particuliers et les évaluer. Les éléments qui vont suivre donnent une idée sur les démarches pratiquées :

- Participation personnelle aux activités des populations : Nous avons participé directement à plusieurs activités rurales dans la zone du projet ou encore la réalisation de certains ouvrages et infrastructure communautaire (petite hydrauliques, pistes, etc.),
- Informateurs clés 'Opinion Leader' : Eléments incontournables pour avoir accès aux douars, ces personnes sont généralement soit des notables, des membres influents de certains groupements d'auto promotion comme les associations ou coopératives, ils nous facilitent le contact avec la terre et les hommes sans passer par les autorités administratives (ministère de l'intérieure), ainsi on gagne facilement la confiance des populations,
- Entretiens semi – structurés,
- Interviews et discussions de groupes (hommes/femmes et enfants) : Organisés sous forme d'ateliers participatifs auxquels participent l'ensemble de la communauté villageoise, on a pu établir de diagnostic des ressources naturelles, les contraintes, les problèmes du douar et leur hiérarchisation et la prioritaire des interventions, etc.
- Réunion d'étude et de réflexion 'brain storming' : Utilisé surtout dans les ateliers de réflexions sur l'état actuel de l'environnement et les solutions à envisager
- Réalisation de transects et visites de terrains avec une équipe multidisciplinaire : L'établissement des transects permet tout d'abord de définir les finages des douars, leur limites, leur contenu physique, leurs contraintes et les approches d'intervention. Les transects sont établis avec la population des douars et certains techniciens ; parfois nous avons travaillé en équipe multi disciplinaire,
- Chronologie des événements : Grâce à cet instrument on a pu établir dans le temps et dans l'espace l'évolution des systèmes agraires et des paysages, on a pu élaborer les calendriers annuels et journalier des populations.
- Triangulation (vérification tripolaire) : moyen de vérification des données collectées par le biais de plusieurs canaux.
- Questionnaires simples : Utilisé pour approfondir l'analyse de certains phénomènes comme l'élevage ou encore les systèmes de cultures et l'émigration au niveau de certains entités socio spatiales.

Ces méthodes nous ont permis en tant que praticien de travailler directement avec les populations locales pour l'élaboration de cartes, de schémas, aux classements, notations et quantifications, à l'analyse, à la présentation et à la planification des actions de développement et celles en relation avec l'Aménagement et la Gestion des terroirs au niveau communal. L'analyse des différents aspects (économiques, écologiques, sociaux, etc.) selon une démarche systémique ont guidé notre méthodologie dès le départ. Cette approche a été renforcée par la participation effective de l'ensemble des acteurs en phase avec le développement dans la commune rurale d'El Maader El Kabir dans l'élaboration du diagnostic, l'analyse spatiale et la définition des grandes lignes de stratégie d'intervention pour un aménagement intégré de l'espace communal.

a-2 -Conduite de la recherche sur le terrain :

A travers, les éléments d'investigation précédemment cités, il faut souligner que nous avons délibérément privilégié l'analyse qualitative des phénomènes étudiés, nos prospections ont été menées dans des zones homogènes ayant des caractéristiques physiques distinctes, le littoral situé à l'Ouest de notre zone d'étude et l'intérieur Est, 5 (Cinq) douars ont servi de base à une étude exhaustive, il s'agit des deux douars Ouled Noumer Kabla et Sahel situés sur la bande littoral, le groupement constitué par Adouar Sidi Ali, Tibouzar et Azib Oumarzgan sont considérés assez représentatifs pour l'étude des douars situés aux confins intérieures. Ce travail de terrain a été réalisé en deux étapes :

1. La première étape a porté sur la collecte des informations générales à travers les études bibliographiques spécifiques. La prise en compte des résultats de ces études s'avère d'une importance capitale pour valoriser les acquis et prévoir des investigations supplémentaires susceptibles de combler les lacunes. L'examen de ces études montre qu'elles sont très riches en informations dans leurs domaines respectifs et constituent une base de données précieuse pour la caractérisation globale du contexte de la zone d'étude et notamment en matière d'inventaire. En effet, des données assez importantes ont été établies à l'échelle des principaux sites et des zones éco – géographiques, ainsi qu'une caractérisation des principales espèces et populations des animaux domestiques, des activités des populations cibles, l'histoire de l'occupation du sol, les formes d'utilisation de l'espace pastoral, les institutions locales existantes, la description de quelques sources de conflits, etc. Les études académiques et travaux universitaires au niveau provincial sont assez fournis sur le plan quantitatif, fondées essentiellement sur des mémoires de fin d'étude encadrés par nous-mêmes ou par d'autres collègues du Département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Agadir. Cependant, ces études restent générales, quoique certains aspects, ont atteint des niveaux de précision assez fins (échelle des grands parcours par exemple, et des fractions voir même de certains douars), ces données ont été détaillées encore davantage en fonction de l'échelle de planification retenue comme unité de travail, c'est à dire le niveau communal. Il faut souligner que les aspects analytiques de la majorité de ces travaux et leur ancrage avec la problématique du développement local reste assez rudimentaire.
2. La seconde étape a été consacrée aux entretiens directs avec les populations locales, au niveau des exploitations agricoles. Ce travail a concerné 15 exploitations sélectionnées en fonction de leur répartition géographique, de leur appartenance aux différents systèmes territoriaux. Les questionnaires (Voir annexe) comprenaient deux grands volets se rapportant respectivement aux systèmes de production, et à la situation socio économique de l'exploitation. Force est de constater que 5 ateliers ont été organisés au sein de la Commune Rurale(CR) d'El Maader avec les principaux acteurs (paysans, émigrés, Administration, élus locaux), ils ont porté sur le diagnostic de la situation à la lumière des études de cas, l'analyse des données et le processus de planification local ayant abouti à l'identification des principaux axes de développement de la CR El Maader.

Un support de cartographie thématique et d'imageries satellitaires a été utilisé pour éclairer l'analyse de l'état des lieux et l'identification des axes de développement choisis, cet instrument a été développé par

l'équipe du projet PERIPOD en collaboration avec le groupe multidisciplinaire relevant du département de Géographie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir (Groupe WAHIA).

B- Approche en milieu urbain

Pour le volet urbain, nous avons procédé à une analyse de la situation socio-économico-environnementale au niveau du Grand Agadir. En traitant de sa dynamique humaine et historique, de son peuplement, de sa réalité économique à travers une analyse par composante (habitat, industrie, tourisme, espaces vert, etc). Enfin, en nous intéressant plus particulièrement à l'étude des contraintes et de leur impact, analysées sous divers angles. Il faut souligner qu'à l'ambition des objectifs, s'opposent la prudence et la modestie de la méthode. On n'insistera jamais trop sur les difficultés que présente la progression sur un terrain de recherche peu défriché mouvant et instable, où aucune piste n'est sûre ou continue.

b-1 Un diagnostic environnemental

Diverses études menées depuis la fin des années quatre vingt dix, ont eu pour point focal conclusif de mettre en exergue le fait suivant. A savoir que durant la décennie écoulée, les divers projets de développement rural et de gestion des ressources naturelles engagés sur le plan national au Maroc, émanaient quasi exclusivement des autorités centrales spécifiques concernées avec comme point d'appui les services techniques multiples, répartis pour ce faire au niveau des provinces. D'où logiquement, l'inévitable aspect « sectoriel » qui en découle quant aux actions menées ; de même qu'une forme de propagation descendante au niveau des échelons décisionnels. Oblitérant par là même les nombreuses synergies productives pouvant s'opérer de part et d'autre.

Dans ces conditions, nous avons voulu faire des essais très nombreux afin de ne négliger aucune piste, et afin de sélectionner les sources les plus intéressantes. Aussi, dans cet(te) esprit et pour être en conformité avec notre démarche de départ, pour mieux saisir l'impact du développement sur l'environnement et pour enrichir notre approche des sciences humaines et sociales ; nous avons intégré dans notre équipe un collègue Ingénieur d'état en biotechnologies industrielles et environnement . D'où la dimension résolument scientifique et techniciste prise par ce travail et la justification des personnes ressources ainsi, de ce fait sollicitées. Ceci, afin de pouvoir entre autres, donner des réponses aux questions que nous avons soulevées dans notre diagnostic urbain. Avec l'objectif de réaliser un diagnostic environnemental. A bien des égards, un tel diagnostic permet de se faire rapidement une idée du profil environnemental de la collectivité urbaine en quantifiant les flux de production, ceux des ressources naturelles et des matières premières ainsi que les principaux rejets ou émissions. Faisant ressortir les impacts majeurs sur l'environnement (qualité de l'air, approvisionnement en eau, pollution des sols, stockage des déchets, etc.) ainsi que les inefficiences dans l'utilisation des ressources à l'intérieur du système urbain (au niveau des réseaux de distribution d'eau, d'énergie, infrastructures, etc.).

b-2. Des enquêtes dans les bidonvilles

L'objectif de l'enquête étant de connaître cette population en vue de déterminer un certain nombre de paramètres récurrents susceptible de constituer des facteurs explicatifs généraux, probants. Il s'agira entre autres de déterminer leur localisation d'origine, les raisons du choix de la ville d'Agadir comme lieu de fixation, celles d'Anza plus particulièrement, ainsi que les causes de leur migration. On verra alors se profiler la carte spatio-temporelle d'une trajectoire migratoire saisie dans sa dynamique. Elle vise à faire ressortir le type d'habitat occupé, la composition de la famille (avec présence ou non d'ascendants de membres de la famille élargie) « l'activité professionnelle » exercée et le lieu de travail, les rapports entretenus avec la région d'origine (en terme de retours plus ou moins fréquents durant les fêtes, campagnes agricoles, affaires familiales...) ; investissent-ils dans leur milieu d'origine de façon directe ou à travers des envois de fonds. A contrario, selon la durée de leur implantation ont-ils intégré (et jusqu'à quel point) les marques et valeurs de la citoyenneté. On signalera à cet égard le constat fait par l'équipe, de la présence prégnante d'animaux domestiques divers auprès des habitations (bovins, ovins, caprins, volaille) de même que des plants éparses de culture. Plus généralement on a tenté de connaître leurs rapports à l'environnement extérieur immédiat, notamment leur perception et analyse du phénomène de pollution

avérée dans le secteur. Par extension s'il existe ou non dans leur cas des rapports avec les représentants institutionnels locaux (sont ils par exemple regroupés autour d'associations, de groupements représentatifs par extension s'ils envisageraient de faire parti d'un tel type d'organisation s'il existait ou qu'on le leur demandait) ; les types de relation entretenues avec les autorités locales (phases de confrontation, négociation, évitement) Dans un futur plus ou moins proche, formulent ils le projet de quitter le bidonville et dans l'affirmative pour quel autre lieu et type d'habitation ; de même à quelles conditions (en échange d'un logement à bas prix, suite à l'acquisition d'un terrain etc...).

Quant à l'habitat proprement dit, nous avons cherché à déterminer les relations de proximité entretenues avec le type de matériaux utilisés (carton, plastique, bois, briques, ciments) avec la détermination d'étapes dans la viabilisation et la pérennisation de cette structure (en terme de solidité/visibilité/légitimité). De même le type d'équipement électroménager possédé selon le rapport d'une ouverture technologique tout à la fois instrumentale et ludique (réfrigérateur, gazinière, télévision, antenne parabolique et...) Ce qui soulève la question des moyens mis en œuvre pour accéder à ce même habitat (occupation gratuite illégale du terrain, achat auprès d'un intermédiaire d'un lot de terrain ou d'une baraque...).voisinage (rapport personnels, familiaux, ethniques, conviviaux...).

Nous avons au départ envisagé de mener une enquête au sein de la ville limitrophe et en réalité véritable « satellite » d'Agadir, à savoir la commune d'Anza. Celle-ci ayant intégré le giron municipal depuis 2002. Nous nous sommes très vite rendu compte de l'existence d'un véritable problème. A savoir que nous avons progressivement perçu, tout à la fois une forme de lassitude et de désintéressement, un manque manifeste de volontarisme si ce n'est parfois des expressions de résistance, de la part des habitants concernés. Aussi avons-nous d'emblée cherché à connaître les raisons d'une telle résistance. Or il est apparu qu'une enquête précédente avait eu lieu peu auparavant et qu'elle venait tout juste de se clore. Prospection ayant englobé les 15 bidonvilles d'Anza, avec le but énoncé de procéder à une opération de recasement de ces populations. Mais dans la mesure où les habitants n'avaient encore à ce jour, rien vu venir. Ces derniers ne comprenaient pas pourquoi de nouveaux enquêteurs s'étaient rendu sur place, les sollicitant à nouveau pour procéder à une autre investigation.

b-3. Les raisons du choix du douar 'Lagouira'

Aussi a-t'il fallu rapidement réagir. C'est pourquoi à la suite d'une réunion avec l'ensemble des collègues impliqués, avons-nous procédé à une tentative de réorientation. Soit l'élaboration d'une étude consacrée à un nouveau quartier, situé pour sa part, à l'intérieur de la ville d'Agadir. Etant parmi les plus anciens des bidonvilles et placé même au sein de ce qui est devenu le centre ville. Lieu dénommé douar « Lgouira ». Nous avons non seulement prévu de faire une enquête sous forme de questionnaires auprès de l'ensemble de chef de ménage, mais aussi de recourir à des entretiens semi-directifs, sous forme de récits de vie. Il a été décidé de prendre en considération tout à la fois les habitants, mais aussi ce qui continue à être une sorte de « marché » à l'intérieur de ce bidonville. Les raisons quant au choix du lieu sont multiples, à savoir que :

- c'est l'un des plus anciens de la ville d'Agadir.
- il y existe un marché en « dur », fermé ; et dont une grande partie se trouve désaffectée. Marché non plus consacré comme autrefois aux denrées alimentaires, mais qui joue désormais un rôle des plus importants dans le recyclage d'un certain nombre de produits et de déchets. Ce qui n'a pas manqué d'éveiller notre intérêt.
- une association a été constituée pouvant conduire à son étude et à une mise en perspective comparatiste avec d'autres associations implantées dans la ville d'Agadir.

L'enquête dans le bidonville, requiert non seulement une certaine maîtrise de ce type d'espace, en fonction de complexité et de complicité du champ d'investigation, mais aussi de la nécessité d'une préparation particulière. Pour une enquête aussi complexe et aussi délicate que la nôtre, l'organisation des travaux sur le terrain a conditionné pour beaucoup la réussite de l'opération. Toute défaillance du personnel de collecte des données dans l'exécution de son planning ou de son comportement pouvant porter préjudice quant au bon déroulement de l'opération. Et par conséquent fausser les résultats. Ou créer des problèmes avec les autorités locales. Ce dont nous avons tenté de nous prémunir en préparant des guides d'entretien destinés aux institutions locales, aux représentants de la société civile, aux commerçants et aux habitants. Nous avons, délimitées des zones d'intervention, préparé le planning de travail des

enquêteurs, assurés les recrutements des 15 jeunes chargés de l'enquête, assurée leur formation, et le suivi du déroulement sur le terrain. Pour ce faire, une formation a été à l'ISIAM, sur l'utilisation du logiciel du traitement des données, sur les modalités du dépouillement et la présentation des résultats. De même que le niveau de formation (minimum bac+2), le degré de connaissance de la zone d'intervention, la connaissance du berbère sont les trois critères qui ont été retenus pour la sélection des enquêteurs. Ces critères demeurent des plus fondamentaux pour que ceux-ci puissent s'acquitter convenablement de leur tâche mais aussi adopter le comportement nécessaire face aux populations cibles de l'enquête. Chaque équipe formée de 5 enquêteurs et un contrôleur a travaillé dans un ensemble d'unités primaires. Le quartier étudié a été créé dans les années 45, suite à la grande sécheresse ayant entraîné la famine qu'a connue le sud du Maroc dans son ensemble, à tel point qu'elle fut appelée « l'année de la faim » ou « l'année sombre ».

Pour les origines géographiques, 85% des primo- arrivants étaient des membres des tribus « Reguibat » formant le sud du Sahara actuel. Ces tribus nomades se sont alors installées dans ce qui était autrefois la périphérie de la ville d'Agadir et dont l'expansion continue a produit cet état paradoxal de nouvel épicerie urbaine. Quartier ayant gardé son appellation nomade première 'Lagouira'. Au début, l'habitat était essentiellement constitué de tentes réparties à la limitrophe, sur ce qui fut autrefois les franges de la ville d'Agadir. Un des objectifs étant, comme cela nous a été confirmé par des témoignages, de passer le cap de cette période de disette, avant de repartir comme nomade ailleurs. Pour des raisons de sécurité, les responsables les ont circonscrits dans des endroits bien délimités leur attribuant des numéros ceci afin de pouvoir mieux les identifier. De même, ayant trouvé, pour la plupart, des emplois dans les usines alentour, les tentes se sont au fur et à mesure transformées en petites baraques réparties tout au long d'un court d'eau 'saisonnier' appelé « oued Tildi ». Ceci en dépit des mesures entreprises par les différentes municipalités pour arrêter ce flux et développer ce quartier.

Ainsi, dans ce quartier le nombre de baraques est passé de 491 en 1998 à 502 en 2002 et 638 en 2003. Le nombre de foyers ou ménages a progressé quant à lui de 495 en 1998 à 585 en 2002 et plus de 600 aujourd'hui. Le nombre global de résidents du quartier étant de 3226 habitants dont 1545 hommes et 1679 femmes. Il se situe géographiquement en plein centre de la ville, entouré au nord par des villas et au sud par ce qui fut autrefois le quartier industriel et se transforme en zone d'immeubles. Ce développement est loin d'être une spécificité locale. D'ailleurs, la migration vers les zones urbaines est la réponse des ruraux à l'impasse et aux privations, mais trop souvent pour rejoindre les rangs des pauvres des villes, et peser sur des équipements collectifs déjà fragiles.

C- Recueil et traitement des données

Un projet de questionnaire a été élaboré (annexe n° XXX) avec de plus un guide d'entretien l'accompagnant (annexe XXX) et pour lequel a été sollicité le concours de l'Agence Nationale contre l'Habitat Insalubre. L'objectif méthodologique principal de l'équipe a été de le focaliser sur un quartier du grand Agadir, plus précisément un bidonville situé au nord de la ville dans le haut atlas. Zone de très forte concentration industrielle avec en alentour une population rurale. Il a pour particularisme historique d'être le premier lieu d'implantation de type « bidonvillois » et ce, dès 1936. Les projets des résidents du bidonville de Lagouira, les trajectoires passées, présentes et futures qui les caractérisent, les multiples obstacles rencontrés lors de l'acquisition du « logement », ce thème revêt un caractère particulièrement important eu égard aux expériences vécues par bon nombre de ruraux locaux dans leurs tentatives d'investir l'espace de la cité, en particulier les difficultés qu'ils semblent devoir connaître à cet égard sur le plan social, économique, sanitaire, légal ou privé, etc. Les thèmes étudiés devront mener à des analyses pertinentes et opérationnelles qui seront mises à la disposition des décideurs institutionnels et ONG pour les aider à prendre les mesures et actions éventuelles nécessaires en faveur de cette population. Ceci en ciblant de façon prioritaire et sélective le domaine qui nous intéresse à savoir : l'immobilier, le foncier, le socio-économique et l'environnemental. Afin d'obtenir un maximum d'informations spontanées, l'équipe a opté pour des entretiens non-directifs axés sur des récits de vie. Un certain nombre de consignes ont été données aux enquêteurs (durée de l'entretien, politesse, détente, types de questions à poser, langue utilisée, etc.) (Voir annexe XXX pour les détails).

c. 1. Le questionnaire

Les questions qui figurent dans le questionnaire sont généralement simples, directes et explicites. Le Questionnaire est divisé en plusieurs segments, chacun portant sur un sujet déterminé. Il existe deux types de questions :

Questions fermées ; pour ce genre de questions, les modalités de réponses sont données dans le questionnaire

Questions ouvertes : contrairement aux questions fermées, les réponses ne sont pas prévues, et par suite ne sont pas données dans le questionnaire.

Par ailleurs, deux grandes catégories de questions forment la charpente du questionnaire :

- 1- Questions quantitatives : elles concernent des caractères quantitatifs mesurables (exemple age, envois d'argent, investissement, nombres du ménage...);
- 2- Questions qualitatives : elles concernent des caractères qualitatifs non mesurables. Chaque question qualitative comporte un certain nombre de modalités codées.

c. 2. Traitement des données

1. Codification des variables

A partir des questionnaires, nous avons établi les variables à traiter statistiquement. Ainsi, nous avons distingué les variables discrètes (nominales et ordinales) des variables continues (intervalles, ratios).

2. Définition du cadre d'analyse

Il s'agit de définir les différents traitements nécessaires pour répondre aux questions de l'étude. Nous avons procédé par traitement statistique univarié afin d'étudier les différentes variables et contrôler la saisie des données. Les techniques statistiques utilisées sont :

- La distribution de fréquences, pour les variables discrètes,
- Les statistiques descriptives (moyennes, variances, écart- type, minimum, maximum...), pour les variables continues.

Ces premières analyses effectuées avaient pour objectif de décrire plusieurs types de données :

- Variables démographiques relatives à la population sondée,
- Caractéristiques socio-économiques, professionnelles et financières des ménages,
- Caractéristiques relatives aux migrations, mobilité géographique et peuplement.

Dans ce qui suit, nous essayerons d'exposer les différentes relations étudiées afin de répondre aux objectifs de l'enquête.

a- Relation entre la situation familiale et l'âge

Cette analyse nous permet de savoir s'il existe une relation entre la situation familiale et l'âge des répondants. Cela nous montrera si les différentes situations familiales (marié, célibataire, divorcé et veuf) de notre population ont les mêmes moyennes d'âge ou pas. La technique d'analyse de variance reste la mieux appropriée car la variable "situation familiale" est nominale alors que l'âge est mesuré sur l'échelle ratio.

b- Relation entre le niveau de scolarité et l'âge

La relation ainsi déterminée nous expliquera si le niveau de scolarité est relié à l'âge des répondants. La technique d'analyse de variance étant la mieux appropriée car la variable "niveau de scolarité" est ordinale alors que l'âge est mesuré sur l'échelle ratio.

c- Relation entre la situation dans le travail et l'état familiale

Par cette analyse, nous essayerons de montrer la relation qui peut exister entre la situation dans le travail et l'état familial. La technique d'analyse de tableau croisé sera appliquée puisque les deux variables sont discrètes.

d- Relation entre le lieu de naissance et l'état familiale

Afin de mieux comprendre la relation pouvant exister entre le lieu de naissance et l'état familial, nous procéderons par la technique d'analyse de tableau croisé.

e- Relation entre l'activité principale et le sexe des répondants

La relation entre l'activité principale et le sexe des répondants nous permettra de constater s'il y a des différences entre les hommes et femmes en ce qui a trait à leur activité principale, pour cela la technique la plus appropriée est l'analyse de tableau croisé.

f- Relation entre l'activité secondaire et le sexe des répondants

L'existence des similitudes entre les deux sexes relatives à l'activité secondaire sera observée grâce à la relation étudiée entre l'activité secondaire et le sexe des répondants. La technique la mieux adaptée demeurant l'analyse de tableau croisé.

g- Relation entre le niveau de scolarité et le sexe des répondants

Cette relation permettra de déceler le lien qui peut exister entre le niveau de scolarité et le sexe de la population sondée. Pour traiter cette relation nous appliquerons La technique d'analyse de tableau croisé.

h- Relation entre la date d'installation et la situation familiale

La relation entre la date d'installation et la situation familiale permettra de constater s'il y a des différences entre les mariés, les célibataires, les divorcés et les veufs en ce qui a trait à leur date d'installation, pour cela la technique la plus appropriée est l'analyse de tableau croisé.

i- Relation entre l'épargne et le sexe des répondants

L'étude de La relation qui peut subsister entre l'épargne et le sexe des répondants nous permettra de constater s'il y a des similitudes de possibilités d'épargne entre les hommes et femmes. La technique la plus appropriée est l'analyse de tableau croisé.

j- Relation entre l'épargne et les dépenses mensuelles

Pour constater le lien pouvant exister entre les possibilités d'épargne et les dépenses mensuelles, nous procéderons par la technique d'analyse de tableau croisé.

k- Relation entre l'épargne et l'âge

Cette analyse nous aidera à conclure sur une possible relation entre l'épargne et l'âge des répondants. La technique d'analyse de variances est la mieux appropriée dans ce cas.

3. Protocole d'analyse des données

Les données recueillies à partir des questionnaires ont fait l'objet de traitements statistiques à l'aide du logiciel SAS (Statistical Analysis System) qui est l'un des logiciels les plus performants à l'échelle internationale : SAS (Statistical Analysis System). SAS permet d'exécuter plusieurs traitements statistiques. En effet, SAS est très performant dans le cas d'analyse univariée (distribution de fréquences et statistiques descriptives: moyennes, variances, écart-type, mode, médiane...), l'analyse bivariée (tableaux croisés, comparaison de moyennes, corrélation, régression simple...) et l'analyse multivariée (régression multiple, l'analyse factorielle, l'analyse discriminante, Multidimensional Scaling, Le Clustering...).

Chapitre 2 : Environnement naturel de la Région de Tiznit

Introduction

La Province de Tiznit fut créée dans le cadre de la politique de décentralisation, par le Dahir n° 1-74-688, le 3 avril 1975. Il comprend 4 communes urbaines et 5 cercles ruraux constitués de 40 communes rurales. Comprenant 344 831 habitants lors du dernier recensement, perdant ainsi 2 990 habitants par rapport au recensement de 1994, soit une baisse de 0,9%. Il représente 6,5% de la population urbaine régionale et 14,2% de la population rurale. C'est l'une des deux provinces qui a connu une baisse au niveau nationale. Elle est passée d'un taux de croissance moyen de 1% entre 1982 et 1994, à -0,1% entre 1994 et 2004, pour un taux de 1,4% pour la Région et de 1,7% pour l'ensemble du Maroc. C'est la conséquence d'un exode rural, encore actif. D'ailleurs sa population urbaine a connu une augmentation significative, passant de 70 001 en 1994 à 82 858 en 2004, tout en restant en décalage de la moyenne nationale et régionale qui sont respectivement de 3,5% et de 2,1%, contre 1,7% pour la Province de Tiznit. Avec une concentration de 64,8% des citadins de la province dans la ville de Tiznit, 24,2% pour Sidi Ifni et à peine 6% pour Tafraout et 5% pour Lakhsasse,

2.1. Localisation et grands aspects du relief : un relief contrasté

La région est constituée d'une mosaïque de formes topographiques représentées en majorité par des montagnes et des plateaux qui constituent une contrainte topographique majeure (enclavement, exigüité des terres arables) mais présente l'aspect d'un véritable château d'eau pour les plaines du Massa et de Tiznit. Ses ressources en eau sont en nette diminution du fait de cycles de sécheresse prolongés et récurrents et surtout en raison d'une dégradation des ressources naturelles (érosion des sols, recul des forêts, etc.) et d'un exode rural et agricole survenus depuis plus d'un demi-siècle. Globalement, on peut subdiviser la région de Tiznit en deux zones distinctes sur le plan topographique :

2.1.1. L'Anti Atlas occidental

L'Anti atlas est un vieux massif (2531 m Jbel Aklim): ses versants tournés vers l'atlantique sont humides et abritent des sols qui permettent une culture céréalière. Il est essentiellement constitué de deux anticlinaux évidés en boutonnières, où affleure le substrat précambrien : le Kerdous et le massif d'Ifni. Au pied du versant ouest de l'Anti Atlas, se situe la plaine de Tiznit qui bénéficie des apports d'eau issus des zones montagneuses.

2.1.2. La plaine de Tiznit proprement dite :

Cette plaine côtière est limitée au nord par l'Oued Massa, au Sud par le massif des Akhssas (Anti Atlas), à l'Est par le Kerdous, à l'ouest par le massif d'Ifni et le cordon dunaire littoral. Sa superficie est de 1200 Km². Elle est drainée par l'oued Adoudou, qui la traverse d'Est en Ouest, et par les affluents gauches de l'Oued Massa. L'altitude varie entre 0 et 600 m. La plaine de Tiznit est recouverte de formations quaternaires constituées de calcaire lacustre, conglomérat, dune bordant la côte, limons des terrasses fluviales, cônes de déjection et éboulis de bas versant et croûtes calcaires.

2.2. Un climat rude

La plaine de Tiznit par sa situation en latitude de 29°30 demeure dans le domaine méditerranéen. Elle reçoit encore des perturbations des dépressions polaires profondes qui s'y pénètrent selon des flux de perturbations Sud-ouest et Ouest en même temps qu'elle subit des influences sahariennes dues au stationnement prolongé de l'Anticyclone nord-Africain sur ces latitudes. L'aridité due à la faiblesse des précipitations annuelles, est cependant atténuée par la fraîcheur du proche Océan (10 cm). Le climat peut être approché à partir des stations de la plaine de Tiznit (Eaux et Forêts) et la station du barrage Youssef ben Tachefine.

2.2.1. Les précipitations : irrégularité

La hauteur moyenne des précipitations annuelles est faible et ne dépasse pas les 200 mm. Les valeurs de cette donnée varient selon les périodes d'observations :

Période d'observation	Nombre	Moyenne	Source
1925-1949	25	154	Atlas du Maroc
1935-1953	13	164,5	
1933-1963	31	189	
1933- 1988	56	171,8	

Ces variations traduisent l'alternance de périodes sèches et humides tout au long des soixantaines d'années d'observation ; les décennies des années vingt à quarante se caractérisent par une sécheresse relative du climat, suivies par les décennies cinquante à soixante qui ont été plus humides pour laisser place de nouveau aux décennies plus sèches des années soixante- dix et quatre-vingts. L'amplitude extrême des hauteurs annuelles à Tiznit est de 256 mm, entre un maximum de 299,2 mm enregistré en 1954 et 43, 2 mm enregistré en 1934. Au niveau du barrage Ben Tachefine, cette amplitude, est de 305,1 mm, entre un maximum de 361,3 mm en 1968-69 et un maximum de 56,2 mm en 1985-86.

Graphiques

La répartition des précipitations saisonnières se caractérise dans les deux stations, de Tiznit et du Barrage, par une relative concentration de la pluviosité en saison hivernale, avec respectivement 49% et 52% de la hauteur annuelle.

Les moyennes des pluies saisonnières se présentent comme suit :

Saisons	Tiznit	Barrage
Automne	44,4	40
Hiver	87,5	87,4
Printemps	40	36,9
Été	4,5	1,7
Total	176,5	167

Source : Recoupement données DPE-EF.

2.2.2. Les températures

La moyenne annuelle varie de 19° à 19°7 respectivement à Tiznit et au Barrage Youssef ben Tachefine, elle devrait enregistrer une légère diminution de 0°5 à 1° sur le secteur littoral et côtier de la plaine (rappelons que celui d'Agadir est de 18°45). L'amplitude moyenne annuelle est modérée ; elle enregistre à Tiznit 13°, elle est plus élevée vers l'intérieur, alors

qu'elle diminue sur le littoral pour atteindre une valeur proche de 11 à 12°C (la valeur enregistrée à Agadir est de 10°C).

L'amplitude extrême des températures qui est de 24 à Tiznit marque déjà le caractère semi continental du climat thermique de la plaine. Elle devrait être plus modérée sur le littoral et le secteur côtier (Agadir, station balnéaire du Souss, enregistre à titre de comparaison une amplitude extrême des températures maximales du mois le plus chaud et des températures minimales du mois le plus froid).

Le mois le plus chaud au barrage, station de l'intérieur est en général précoce et survient en juillet et/ou Août, avec une température moyenne de 23,8 à 23,7 ; alors qu'à Tiznit, en situation plus méridionale et plus proche de l'Océan, ce mois est plus tardif et survient en Août, avec une température moyenne plus élevée de 24,45 et une température maximale de 31,8. A titre de comparaison, la station d'Agadir en situation plus septentrionale et plus côtière, août est le mois le plus chaud, avec des températures moyennes et maximales plus basses, respectivement de 22,35 à 26,7. Aussi, peut-on déduire, que sur le périmètre l'été est certainement tardif en Août, avec une température moyenne du même ordre que celle du Barrage et, une température maximale plus atténuée que celle de Tiznit, comprise entre 28° et 30°.

Le mois le plus froid est situé pour les trois stations en janvier. On enregistre aux stations d'Agadir et Tiznit des températures moyennes et minimales de même ordre, respectivement de 13,7 et de 7,3, qui soulignent le caractère tempéré de l'hiver du secteur côtier et littoral des plaines du Sud-Ouest. La station du Barrage, de par sa situation plus interne, se caractérise par un hiver plus chaud avec une température moyenne de janvier de 15,3.

Tout au long de l'année, des températures maximales absolues mensuelles supérieures à 30° C sont enregistrées d'une année à l'autre, sur tous les mois de l'année, avec certes une faible fréquence (inférieure à 0.1) sur les mois de l'hiver de décembre à février.

2.3. La végétation

Les types de végétations de notre zone d'étude ont été distingués sur la base de stratification du couvert végétal recueilli auprès des services des Eaux et Forêts et des relevés de terrains. Les principales formations participant à la physionomie de la végétation se présentent comme suit :

- Les formations de matorral à Euphorbes se caractérisent par une stratification assez complexe, comprenant :
 - La strate buissonnante à recouvrement relatif compris entre 25 et 75 %. Elle comporte des espèces à intérêt écologique (Eaux et Forêts, Tiznit), telles que *Euphorbia regis-jubae*, *euphorbia echinus*, *Senecio anteuphorbium*, et autres espèces à intérêt pastoral telles que *Asparagus pastorianus*, *Asparagus altissimus*, *Acacia gummifera*, *rhus tripartitum*, *Lycium intricatum*, *withania frutescens*, *Ephedra altissima*, dont la productivité fourragère, bien que faible, est utile surtout en période de soudure.
 - La strate chamephytique, à composition variable et de recouvrement en proportion inverse du degré d'ouverture des strates supérieures ; sa participation à la constitution de réserves fourragères sur pieds est importante. Parmi les espèces clefs, on trouve *Chamaecytisus albidus*, *Genista microcephala*, *Altriplex colorei*, *Teucrium sp.*

- Une strate graminée (El Aich, 1996) vivace à *Digitaria communtata*, *Cenchrus ciliaris*, *Hyparrhenea hirta*, *aristida* sp.
 - Une strate herbacée dominée par les throphytes, contribue selon son degré de recouvrement, à augmenter le pis de productivité de la saison humide, dans des proportions assez notables.
- Les formations de cultures annuelles à mauvaises herbes qui accompagnent des cultures céréalières. Ces mauvaises herbes sont soigneusement récoltées par les paysans et constituent un appoint alimentaire pour les troupeaux.
 - Les arbres (*Argania spinosa*, *Acacia Gummefera*) : leurs physionomies varient en fonction de l'environnement écologique (montagne, plaine, piémont), leurs densité est faible (moins de 30 arbres par hectares en moyenne). L'arganier (*argania spinosa*) espèce endémique nulle part représentée au monde et fort riche de l'intersection de plusieurs flores tropicales, macaronésiennes, endémiques et méditerranéennes, elle constitue une aire biogéographique providence dans le sens ou elle est très engagée latitudinale ment dans le désert et constitue le dernier massif forestier de l'Afrique du nord (voir plus loin).

2.4. Les sols

Plusieurs conditions interviennent dans l'évolution pédologique de cette zone :

- le relief accidenté sur les pans de 'anti-atlas occidental et la raideur des pentes, ne facilite pas la pédogenèse
- l'agressivité climatique qui provoque une érosion hydrique qui emporte les niveaux supérieurs des sols,
- Des roches carbonatées et des croûtes qui, sous un climat sub-aride s'altèrent difficilement et ne donnent que des sols peu évolués,
- L'épierrage et le labour mécanisé bouleversent la stabilité des profils.

2.4.1 Les plus importants types de sol sont :

- Les sols fersiallitiques: Ils se trouvent au bas des versants, sur des pentes faibles. Ils sont liés au bioclimat aride et à l'étage infra méditerranéen. La végétation correspond à une arganeraie à euphorbe oursin et *genista ferox* (Pelletier). Il existe des sols bruns fersiallitiques : ce sont des sols sur schistes et micaschiste archéens, sur des pentes douces et des altitudes < 1000m. Ce type de sol relève du bioclimat semi-aride et de l'étage thermo méditerranéen. La végétation est représentée par l'arganier et un matorral à lavandes. Il est non rubéfié, le taux de matière organique est très faible. Le pH est neutre en surface et devient alcalin en profondeur. Le profil est argileux dans les horizons alluviaux.
- Les sols brun s rouges subarides : ce sol se trouve sur des calcaires adoudouniens, sur des altitudes moyennes autour de 460m, au bas de versant, sur les pentes de 10%. La végétation est une arganeraie à euphorbe oursin. Ce type de sol est lié au bioclimat aride et à l'étage inframéditerranéen.

Le taux de matière organique, reste encore relativement élevé en profondeur. Le profil est entièrement carbonaté et le taux des carbonates augmente avec la profondeur. Le pH est basique. Le complexe absorbant, moyennement saturé en surface. Ces sols présentent des signes d'une intense altération ancienne. Cependant, il apparaît que la zone étudiée est formée d'une mosaïque de sols à vocations variées liées essentiellement à plusieurs indicateurs physiques (reliefs, climats, sols et bilan hydrique).

2.4.2. Vocation des sols

- Au niveau de l'Anti-Atlas, les sols des vallées du versant nord couvert de forêts d'arganier- permettant une certaine exploitation agricole avec des plantations d'amandiers, figuiers et palmiers, mais plus à l'intérieur, la vocation est essentiellement pastorale.
- Au niveau de la plaine de Tiznit, il s'agit d'un type de plaine d'accumulation remblayée par des alluvions de toute sorte. Les sols sont relativement riche, mais l'aridité constitue un facteur limitant très sérieux, la vocation est céréalière (extensive) et pastorale.

2.5. Les ressources en eau

2.5.1. Eaux superficielles : Ecoulement essentiellement saisonnier

Vu la position géographique méridionale par rapport au reste du Maroc, la grande majorité de notre zone d'étude appartient au domaine semi-aride. Les principaux bassins hydraulique sont l'Oued Adoudou au nord et l'O.Massa au constitue la limite sud de notre zone d'étude. Le bassin de l'Oued massa : C'est un bassin côtier de 3784 km², dont 3550 dans l'Anti Atlas. Il est constitué des terrains précambriens du massif du Kerdous et de leur auréole sédimentaire calcaire (adoudien et géorgien)

Le régime du massa est très influencé par les irrégularités climatiques et se caractérise par des crues violentes et brusques interrompant de longues périodes de sécheresse, le débit spécifique moyen est de 1,4 litre/S/Km², les étiages sont prolongés et arrivent à 300litres/s. les crues sont en moyenne de 5 à 6 par an, les hydro grammes montrent des pics caractérisant le ruissellement élevé et concentré dans le temps. Les probabilités de débits maxima instantanés sont de 5200m³ pour la crue millénaire et 3400m³/S pour la crue centenaire et 1800m³/s pour la décennale. L'Oued Massa est depuis 1973 régularisé par le barrage Youssef ben Tachfine d'une capacité de 310 millions de m³ (cette capacité est modifiée progressivement par l'envasement de la retenue estimé à 1,6hm³/an), destiné à l'irrigation du périmètre de Massa et plus récemment à l'alimentation en eau potable de la ville de Tiznit et de quelques localités suburbaines et rurales de la province.

2.5.2. Eaux souterraines

Les ressources en eau de la plaine de Tiznit proviennent de ' réservoirs :

- a. Les calcaires adoudiens et géorgiens qui donnent les sources du flanc occidental de l'Anti-atlas et alimentent par abouchement des formations quaternaires,
- b. Les schistes altérés et grés acadiens qui sont alimentés par les p[^]luies et les épandages de crues sur les bords de la plaine,
- c. Les calcaires lacustres où aboutissent les apports des bordures et les ruissellements de l'Oued Adoudou,
- d. Le réservoir dunaire du NW qui constitue vraisemblablement une entité indépendante du reste.

Conclusion

Les effets conjugués de la pression anthropique croissante sur les ressources naturelles et des conditions climatiques sévères engendrent des dysfonctionnements de l'écosystème général au niveau de la région de Tiznit (consommation en eau par l'agriculture, l'urbanisation, le tourisme, envasement du barrage Youssef Ben Tachfine, ensablement, etc.). Ces effets sont amplifiés par les modes et systèmes inappropriés d'exploitation des ressources naturelles disponibles. Cela conduit à la régression des massifs forestiers, à la diminution de la disponibilité des ressources en eau et leur pollution, et à la dégradation des parcours et des sols, pouvant engendrer la désertification et la disparition de certaines espèces animales et végétales.

Ces perturbations qui affectent les ressources biologiques et les potentialités des terres, se traduisent par la détérioration du niveau de vie de la population, l'abandon des terres et l'exode rural ou l'émigration. Même les progrès rendus actuellement possibles par les nouvelles techniques et les nouvelles politiques en matière d'environnement et d'aménagement hydro agricole semblent ne plus contrecarrer le poids de l'accélération de l'accroissement démographique et du développement économique.

Dans ces contextes, des stratégies d'adaptation à ces contraintes écologiques semblent maintenir encore l'équilibre entre la terre et les hommes, la migration, la pluri activité pratiquée en milieu rural, deviennent la norme de régulation pour juguler le phénomène de la baisse des ressources naturelles, mais jusqu'à quand ?

**Chapitre 3 : Pression anthropique, migrations et croissance urbaine
dans la région de Tiznit**

Introduction

Dans la région de Tiznit, les domaines de l'environnement en général et du développement rural en particulier sont confrontés à des systèmes de plus en plus complexes, conséquence des évolutions historiques de l'occupation du sol. Les systèmes qui constituent cet environnement évoluent en permanence, mais semblent le plus souvent en déséquilibre en réponse à des enjeux sociaux, sociétaux ou économiques contraignants.

Nous analyserons cet environnement de manière globale et systémique, en attachant une attention particulière aux aspects d'adaptation des hommes, des aspects culturels (en référence à la civilisation arganière), à la sensibilité des milieux. Aussi, la problématique environnementale rurale sera envisagée à la hauteur d'un enjeu global, interdisciplinaire, impliquant ce qui est d'ordre objectif avec la volonté de mieux comprendre comment fonctionnent les milieux ruraux et comment on peut, en termes prospectifs, envisager leur évolution.

3.1. Une vie rurale rythmée par le fonctionnement du système Arganeraie

L'Arganeraie dans le sud-ouest marocain en général constitue un espace singulier dans ses dimensions éco-géographiques et socio-économiques. Dominée par l'arganier (*argania spinosa*) espèce endémique et fort riche de l'intersection de plusieurs flores tropicales, macaronésiennes, endémiques et méditerranéennes, elle constitue une aire biogéographique providence dans le sens où elle est très engagée latitudinalement dans le désert et constitue le dernier massif forestier de l'Afrique du nord.

L'Arganeraie s'étend actuellement sur une superficie de 830.000 ha avec des densités moyennes très faibles (entre 15 et 40 pieds à l'hectare) et occupe la frange littorale au sud et à l'Est de Tiznit avec des projections continentales dépassant les 100 Km et allant jusqu'à des altitudes de 1300 à 1500m essentiellement sur le revers méridional de l'Anti-Atlas.

3.2. Evolution

En dépit des grandes évolutions qu'a connues l'Arganeraie, elle est restée en équilibre eu égard à la pression modérée qu'exerçait la population sous un régime agropastoral vivrier centré autour de l'arganier. La grande pression s'est déclenchée sur l'Arganeraie dès l'aube du 20^{ème} siècle :

- D'abord de 1917 à 1920 par une exploitation massive de bois au profit des villes environnantes ce dont a résulté une déperdition de 20.000ha en plus de l'affaiblissement des densités, ce phénomène a beaucoup touché le pays des Ait Baâmrane /Ifni sous l'influence de la colonisation espagnole.
- Par la mécanisation et l'extension de l'agriculture de la plaine de Tiznit.
- Par la mise en valeur agricole du massa et l'orientation de la région vers la vocation maraîchère.
- Par la croissance démographique et l'augmentation de la pression directe dans les régions montagneuses de l'Anti Atlas.

3.3. Problématique et enjeux

- La clé de la stabilité de l'arganeraie a tout le temps résidé dans la nature et la force du lien qui lie la population à l'arbre si bien même que cette formation a

été entourée d'une attention particulière ce qui lui a valu même une législation particulière.

- Le Dahir du 4 mars 1925 l'a distingué quant à l'usage, des autres formations forestières à travers le pays et a presque mis la domanialité en arrière-plan. Les autres textes ultérieurs de 1951 et 1957 sont allés dans le même sens de la distinction.
- Le Cahier de charges des pratiques agraires dans l'arganier du 20 juillet 1983 a, quant à lui, été à l'origine de la déperdition massive qu'à connue l'Arganeraie en superficie et en densité et l'on peut constater que l'équilibre écologique de l'Arganeraie est totalement rompu et le processus de transformation s'accélère. Pour le milieu physique, il apparaît, à quel point le domaine est diversifié et complexe sur le plan morphologique, pédologique et hydrique. En réalité, trois facteurs physiques ont un impact direct sur le développement de l'Arganeraie :

Le rôle de la lithologie : Lorsqu'on analyse les cartes lithologiques et morphologiques afin de délimiter les aires de répartition de l'arganier, on remarque qu'il est toujours présent les affleurement carbonaté (Anti – Atlas occidental). Dans la plaine de Tiznit et Massa, il se répartit sur les croûtes calcaires couvrant les versants et les sols rouges saturés en carbonates. Les carbonates constituent un indice de la présence, l'évolution et la stabilité de l'arganier.

- **Les disponibilités en eau :** L'eau revêt un caractère primordial dans l'aire de l'arganier. Cette eau devenant de plus en plus insuffisante, à cause des sécheresses qui frappent de temps en temps une région semi-aride à aride. Cette contrainte est exagérée par le poids démographique, l'intensification des cultures irriguées, de l'industrie et du tourisme. Hormis la région du Souss dotée d'une nappe souterraine assez importante mais en nette diminution, les vallées et les sommets des montagnes, les autres parties de l'Arganeraie souffrent d'un manque d'eau, notamment dans l'Anti-Atlas Occidental .
- **L'état de dégradation des sols :** Vu la vocation agropastorale de la plupart des zones Arganeraies, le sol subit la contrainte de 3 grands facteurs qui provoquent sa dégradation sur le plan qualitatif et quantitatif, ce sont les types d'utilisations inadéquates, l'érosion hydrique et l'érosion éolienne.
- Pour ce qui est du milieu humain, force est de constater que l'homme du Souss est intimement lié à l'arganier. En effet, la législation spéciale appliquée aux écosystèmes d'arganier lui a permis de pratiquer un système d'exploitation spécifique. Cela permettait de pratiquer un système d'exploitation de type agro-sylvo-pastoral; il permet de maintenir un équilibre entre l'homme et le milieu naturel par la diversité et la complémentarité des productions tirées de ces écosystèmes.
- Or, ce que nous constatons actuellement, c'est que l'Arganeraie en tant que système est sous l'effet d'une crise prononcée et récurrente. Plus encore, l'ensemble des mécanismes synergiques qui assuraient le fonctionnement du système agricole traditionnel semble n'être plus fonctionnel en plaines. Les synergies anciennes dans les zones montagneuses l'Anti Atlas et son piémont sont brisées sans qu'aucune nouvelle synergie interne à l'agriculture apparaisse en remplacement ; partout on assiste à un dysfonctionnement de la gestion de l'agrosystème, d'un découplage entre zone agricole et forêt qui remplace l'agro sylvopastoralisme traditionnel.

Dans la plaine de Tiznit et Massa, nous pouvons distinguer entre trois espaces différents :

- Les espaces stables, estimés entre 25-30% de la surface de toute la plaine, ils se trouvent le long de l'Oued Adoudou et la zone de Bounâmane.
- Des espaces où l'érosion hydrique est dominante aux dépens des cônes de déjection. A ces espaces il faudrait ajouter les anciennes terrasses abandonnées sujettes à une érosion intense, faute d'entretien par les hommes ayant quitté le milieu depuis plus d'un siècle dans certains territoires.
- Des espaces menacés par l'érosion éolienne, comme la zone côtière du littoral
- jusqu'à Biougra .Atlantique jusqu'aux limites de l'Oued Massa, cet espace s'étale sur une bande large de dix kilomètres, de Tiznit ville Si à l'origine, les arganiers étaient utilisés collectivement au sein d'une même fraction ou d'un même lignage, actuellement une grande partie de l'Arganeraie se trouve de fait partagée entre les usagers. Ainsi, la récolte de chaque arbre, qu'il soit du domaine de l'état ou à plus forte raison sur des terrains privés, appartient à une famille, voire à quelques familles dans l'indivision. Pour les usagers la question ne se pose pas si les noix collectées se trouvent dans le domaine de l'Etat ou non, puisque les droits fondamentaux d'exercer le droit de pâturage collectivement et récolter les fruits d'argan individuellement leur sont reconnus.

Dans un contexte climatique tel que celui de la plaine de Tiznit et une grande partie de l'Anti Atlas occidental, tout a été mis en oeuvre pour que chaque usager puisse disposer de façon garantie de noix d'argan, de céréales, de chaumes et de parcours pour le troupeau.

Les populations usagères ont donc créé pour utiliser la forêt un ensemble de règles dont les principales concernent :

La « mise en culture »: toute mise en culture équivaut à une mise en défens donc une meilleure protection .Certaines chaumes, non clos, appartiennent à la collectivité.

L' « **Agdal** » : la production de noix d'argan d'un arbre est une propriété privée. Par conséquent, pendant la saison de récolte, l'accès de troupeaux étrangers à des arganiers dont la production est appropriée est interdit.

Ainsi, l'Agdal n'a pas été fait dans certaine zone depuis une dizaine d'années (plus de vingt ans dans certaines régions de l'Anti- Atlas dans le pays de Taфраout!). L'invasion des troupeaux nomades qui dérogent aux normes coutumières n'encourage pas les populations locales partout à pratiquer l'Agdal ! A cela s'ajoutent les litiges entre douars voisins.

La fin de cette pratique risque d'avoir un impact négatif sur la strate herbacée des pâturages environnants. Par la fin de l'Agdal, nous assistons à la fin du système traditionnel d'amélioration des pâturages par semenciers. Les espèces appétibles n'ont plus le temps de monter en graines et assurer une certaine régénération dans l'Agdal et le Mouchâa/M'sarih par la dispersion de leurs graines, puisqu'elles sont soumises au pâturage lors de leur fructification. La mise en défens permettrait aux espèces herbacées et arbustives de se régénérer. Comme nous allons le voir plus tard, la régénération de l'arganier est également gênée par la fin de cette pratique, puisque peu de graines ont maintenant le temps de germer entre deux passages de troupeau.

Nous mettrons à l'évidence certaines pratiques liées au système Arganeraie dans la montagne :

- La « **Tayssa** » ou l'organisation saisonnière des parcours :

La population dispose d'un domaine pastoral complexe. Il est composé de toutes les unités spatiales qui contribuent pour promouvoir l'élevage, quel que soit leur emplacement dans le finage du groupe ou sur le territoire d'un autre groupe. Les paysans sont sédentaires et agro pasteurs.

Ainsi, la notion de territoire pastoral intègre des composantes spatiales pastorales proprement dites et des composantes prêtées à l'espace agricole. Sur les hauts sommets de l'Anti-Atlas (Lkest, Aoulim) la population distingue deux types de parcours : les parcours d'été (issksa n-ssif) et les parcours d'hiver (issksa ou-smid). La mobilité des troupeaux est liée aux deux premiers types de parcours.

A un niveau général, les déplacements des troupeaux dans l'ensemble de la région, obéissent au même déterminisme et sont régis par les mêmes mécanismes. Deux types de déplacements sont à distinguer :

3.4. Un déplacement quotidien vers les pentes des versants attenants au douar.

3.4.1. Une transhumance vers les hautes terres.

L'utilisation de l'espace et les modes de conduite des troupeaux sont, par ailleurs, conditionnés par des facteurs géographiques, climatiques et socio-économiques qui ne dénotent pas moins l'effort d'adaptation de l'élevage à des contraintes difficilement surmontables. Ils montrent surtout le type de stratégie suivi en milieu difficile pour assurer la survie des hommes et des animaux. Les mécanismes généraux de déplacement des troupeaux et les facteurs de variation de l'utilisation de l'espace sont ramenés à trois facteurs :

- Facteurs liés au milieu naturel : le climat, le type de végétation et les disponibilités fourragères.
- Facteurs liés à l'animal : Les déplacements prennent des formes particulières selon l'espèce considérée (les ovins et caprins sont plus aptes à tirer profit des parcours, les bovins comptent sur les ressources de l'exploitation) et selon le stade physiologique des bêtes (les femelles ayant mis bas et les jeunes non encore sevrés reçoivent une alimentation de choix par rapport au reste du troupeau).
- Facteurs socio-économiques liés aux disponibilités en main d'œuvre dans la famille, au nombre d'enclos à l'extérieur du douar (Aazib) possédés par la famille, aux possibilités d'accord de gardiennage, au niveau des moyens de production.

3.4.2. Les systèmes de transhumance traditionnels

- La « *Tawala* » : Parmi les pratiques en vigueur dans plusieurs zones visitées, la Tawala est un système de gardiennage partagé des troupeaux et un système de gestion des parcours, car toute la communauté s'accorde pour utiliser différents terroirs communautaires et privés sans distinction. Les Fellahs confirmaient, en entrevue, que par ce système traditionnel, les familles ne possédant pas les ressources humaines ou financières nécessaires pour supporter un berger à l'année peuvent posséder un troupeau. Actuellement, la dégradation des pâturages oblige les bergers à emmener les troupeaux plus loin dans les montagnes. Or tous les bergers ne fournissent pas cet effort supplémentaire (certains préfèrent faire paître le troupeau aux abords des circuits touristiques de Tafraout pour attirer la curiosité des touristes en quête de Sujet à photographier 'la fameuse chèvre sur l'arganier'), ce qui sème la discorde parmi les participants de la Tawala et brise le système.

Pour que ce système revienne un jour, il faudra améliorer la qualité des pâturages, étant donné que la dégradation de l'Arganeraie environnante est probablement un des événements ayant emmené la fin de la Tawala.

- Le « *Mouchâa* » ou « *M'sarih* » : Pendant la récolte des noix /Agdal, tout le monde doit pouvoir faire pâturer son troupeau dans la forêt. Par conséquent, un certain nombre de parcelles sont ouvertes à tous les troupeaux pendant toute l'année.

De surcroît, certains lieux, comme les sites d'abreuvement par exemple (puits, citernes collectives, oueds etc..), doivent être accessibles à tous pendant toute l'année. Les alentours immédiats de tels lieux et les principales voies d'accès seront également des

« Mouchâa »

- La « *Transmission* » : Lors de l'héritage, les droits coutumiers doivent être répartis comme les autres possessions du défunt, les droits du sol, les parcours et les noix peuvent être dissociés. Ces trois constituent donc de véritables " propriété " qui peuvent être également vendues, changées ou données. On remarque que les femmes lèguent leurs droits à leurs familles proches /frères.

- L' « *Amcharto* » : C'est un moyen que les fellahs se donnent collectivement pour veiller au respect de l'Agdal.

Un homme du village est choisi (une sorte de garde champêtre) par le douar pour surveiller l'Arganeraie mise en défens (Agdal) contre les cueillettes des fruits et des troupeaux. Cette pratique a été abandonnée en même temps que l'Agdal, mais elle revient grâce aux efforts déployés par les nouvelles formes d'organisation de la population (Association : ONG/Jamiya).

Les grandes diversités des éléments ou composantes naturelles et humaines, comme spécifié auparavant, ont entraîné une diversité du système d'exploitation du milieu. Celui-ci s'articule autour d'une double approche visant l'optimisation de ladite exploitation, à travers un mode d'exploitation à la fois horizontal (tout ce qui concerne le sol : le fond) et vertical (tout ce qui concerne l'arbre : la superficie) Il s'est ainsi développé en matière d'exploitation, un savoir-faire local adapté aux conditions et à la diversité existante aux niveaux naturel et humain. D'où l'intérêt d'approcher la définition des systèmes grâce à une typologie, dans le but de mieux finaliser toute éventuelle action spécifique menée sur le terrain.

Le développement du savoir-faire des populations locales s'articule autour d'un mode de gestion de l'espace à trois dimensions.

La première concerne la production de plantes herbacées ou culture annuelles (essentiellement l'orge), la seconde renvoie à la production ligneuse ou/et fruitière, enfin une composante animale par le biais de l'élevage.

Malgré cette uniformité apparente dans l'utilisation de l'Arganeraie, plusieurs situations se manifestent sur le terrain.

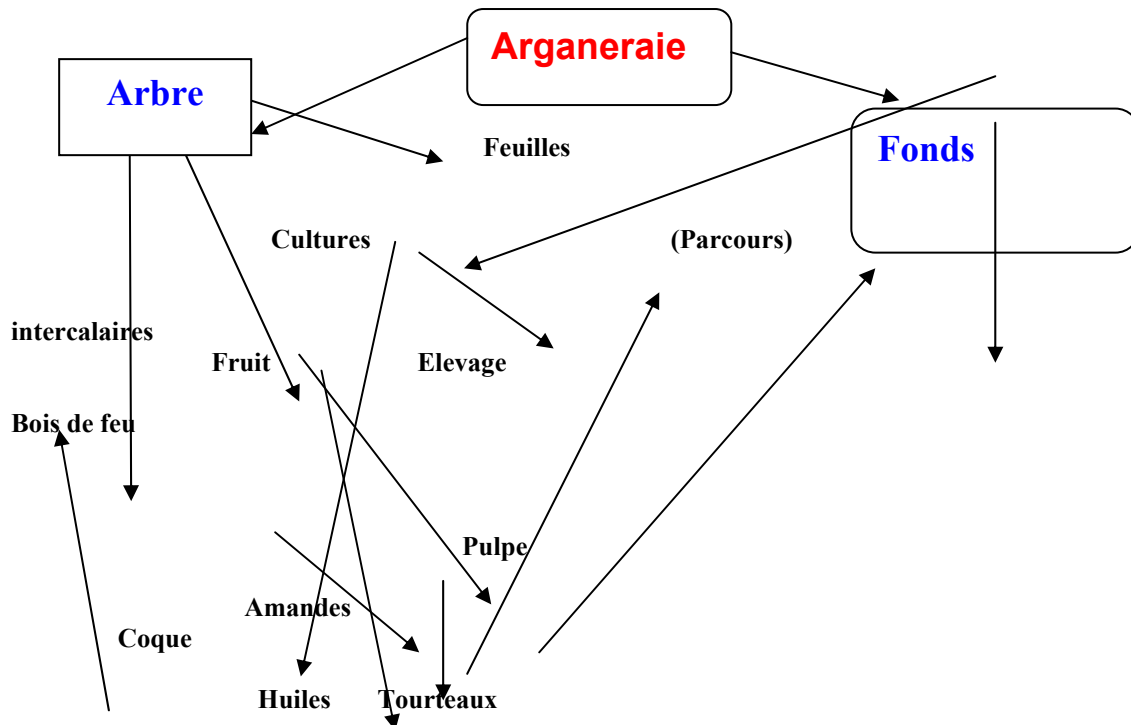
3.5.Hétérogénéité spatiale

L'étendue de la superficie forestière occupée par cette essence et la très grande variabilité du milieu naturel, notamment topographique et édaphique, d'une zone à l'autre, devrait entraîner une diversification très marquée au niveau des systèmes d'exploitation du milieu. Le rôle joué par l'arganier dans l'économie rurale comme dans l'ensemble de la région du Sud-Ouest est très important. Mais, au niveau de l'économie traditionnelle, cette importance varie d'une région à l'autre. Les modes de gestion et l'exploitation du milieu qui conditionne cette différence, sont nombreux et très variables, et même d'une exploitation à l'autre.

C'est ainsi que les produits de l'arbre (bois, feuilles et fruits) sont partout utilisés de la même façon, alors que l'utilisation de l'espace Arganeraie n'est pas semblable. Elle dégage par-là

une différence tant au niveau de l'impact sur le milieu lui-même que sur l'économie rurale et son avenir.

D'une façon générale, l'exploitation du milieu à arganier peut être schématisée par la figure ci-dessous :



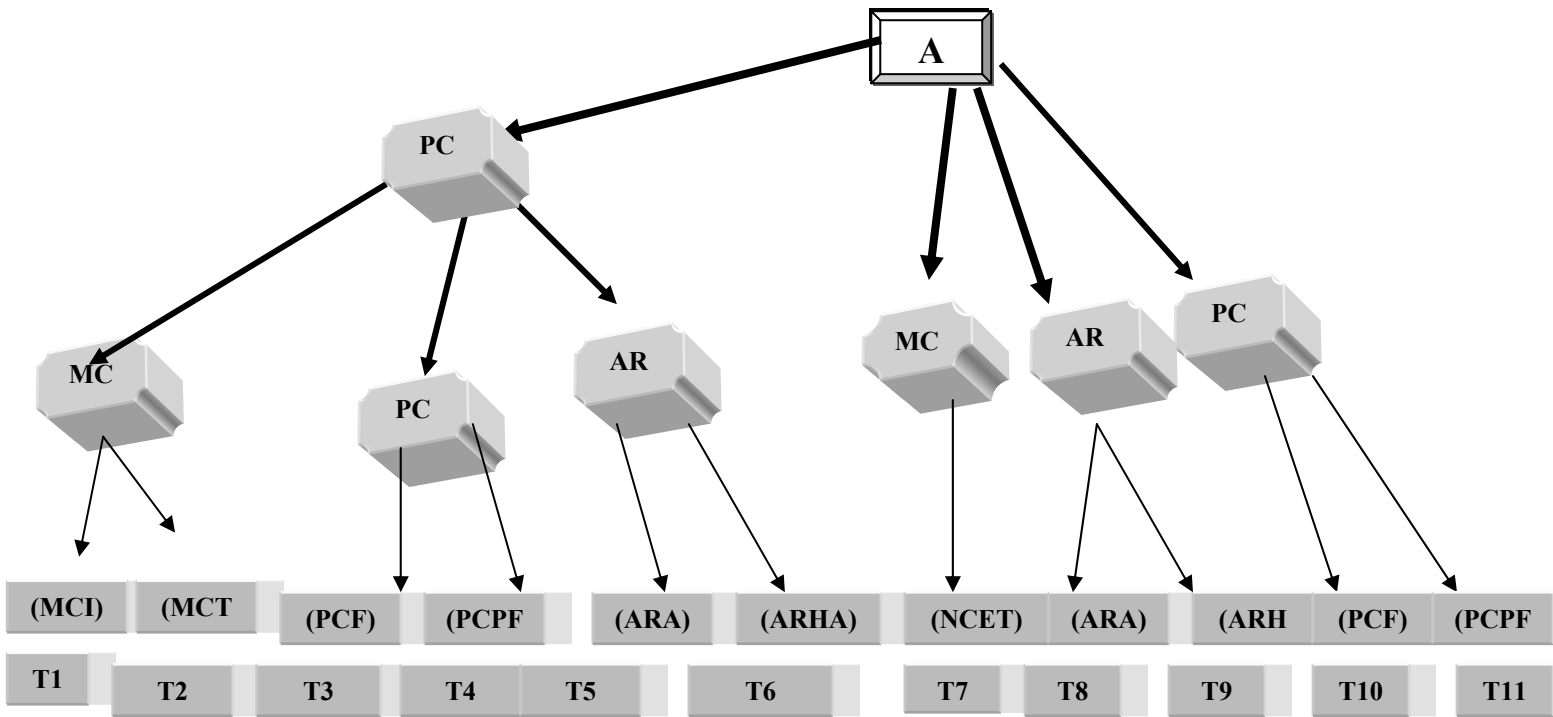
Le ramassage du fruit et des cultures intercalaires joue parfois dans le sens de la dégradation de l'Arganeraie, soit par l'absence totale de la génération naturelle, soit par la concurrence entre arbres et agriculture. Ce mode de fonctionnement permet de dégager quelques particularités propres à chaque zone, essentiellement dues à la présence dans le milieu d'autres possibilités d'exploitation complémentaires à celle de l'arganier.

Pour distinguer les types de relations qui lient la population aux espaces à arganier, il s'est avéré qu'un facteur primordial lié aux « micro zones » ou encore « écozones », au sein d'une grande entité ou région ou encore même en ce qui concerne l'ensemble de l'espace à arganier. Il s'agit du facteur socio-économique relatif aux pratiques sociales. Les pratiques sociales observées actuellement dans toute la région, sont le résultat d'une certaine évolution dans le type des pratiques agraires et de l'utilisation de l'espace boisé, et dans la satisfaction des besoins des exploitations agricoles d'une façon générale. Cette utilisation traditionnelle permet dans la plupart des cas de dégager une typologie globale beaucoup plus fine que celle qui se limite aux deux types d'Arganeraies, celle de montagne et celle de plaine (M'HIRIT et al, 1998).

Plusieurs situations s'observent sur le terrain, notamment combinaison entre un ou plusieurs éléments, mais restent sans signification précise à ce niveau.

Par contre, l'introduction d'un vecteur dynamique dans le fonctionnement général du système (M'HIRIT, 1998, Aziki 2002), notamment les facteurs socio-économiques, entraîne une gamme très large de situations au sein d'une même écozone.

Figure n° : Typologie d'exploitation de l'espace Arganeraie (M'hirit 98, Aziki 2002)



- AM: Arganeraie de montagne
- P.C : Pas de culture
- MCI : Mise en culture intensive
- PCF : Exploitation de fourrage en sous bois
- ARHA : Arboriculture hors Arganeraie
- M.C: Mise en culture
- A.R: Arboriculture fruitière
- MCT : Mise en culture traditionnel
- ARA : Arboriculture en Arganeraie

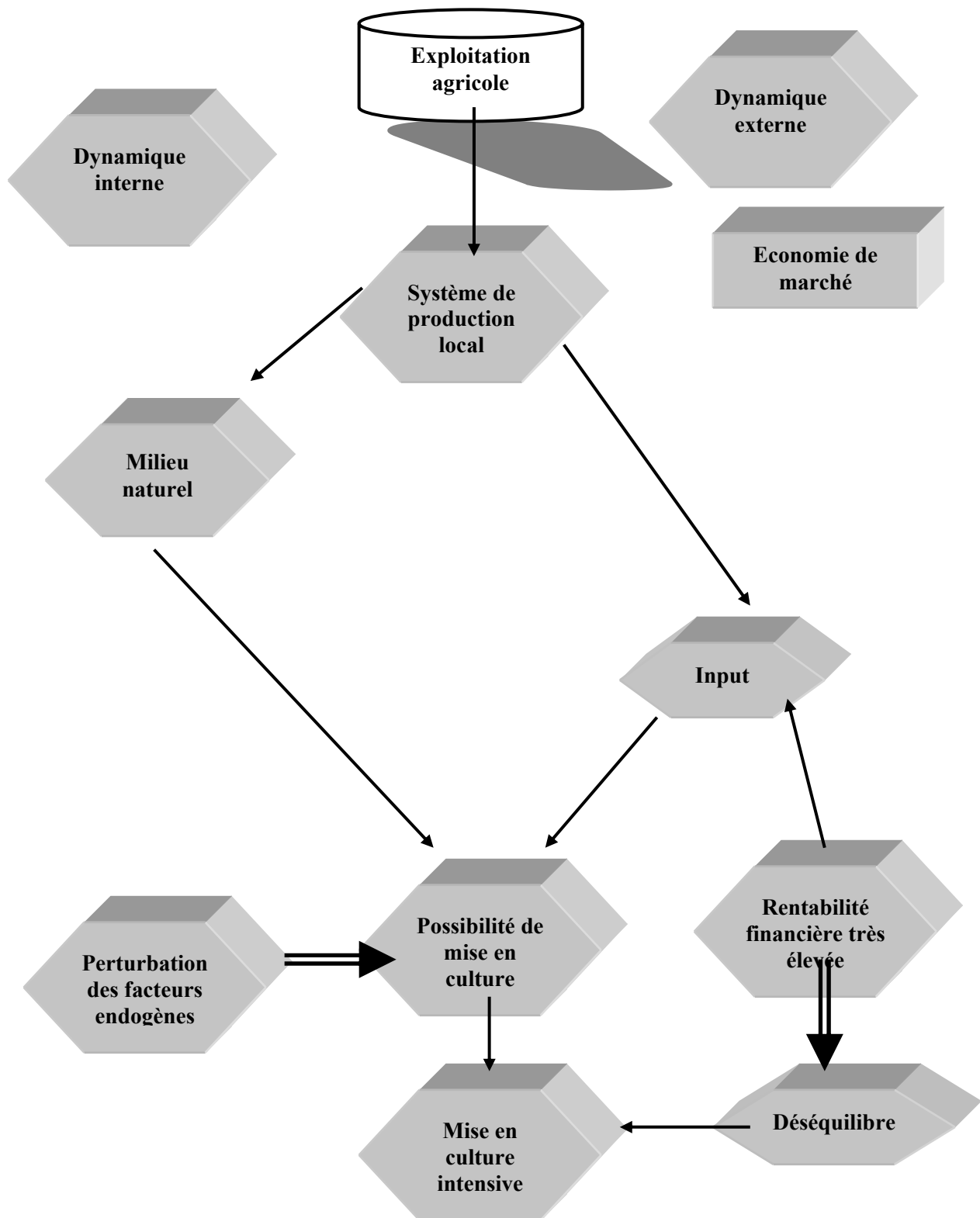


Fig. n° : Dynamique Interne et Externe dans l'Arganeraie (Benchekrone, 1998 - Aziki, 2001)

Ce découpage en 11 situations différentes est basé essentiellement sur les critères qu'on peut dénommer « physiques ». A cet amalgame de situations hétérogènes mais complémentaires on pourrait ajouter d'autres dynamiques (internes et externes) liées à l'importance des mouvements des populations à travers les différents types de migrations, l'importance

d'autres ressources économiques comme la pêche sur toute la frange côtière, où le complexe utilisation de l'arganier et la pêche artisanale deviennent inséparables (Anti Atlas littoral).

De toutes ces utilisations multiples, liées à l'évolution des différentes pratiques, il se dégage une surexploitation de l'Arganeraie dont la pérennité est en péril. Le fonctionnement global du système, notamment dans la région du Souss, peut être résumé sous la forme d'un diagramme causal, mettant en cause les modes de production locaux dans cette région. L'évolution actuelle, tant économique que sociale, entraîne une modification des pratiques de gestion dans toute la région de l'Arganeraie.

Dans la plaine de Tiznit, les changements intervenus dans l'exercice du droit d'usage ont beaucoup favorisé l'accroissement des cultures ; L'intense course vers le foncier à la recherche d'une rentabilité financière maximale ne fera qu'amplifier ce mode de culture itinérant, mettant par-là la pérennité de ces espaces peu boisés en question. Dans ce cas, la gravité du problème se marquera à deux niveaux, environnemental et forestier d'un côté, et la dégradation des pratiques rurales traditionnelles adaptées à l'environnement, de l'autre. Cette situation entraînera certainement des problèmes socio-économiques, parfois épineux, en ce qui concerne centres urbains limitrophes (Tiznit, Tafraout, Anzi, etc)).

Le même scénario peut s'appliquer à d'autres régions, notamment montagnardes. Le développement de l'élevage ovin au détriment des caprins pousse les exploitants à adapter leurs pratiques agraires au nouveau système d'élevage. Cette adaptation ne se fera pas sans conséquences sur le milieu. En effet, le mode de culture, même s'il reste traditionnel poussera les gens à augmenter la superficie destinée à cette fin et à étendre relativement quelques opérations agricoles, tel le labour par exemple. D'où le risque d'une dégradation résultant d'un déclenchement éventuel de l'érosion. Ainsi, les modes de gestion qui sont en train de se développer tendent beaucoup à exclure l'arganier de l'ensemble du système de fonctionnement. Dans la plupart des cas, en zone montagneuse, la structure sociale, articulée autour des différentes activités rurales et basée sur l'utilisation polyvalente de cet espace, reste globalement inchangée. Situation presque totalement inverse dans les zones de plaines, où cette structure est souvent brisée. C'est dire que l'on observe non seulement un déséquilibre local qui s'expose, mais aussi un déséquilibre entre Arganeraie de plaine et Arganeraie de montagne.

La dégradation de l'Arganeraie est telle que les éléments qui en formaient jadis le système agroforesterie, les cultures, les troupeaux et les arbres en sont venus à se faire compétition plutôt qu'à profiter de leur association traditionnelle. Les chèvres trop nombreuses emmènent le surpâturage et "volent" aux humains les graines dont on extrait l'huile, on coupe pour vendre sur le marché noir du bois de feu etc. On ne peut donc plus parler d'agroforesterie dans toute l'Arganeraie.

Il y a lieu de reconnaître que des changements extrêmement rapides et profonds se sont opérés, suite à une occupation humaine étendue provoquée par la croissance démographique, amenant le morcellement des propriétés. Les surfaces cultivées annuellement augmentent sans cesse au détriment de l'Arganeraie, ainsi, de vastes espaces sont désormais défrichés, de nouvelles parcelles clôturées par du jujubier ou par des murs en pierres visibles même dans des sites les plus éloignés des douars et difficilement accessibles (Aux Ait Bâamrane, Lakhssas, récemment dans la plaine de Tiznit). Les pentes sont parfois très fortes mettant en évidence ainsi l'érosion des sols, quelques fellahs fixent leur sol par des plantations de cactus. Par le développement de cette pratique, nous assistons à la Melkisation (privatisation) des

espaces jadis collectifs utilisés comme pâturage réservé à l'ensemble de la collectivité, ce sont les massifs forestiers qui subissent en fin de compte les méfaits de la croissance des emblavements et du cheptel, de l'extensivité des systèmes de production et de l'évolution vers la privatisation des espaces pastoraux.

3.6. Une production agricole dépendante du climat

3.6.1. Importance et répartition de la SAU

La superficie totale de la Province est de 693 600 ha, la SAU occupe 163 000 ha, soit 23,5% de la superficie totale. La superficie forestière est de 214 751 ha, soit 30,6% de la superficie de la province, les parcours hors forêts et terrains incultes selon estimés par les services de la DPA à environ 315 849 ha, soit 45,54% des superficies de la Province. La montagne représente 82,70% de cette superficie totale, en réalité la province de Tiznit se subdivise en 3 zones géographiquement distinctes à savoir :

- **La plaine** : Elle couvre une grande partie du cercle de Tiznit et se compose de terrains calcaires à charge caillouteuse importante reposant essentiellement sur des dalles calcaire. L'altitude varie entre 0 et 600 m.
- **La zone montagneuse continentale** : elle englobe les Cercles de Taфраout, Anzi et Lakhsass avec un relief très accidenté parsemé par les plateaux et de vallées de faibles superficies. Les terrains sont de type argilo-calcaires à schisteux avec des altitudes variant entre 900 et 2400 m.
- **La zone montagneuse littorale** : elle englobe le Cercle de Sidi Ifni et une partie du cercle de Tiznit. Cette zone se distingue par un relief moyennement accidenté avec des sols argilo-calcaires et argilo limoneux dans la partie d'Ifni et sablon-calcaire dans la partie de Tiznit. L'altitude varie entre 0 et 1000 m.

Les surfaces agricoles irriguées ne représentent que 3,2% de la SAU suivies par le Faid (irrigation par épandage de crues) avec 25 740 ha, soit 15,8% de la SAU. Le bour (secano) est estimé à 81% de la SAU couvrant une superficie de 132 100 ha. Les superficies agricoles sont en majorité cantonnées en plaine et en moyenne montagne qui représentent respectivement 43% et 18,6% de la SAU totale. La superficie mécanisée est de 63 000.

3.6.2. Nature juridique des terres agricoles et mode de faire valoir

Le statut juridique dominant reste le Melk (privé), la superficie totale représente 88,6%. Le statut collectif ne représente qu'environ 8%. Les terrains domaniaux représentent 2,58%, alors que les terrains Habous ne dépassent pas 1% (0,57%).

Statut foncier des terrains agricoles

Désignation	Superficie	%
Melk	144 470	88,63
Collectif	13 400	8,22
Domaniale	4 200	2,58
Habous	930	0,57
Total	163 000	100

Source : Statistique Province Tiznit

Les terres agricoles sont exploitées dans leur grande majorité (90%) par leurs propriétaires, le mode de faire valoir indirecte représente 10% (Location, hypothèque)

3.6.3. Taille des exploitations

Une typologie des exploitations agricoles démontre la prédominance de la petite exploitation. En effet, la catégorie des exploitations en dessous de 5 ha représente 78% des exploitations

pour un total de 57 300 ha, alors que la grande exploitation (entre 50 et 100 ha) est estimée à 0,91%. Les grandes classes de propriétés figurent dans le tableau ci-dessous :

Structure de la propriété

Source : DPA Tiznit

Taille des exploitations (ha)	Nombre d'agriculture	%	Superficie (ha)	%
0-5	25 700	79%	57 300	35.15
5-10	4 300	13.06	30 900	18.96
10-15	1 500	4.50	16 400	10.06
15-20	700	2.21	13 200	8.90
20-50	400	1.21	15 100	9.27
50-100	300	0.91	30 100	18.47
Total	32 900	100	163 000	100

3.6.4. Nature des cultures et production agricole

Au regard de la nature du climat et des sols, la céréaliculture reste la spéculation agricole la plus dominante et occupe à elle seule 90% des terrains emblavés, l'orge reste la culture la plus pratiquée, il occupe entre 60% et 70% de la superficie emblavée chaque année. Le blé tendre arrive en seconde place avec 8557 ha (2000) suivi par le blé dur, avec 1518 ha et le maïs grain avec seulement 20 hectares en l'an 2000. La superficie occupée par la céréaliculture fluctue en fonction de l'alternance des années sèches et celles plus au moins pluvieuses.

Les cultures irriguées couvrent en 1993-1994 quelque 2200 ha répartis entre d'une part, les cultures maraîchères qui couvrent 65% des terres, alors que les cultures fourragères occupent 35% des superficies (300 ha), la production fourragère est estimée à 60 000 Quintaux en l'an 2000 avec une production de 500 000 UF/an., cependant, la production reste faible, les principaux périmètres se trouvent au Sud de Tiznit (Adoudou), irrigués essentiellement par des systèmes traditionnels (seguias, khétarra, Faïd; le pompage est en nette extension malgré la qualité médiocre des eaux). L'arboriculture occupe une place importance dans le système de culture, les principales spéculations sot représentées par l'amandier qui occupe 6110 ha, dont 65% est localisé dans le Cercle de Tafraout, la production en noix est estimée entre 180 et 300 tonnes. L'olivier occupe une superficie estimée en l'an 2000 à 2150 ha, dont 53% est localisée dans le Cercle de Tiznit. La production oléicole varie entre 550 et 1050 tonnes. Le palmier dattier couvre une superficie de 1500 ha dont 65% se trouve à Afella Ighir (plan cadre) dans la moyenne montagne le long des vallées.

3.6.5. L'élevage et la production animale

La vocation pastorale de la plupart des zones de la province de Tiznit a favorisé la pratique de l'élevage bovin, ovin et caprin avec une légère prédominance de cette dernière espèce. La sécheresse de ces dernières années a entraîné une nette régression de cet élevage.

Evolution de l'élevage

Source : DPA Tiznit

Espèces	1989	1990	1991	1992	1993	1994	2000
Bovins	32 148	25 403	23 245	18 378	16 200	16 200	44 900
Ovins	150 059	153 673	140 020	87 792	50 528	51 301	167 100
Caprins	179 310	164 931	147 233	87 642	56 995	71 035	163 500
Equidés	36 924	36 949	28 962	23 886	20 074	20 074	?
Camelins	-					130	626

L'analyse de l'évolution des effectifs du cheptel, notamment bovins, ovins et caprins démontre une tendance accentuée à la baisse, elle était pour la période 1989-1994 de (-49,6%) pour les bovins, (-65,8%) pour les ovins et (-60,4%) pour les caprins. Il faut signaler que toute la province connaît d'intense mouvement de troupeaux de transhumants estimés à plus de 20 000 têtes d'ovins et caprins et quelque 5000 camelins. La production laitière est de 360 000 litres en 2000; la province de Tiznit dispose de trois centres de collecte de lait, la production est transformée à Ait Melloul (Agadir) et Ait Izza (Taroudant).

Année	Production (litre)
1989	522 345
1990	457 385
1991	512 286
1992	696 917
1993	720 286
1994	726 286
2000	360 000

La production de viande est estimée à 2000 tonnes en l'an 2000.

La zone connaît également deux autres types d'élevage, en l'occurrence l'aviculture et l'apiculture. Le premier est constitué de quelque 124 unités de production industrielles. Cette activité est beaucoup plus répandue à Bounâmane et Régada. L'apiculture conduite d'une manière artisanale compte 28 000 ruches traditionnelles, contre seulement 60 ruchers modernes. Le nombre d'apiculteurs est de 2250. La production de miel est estimée à 150 tonnes par an.

3.6.6. Systèmes de production

Les principaux systèmes de production dans la province de Tiznit sont :

- **Agriculture associée à l'élevage** : localisée dans les zones montagneuses du littoral (Cercle de Sidi Ifni) et continentale (Lakhsass). Au niveau du littoral la pêche s'associe à ce système de production.
- **Elevage-Agriculture** : il s'agit d'un système mixte, prédominant dans les zones de Tafraout et Anzi.
- **Agriculture** : Ce système se trouve dans la plaine de Tiznit, il est associé parfois à un élevage intensif d'embouche et de production laitière.

Ces systèmes sont largement tributaires des apports externes provenant du commerce, migrations et l'artisanat.

3.7. Population, migrations et urbanisation

L'étude de la population à travers l'analyse de certains indicateurs et leurs évolutions ne devient significative, que lorsqu'elle est insérée dans une approche globale, en relation avec les agrégats socio-économiques. Nous tenterons d'analyser les caractéristiques démographiques à partir de l'évolution des effectifs de la population, les densités et leurs impacts sur les changements qui affectent le milieu.

3.7.1. Evolution de la population

D'après le recensement de 1994, la population totale de la province de Tiznit est évaluée à 347 821 habitants, le taux de croissance inter censitaire précise que le rythme moyen annuel connaît des fluctuations importantes. En effet, si Tiznit a connu un taux d'accroissement assez élevé entre 1960 et 1971(5,2%), ce taux a fortement chuté après, pour atteindre 1,9% en 1982 et seulement 0,9 pour cent en 1994.

Le tableau infra illustre bien cette tendance :

Evolution de la population rurale

Années	Nombre	Taux (%)
1960	160 919	-
1971	277 186	5,2
1982	313 091	1,9
1994	347 821	0,9

Source : RGPH

- La diminution du taux d'accroissement en général est observée dans l'ensemble de la région du Souss Massa. C'est une donnée nationale qui se précise localement et pour laquelle nous pouvons citer quelques facteurs qui l'ont favorisé tels que le nombre d'enfants par famille qui a diminué et le régime de nuptialité qui a beaucoup évolué dans le temps.

- Pour la région du Souss Massa, l'évolution de l'âge de mariage des filles depuis 1960 se présente comme suit :

- 1960 : 15 à 16 ans
- 1971 : 17 à 18 ans
- 1982 : 19 à 21 ans
- 1994 : 21 à 23 ans.

- La densité de la population a connu une nette augmentation entre 1960 et le recensement de 1994, en 1960 ce chiffre ne dépassait guère 20 habitants au Km², pour atteindre respectivement 34 habitants en 1971, 39 en 1982 et 43 en 1994.

- La carte qui suivra, illustre l'évolution de la densité par commune rurale en ce référant aux recensements de 1982 et 1994.

- Parallèlement à la croissance de la population, le nombre de ménage n'a pas connu une augmentation dans le milieu rural, alors que ce chiffre a doublé pour la ville de Tiznit.

Nbre de ménage

Année	1982	1994
Urbain	7981	14 307
Rural	50 130	48 552

Source : RGPH

- Par contre, la taille des ménages (carte) a connu une augmentation sensible, passant de 5,4 personnes en 1982 à 5,7 en 1994.
- La répartition de la population selon le milieu de résidence témoigne de l'importance accrue du phénomène urbain, à titre indicatif, la population urbaine de la ville de Tiznit est passée de 7 694 habitants en 1960 à 26 035 en 1971, la part de la population urbaine pour l'ensemble de la province est passée de 4,8% seulement en 1960 à 20,1% selon le dernier recensement (1994) .Le tableau suivant renseignera sur les principaux traits de cette mutation. :

Evolution de la population selon le milieu de résidence.

Année	Population urbaine	Population rurale
1960	7 694	153 225
1971	26 035	251 151
1982	40 650	272 490
1994	70 001	277 820

Source :RGPH.

Cette tendance se confirmera lors du dernier recensement de septembre 2004. La Province, comprenant 344 831 habitants, perdant ainsi 2 990 habitant par rapport au recensement de 1994, soit une baisse de 0,9%. Il représente 6,5% de la population urbaine régionale et 14,2% de la population rurale. C'est l'une des deux provinces qui a connu une baisse au niveau nationale. Elle est passée d'un taux de croissance moyen de 0,9% entre 1982 et 1994, à moins 0,1% entre 1994 et 2004, pour un taux de 1,4% pour la Région et de 1,7% pour l'ensemble du Maroc. C'est la conséquence d'un exode rural, encore actif. D'ailleurs la population urbaine a connu une augmentation significative, passant de 70 001 en 1994 à 82 858 en 2004, tout en restant en décas de la moyenne nationale et régionale qui sont respectivement de 3,5% et de 2,1%, contre 1,7% pour la Province de Tiznit. Avec une concentration de 64,8% des citoyens de la province dans la ville de Tiznit, 24,2% pour Sidi Ifni et à peine 6% pour Tafraout et 5 % pour Lakhsasse.

Pratiquement toutes les communes rurales de la Province, sans exception ont subi une baisse substantielle. Il faut cependant souligner, que ce n'est pas une spécificité locale, l'exode rural est une constante dans la dynamique urbaine marocaine. Estimait à environ 8 000 personnes annuellement au début du 20^{ème} siècle, il passe à 45 000 entre 1952 et 1960 et à 106 000 entre 1994 et 2004. Certes, et selon les données du CERED, la migration rurale n'expliquerait que 34 à 40% seulement de la croissance urbaine nationale. Mais, ce constat globale cache des réalités régionales et locales variables, qui sans remettre pour autant sa véracité, nous incitent à considérer les scories. C'est le cas notamment de la ville de Tiznit, où l'exode rural provinciale alimente encore sa croissance.

3.7.2. Migrations, production du logement et croissance urbaine

L'attrait des villes draine une population de prolétaires agricoles qui enrichit la croissance démographique²¹. Cet attrait s'identifie moins aux capacités économiques d'accueil des villes qu'à un ensemble de mutations socio-économiques que subit la campagne marocaine. On a crue pendant longtemps que les migrations internationales favorisent la stabilisation des

²¹ Ma Mung E. (coord). (1996), "Mobilités et investissements des émigrés : Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal", Paris, Editions de l'Harmattan, 272 p.

populations rurales sur place²². Néanmoins, diverses études menées par notre équipe, depuis la fin des années quatre vingt dix, ont eu pour point focal conclusif de mettre en exergue le fait suivant. A savoir, tout en assistant à une synergie grandissante et sans précédent, d'équipement en eau, électrification, école, route, mosquée et dispensaire par les ONG de migrants, il y a en concomitance une forme de propagation de dépeuplement des douars. A tel point, que certains douars ne comptent plus que quelques femmes, enfants et vieux pour uniques habitants l'hiver.

L'émigration externe, avec l'apport d'argent qu'elle draine produit des bouleversements dans les structures économiques, sociales et culturelles des familles. Les changements engendrés sont le résultat des possibilités d'accès à de nouveaux produits, grâce notamment à l'élévation du niveau de vie. Il est incontestable qu'au cours de son séjour à l'étranger l'émigré/immigré accumule des expériences, emmagasine des images. Il s'imprègne plus ou moins de l'environnement socio-économico-culturelle du pays d'installation, tout en conservant et en intériorisant sa culture et ses traditions. Le résultat de cette alchimie est une nouvelle manière de voir et d'agir, qui est l'osmose des deux expériences.

3.7.3. Migrations et mutation architecturale

Les primo-migrants, ont profondément modifié leur habitat en empruntant à 'la modernité' des objets, des normes, des valeurs et aussi des façons de concevoir et de faire qui s'inscrivent dans l'espace rural, d'une manière prenante. Leur vécu est traversé de forces diverses où le traditionalisme et la modernité se côtoient et quelques fois s'affrontent. Ils sont parmi les principaux facteurs de mutations et de transformations du cadre bâti et du développement du modèle urbain dans les campagnes et les montagnes du Maroc. Auxquels, il faudrait ajouter également les bouleversements sociaux et spatiaux qui accompagnent ce qui est appelé communément 'la modernisation culturelle et culturelle'.

En effet, si en milieu urbain, particulièrement dans les grandes villes, l'émigration internationale s'accompagne de changements de quartier comme signe de réussite sociale, en milieu rural, c'est plutôt les modifications du cadre bâti qui prévaut. Le cadre de vie rural subit des transformations importantes se traduisant principalement par la construction de maisons dites 'modernes'. Il s'agit d'un abandon des concepts traditionnels, que ce soit au niveau de la forme, de la fonctionnalité, des matériaux utilisés ou du site.

Les maisons d'émigrés sont généralement faites pour être vues et frappent par leur relative opulence. Elles sont d'autant plus remarquables, qu'introduites, sans exercices de virtuoses ou accumulation de prouesses. Dans les régions montagneuses où ce phénomène est le plus remarqué, comme Taфраout par exemple. La construction traditionnelle est généralement conçue pour faciliter la vie de la famille qui l'occupe et offrir aux passants qui l'aperçoivent un volume totalement intégré dans son environnement. Il y a la prédominance du 'localisme', qui est le résultat de son interdépendance étroite avec l'écologie de son site et l'économie de son peuple et sa culture. Les représentations fantastiques, les envolées lyriques, la minutie des arabesques, la richesse et la variété des matériaux, bref, tout ce qui fait l'architecture citadine fait place, dans les campagnes et montagnes marocaines à la simplicité des matériaux et des lignes. Concourant ainsi à l'intégration environnementale et au mimétisme de la maison avec la nature, lui donnant un charme fou. Posée sur des reliefs tourmentés et adaptée à des contraintes naturelles spécifiques cette architecture sans architecte, illustre parfaitement les savoir-faire locaux. C'est d'ailleurs l'un des atouts majeurs du tourisme, car nous savons tous, pour l'avoir expérimenté, que la modestie de certains objets, leur caractère quotidien et

²² De Mas. P, Heinemeijer. W.F, col. (1977), Partir pour rester : l'incidence de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine. Institut Socio-Géographique de l'Université d'Amsterdam, publication n° 2, sous les auspices des projets REMPLD (Reintegration of Emigrant Manpower and Promotion of Local Opportunities for Development).

prosaïque, ne préjuge en rien de leur puissance d'évocation, d'émotion, de restitution, c'est le cas des maisons et villages traditionnels.

Les transformations du cadre bâti demeurent l'aspect le plus visible de l'émigration. Déjà dans les années quarante, A.Adam, parlant de l'émigration soussis en 1951, notait que 'l'élévation du niveau de vie, l'expérience plus poussée de la vie citadine, devaient avoir leurs répercussions sur la vie au village. La maison et le mobilier ont commencé de se transformer'²³. Il cite le cas des premiers émigrés de Tafraout qui avaient un engouement particulier pour la chaux, produit rare, donc cher et très peu utilisé dans la région à l'époque ; il ajoute qu'il a fallu une intervention administrative en 1945, pour empêcher la défiguration des villages qui avaient un cachet original. L'auteur, explique cet enthousiasme pour la chaux par le fait que 'ces épiciers enrichis, insensibles à l'esthétique, avaient honte de leurs maisons de « paysans » et voulaient leur donner l'apparence de maisons citadins'²⁴. La même observation a été faite en 1966, par D. Noin, qui écrivait : 'Les maisons des émigrés se distinguent notamment des autres par l'emploi de ciment et parfois de la chaux ; elles prennent une allure assez différente des maisons de pisé plus ou moins dégradées de ceux qui n'ont pas d'argent'²⁵. Cette tendance c'est généralisée depuis, et les régions à forte migrations sont presque, reconnaissables aux mutations extérieures des maisons et à leur localisation.

3.7.4. Migrations et dispersion de l'habitat

Il est à signaler que ce type de comportement orienté vers la concrétisation prioritaire d'un désir constant à savoir la possession bien immobilier dans le pays et la région d'origine, n'est pas le seul fait de la communauté marocaine résidant à l'étranger. En réalité, le phénomène a été observé et étudié dans de nombreuses autres diasporas antérieures. Ce qui est par exemple le cas des français exilés au Mexique, eux dont les villas luxueuses implantées dans leur lieux d'émigration, à savoir les Barcelonnettes sont restés caractéristiques pour ne pas dire caricaturales. Il en va aussi de même pour les corses implantés au Venezuela, les basques des USA ou les syro-libanais ; et ce dès le XIX^e siècle. Plus prêt de nous les communautés italiennes, espagnoles portugaises ou kabyles ; toutes ont ainsi eu à cœur de marquer à la fois le symbole de leur réussite à l'étranger et le maintien de leur présence virtuelle sur le sol natal. Ayant ainsi recours à l'édification de résidence souvent luxueuses au regard des voisins et parfois tapageuses dans leur évident désir de visibilité et parfois d'ostentation, c'est le premier pas vers 'l'urbanisation' des compagnes. Avec pour corollaire implicite les privations endurées dans le pays d'exil comme prix à payer pour figurer au titre d'exilé ayant réussi.

Cette modernisation parfois exagérée de l'habitat, s'accompagne de l'éclatement des sites des villages et des douars et de la dispersion de l'habitat. Le phénomène est très frappant dans les régions montagneuses à forte migration, que ce soit dans le Rif au nord ou l'Anti-Atlas au sud. Traditionnellement l'implantation des villages était dictée par le souci de leurs habitants de s'adapter au mieux aux conditions agraire, économiques, politiques, sociales, culturelles et environnementaux. Les impératifs de sécurité et la volonté d'épargner un espace agraire exigu ont souvent conduit à reléguer l'habitat sur les pentes, les pitons et les reliefs accidentés. D'accès très malaisé, installés sur des sites où l'extension est parfois difficile, les villages perchés n'attirent pas les migrants, qui préfèrent construire en plaine, s'alignant le long des axes routiers et formant ainsi des traînées de bâti et parfois de véritables chapelets de maisons.

²³ Cité par Charef M. (1986) L'émigration internationale marocaine et son rôle dans la production du logement au Maroc : une approche sociale, économique et spatiale. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Poitiers, Institut de géographie, Poitiers. p 302

²⁴ Cité par Charef M. (1986) idem.

²⁵ D. Noin. 1970, Population rurale marocaine, étude géographique, 2vol, Paris, 1970, pp. 231-232.

C'est le cas, notamment dans la vallée de Dadès et de Darâa, où les mythiques Kasbah, tombent parfois en ruine au profit d'un habitat insipide ! On peut faire la même observation, dans l'Anti Atlas occidental, où les Tagadirts et les Ighrem sont délaissés, et ailleurs au Maroc.

Ces glissements vers les routes s'expliquent par la recherche de l'accessibilité et de l'utilisation de la voiture, qui est devenue une pratique courante. Mais c'est aussi le rapprochement des équipements et des infrastructures, notamment l'école. En effet, le désir de donner une instruction à ses enfants, a poussé de nombreux migrants à quitter le douar ou le village d'origine pour s'installer dans un endroit où il aura plus de chance de se trouver près d'un établissement scolaire. Cette volonté d'investissement dans la formation des enfants, s'explique par le nombre important d'analphabètes parmi la première génération de migrants, plus de 44% selon l'enquête de l'I.N.S.E.A.²⁶. La même étude révélait que 21,8% des émigrés avaient le niveau de l'école primaire et seulement 16,4% avaient fait des études secondaires. Les témoignages que nous avons recueillis nous permettent d'affirmer sans grand risque d'erreur, que cet engouement s'explique par leur manque de 'chance', comme ils disent, qui ne leur a pas permis d'accéder aux structures scolaires. Ils n'admettent pas que leurs enfants suivent la même trajectoire qu'eux. En plus le séjour à l'étranger et le contact avec d'autres sociétés renforce leur conviction de l'utilité de formation. Il traduit le caractère secret, ésotérique des choses apprises à l'école aux yeux des illettrés, et le mythe créer autour de cette dernière comme moyen de promotion sociale.

Il y a une canalisation des aspirations et une formulation des projets, centrés sur le passage par l'école des enfants. Le fait que la fonction publique ait favorisé des personnes instruites qui ont pu accéder à des postes clefs, lors des premières années de l'indépendance, a entraîné l'émergence de l'école comme principale composante de la réussite sociale. Période faste durant laquelle tout diplômé du supérieur était alors détenteur du sésame lui permettant d'accéder à un poste en rapport avec le niveau et le profil présenté. Les portes du recrutement étatique restant grandes ouvertes du fait du formidable appel d'air indirect généré par le départ de l'encadrement colonial ; de même que la mise à niveau technique et que infrastructurelle d'une administration nationale qui de plus s'ouvrait sur le plan régional, pour répondre à l'expansion démographique de ces années d'euphorie généralisée.

Il est intéressant de souligner que le désir de donner une instruction concerne indifféremment les filles et les garçons. L'enquête de l'I.N.S.E.A. avait démontré que 87,9% des migrants sont favorables à la scolarisation de leur fille. C'est une attitude très positive, étant donné que l'enquête fut réalisée dans les années soixante dix ; époque où le taux de scolarisation des filles en milieu rural était encore plus faible qu'aujourd'hui. Toutefois, il faut souligner que l'époque contemporaine, correspond à un engorgement des effectifs dans l'emploi public (que les instances internationales du type BM ou FMI invitent avec insistance à « dégraisser »). En conséquence, des diplômés de plus en plus spécialisés et de haut niveau viennent grossir le rang des chômeurs. Cela, sans que les pouvoirs publics puissent véritablement y remédier tant leur nombre va croissant. Proposant pour ce faire, des mesures palliatives sans réel effet sur le long terme. À leur décharge il convient néanmoins de souligner la frilosité affligeante d'un secteur privé semblant uniquement soucieux de rentabilité directe, immédiate et exponentielle.

²⁶ I.N.S.E.A (1981), Migration internationale , une étude sur ses racctéristiques et ses effets en milieu urabin. Rabat, Ed. I.N.S.E.A. p.69.

3.7.5. Migrations, micro-urbanisation et exode rural

Aujourd'hui, comme poussé par une forme de culpabilité, les émigrés à travers leur ONG, construisent de plus en plus d'écoles, contribuent à l'électrification, à l'aménagement de pistes et de routes, au creusement de puits et l'édification de mosquées dans les zones rurales. Néanmoins, il est à craindre, que dans certains cas, ces actions arrivent peut-être trop tard ! Du fait de l'engouement des primo-migrants pour 'l'ère de la ville', ils ont indéniablement renforcé l'attractivité, de ce qui fut dans les années soixante dix et quatre vingt des petits centres ruraux, et aujourd'hui de vraies petites ou/et moyennes villes. Le rôle, des migrants est ainsi, capital dans cette diffusion, ils sont parmi les principaux vecteurs 'urbanisant'. Acteur agissant, de la rupture, non seulement avec l'architecture paysanne, mais aussi avec le site traditionnel et le noyau villageois. Ils traduisent manifestement l'évolution vers l'urbanisation qui touche, d'une manière ou d'une autre la population rurale. Nous entrons dans une ère nouvelle - l'ère des villes - qui marque le passage à une autre forme de civilisation. Comme l'a écrit A. Touraine, miroirs de la société, les villes reflètent 'le maldéveloppement' et le prix de la modernité²⁷.

Sous l'influence conjuguée des migrations, des retours des enfants et des parents qui travaillent dans les villes et des techniques d'informations communications, les compagnes marocaines subissent une grande mutation socio-spatio-économiques. L'une des manifestations de cette transformation est la tendance accrue à la micro-urbanisation qui exprime l'effritement de l'économie traditionnelle, l'émergence de nouveaux modes de consommation et de nouvelles aspirations en matière de logements, d'équipements, et de services, considérés désormais comme indispensables. C'est aussi, l'une des conséquences de la mondialisation en cours, se lisant comme une épopée de l'éviction qui vide les lieux de leur signification symbolique et coupe les individus de leur lieu d'origine²⁸.

De nombreuses études monographiques entreprises au Maroc, confirmaient dès le début des années quatre vingt, l'apport des migrants dans l'éclosion d'une micro-urbanisation, fonctionnelle, n'ayant comme attributions que le commerce et/ou les services²⁹. Dans le Rif, l'exemple de la route principale joignant les villes de Tetouan et Oujda, à travers Nador, Al Hociema et Chaouen, est très significatif³⁰. De nombreux petits centres ruraux, dans la fonction principale, consistait dans un souk hebdomadaire et de quelques activités administratives³¹.

Les activités se sont concentrées généralement autour de l'aire du souk et le long des artères qui y mènent. Avec la création d'un bureau de poste, d'un guichet de banque, d'un poste de gendarmerie, d'une école, de bureaux communaux, de nombreuses activités commerciales dont les migrants sont les principaux acteurs³². Ces centres ont émergé parfois de rien, polarisent les zones environnantes. Par la suite, dans l'effort de l'Etat de fixer la population

²⁷ Touraine. A. 1992. *Critique de la modernité*. Paris, Fayard.

²⁸ Sasse. S. 1994. "Le complexe urbain et la mondialisation de l'économie", *Revue internationale des sciences sociales*, n° 139, p. 56-73.

²⁹ Simon. G (ss.dir). 1983. Les travailleurs émigrés et le changement urbain des pays d'origine. Maghreb-Proche Orient-Pays Tropicaux. Actes de la Table ronde du 14 et 15 mai 1982. Poitiers. Etudes Méditerranéennes. Fascicule n° 4.

³⁰ Simon. G (ss.dir). 1984. Villes et migrations internationales de travail dans le tiers monde.. Actes de la Table ronde : Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants, du 5 au 7 décembre 1983. Poitiers. Etudes Méditerranéennes. Fascicule n° 6.

³¹ Notre objectif n'est pas de dégager un cas type ou un modèle standard de la naissance et du développement de la petite et moyenne ville au Maroc. Chaque cas à sa spécificité, sa singularité et des facteurs uniques ou généraux, expliquant son développement. Mais au-delà de l'aspect sémantique, des théories, des discours sur leur genèse et de leur décryptage, ce qui compte dans cet article, c'est d'explicitier le rôle et la place des migrations internationales dans ce processus. Ce sont aussi des pistes qui sont esquissées en vue de faire évoluer le débat sur la question, à partir 'd'observation immergée', depuis la fin des années soixante dix.

³² Lazaar. M. 1989. La migration internationale de travail et ses effets sur les compagnes du Rif. Thèse de 3^{ème} cycle. Poitiers.

rurale, par la stimulation de pôles d'attraction, ils devinrent, chef-lieu. Ils prennent progressivement des caractères urbains plus ou moins nets, ou du moins sont perçues comme tel par les habitants.

Certains d'entre eux, apparaissent dans le réseau urbain durant la période inter-censitaire 1971-1982, comme petites ou moyennes villes. C'est le cas notamment de Zghanghane, d'Emzouren, ou de Zaïo. Le même phénomène est observé au sud du Maroc, au niveau d'Agdaz, de Tafraout, de Zagoura, de Kelâat Mgouna, de Boumalne Dadès ou de Lakhsas par exemple. Mais, ailleurs le même constat est fait, pour Oulmès, Hajeb, Ben Ahmed, El Brouj, Guercif, etc... Dans la quasi totalité des cas, les migrations internationales s'accompagne d'une activité économique importante donnant lieu à une croissance urbaine rapide et entraînant une évolution démographique très différente de celle des centres sans migration. Ceci dit, cette attraction des villes 'chefs-lieux' et à géométrie variable, en fonction de l'importance de la ville, de sa position administrative, de son dynamisme économique, de son rayonnement socioculturel, des opportunités foncières et des actions étatiques. Elle a généralement comme conséquence, le dépeuplement des campagnes, tout particulièrement dans les régions montagneuses ou celles en difficultés économiques, comme c'est le cas de la Province de Tiznit.

3.7.6. Migrations et fonction polarisante de chef-lieu de Province

Ce phénomène, s'explique par l'attachement des migrants au 'pays', sur lequel ils portent un nouveau regard, et à qui ils demandent d'assumer des fonctions pour lesquelles ils n'étaient guère demandeurs auparavant. A un espace qui contient tous les facteurs qui poussent au départ, va se substituer un espace-refuge, un support affectif et un lieu où peuvent établir des relations sociales et où ils échappent à l'anonymat. Aussi, les divers travaux monographiques soulignent le rôle actif des migrants dans l'investissement immobilier et surtout dans le fonctionnement économiques des villes situées dans zones à forte émigration, comme c'est le cas notamment de Taza, Nador, Al-Hoceima, Oujda, Fkih Ben Saleh, Taliouine, Taroudant ou Tiznit.

On note généralement, après un premier investissement dans le douar, les migrants quittent leur milieu d'origine pour la ville chef-lieu de la province, surtout dans le cas où celle-ci est de petite ou moyenne taille. Plus la ville est grande, moins il y a des chances de pouvoir bénéficier d'opportunité. En plus de ces facteurs administratifs et économiques, existe un éléments socio-ethnologique qui justifier à notre avis, les limites d'attraction des grandes villes. Les migrants sont séduits par telle ou telle ville en fonction de la notion de 'pays natal' ; par conséquent, le choix de la ville est dicté par des raisons affectives et 'socio-familiale' bien établies avant le départ à l'étranger.

Le premier recensement de 1960 estimait le taux d'urbanisation au Maroc, à environ 29,2% concentrée dans 112 villes, contre 55,1% et 352 villes en 2004. Il y avait 11 grandes villes de plus de 50 000 habitants, cinquante ans plus tard, elles sont 54 grandes villes. Sur la même période, c'est le nombre des petites (20 000 habitants) et moyennes villes (20 000 à 50 000 habitants) qui a connu une croissance importante passant de 12 à 60 pour les premières et de 89 à 238 pour les secondes. Mais parallèlement il y a une forme de saturation des grandes villes, tout particulièrement Casablanca et Rabat, avec un taux d'accroissement de 0,8% pour la première et 0,1% pour la seconde. Il semblerait que ce sont les petites et moyennes villes satellites qui ont absorbé le choc de la croissance.

Ainsi, au niveau de la Région Souss-Massa-Darâa, c'est l'aire du Grand Agadir qui a vu sa population croître à un rythme très élevé entre 1982 et 2004 passant de 258 200 à 678 600 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4.5 %. Comparé aux autres grandes

agglomération nationales, le Grand Agadir se situe au cinquième rang de par sa population après les villes de Casablanca (2 950 000 habitants), Fès (946 800), Marrakech (823 150) et Salé avec 760 200 habitants. Il a connu toutefois le plus grand taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004 parmi ses villes. Ce sont également les petites et moyennes villes satellites d'Agadir, qui ont connu des taux de croissance très élevés. L'exemple des communes urbaines de Drarga et d'Aourir est significatif dans ce sens. Recensées en 1994 en tant que douar rural, elles ont eut une croissance annuelle moyenne de 6,1% pour Drarga et 6,8% pour Aourir. Dans ce dernier cas, la population a crû de 6.8 % l'an entre 1994 et 2004, contre 0.7 % seulement pour la population rurale communale. Le centre a ainsi vu sa population croître de 93.5 % durant la dernière décennie contre à peine 6.9 % pour le rural communal. La population du centre urbain d'Aourir représente 79 % de la population communale qui est ainsi une commune à dominante urbaine.

Mais pour ce type de communes qui sont nombreuses autour du Grand Agadir, il y a une multitude de facteurs qui expliquent cette croissance rapide (le tourisme, le coût de foncier et du logement à Agadir, la proximité d'Agadir, l'émigration interne, le développement des secteurs de l'industrie, de la pêche et de l'agroalimentaire, etc). Dans ce contexte le rôle de l'émigration internationale, est important, mais, il ne constitue qu'une composante parmi tant d'autre. Ce n'est pas le cas de Tinzit, où l'émigration internationale avec ses effets directs et indirects constitue encore la principale source du fonctionnement économique de la ville³³.

3.7.7. Contraintes du milieu et facteurs de dépassement dans la région de Tiznit

Principaux indicateurs : effets et contraintes à lever

<p>Facteurs physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Erosion des sols : Erosion Hydrique ➤ Erosion éolienne ➤ Climat aride : sécheresse structurelle ➤ Ressources hydriques 	➤	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sols squelettiques ➤ Bours défavorables ➤ Rendements très faibles ➤ Régression du couvert végétal
<p>Facteurs anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pression démographique (taux d'accroissement : 1.1%) ➤ Surexploitation des ressources naturelles 	➤	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Epuisement des terres ➤ Baisse de la nappe : estimée à 13 m/an ➤ Baisse des revenus ➤ Dédensification del'Arganeraie
<p>Autres facteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enclavement ➤ Migration ➤ Nomadisme ➤ Absence de coordination ➤ Faiblesse des investissements 	➤	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pauvreté ➤ Exode rural ➤ Faible niveau de revenu ➤ Surpâturage

D'après cette analyse synthétique, il apparaît que les écosystèmes dans notre région sont soumis à des effets négatifs des différents indicateurs qui agissent en interaction et d'une manière complémentaire.

Afin de faire évoluer les écosystèmes vers l'état souhaité, soit un état évoluant vers l'équilibre naturel, il convient de relever les contraintes responsables de l'évolution régressive de ces écosystèmes.

³³ Lors du recensement économique réalisé par le Haut Commissariat au plan, au cours de la période 2001-2002. Le secteur du commerce constitue le premier pôle de concentration des établissements, puisqu'il regroupe à lui seul 58,9% des unités économiques de la province. Le secteur de l'industrie vient en deuxième position avec 22,1%, alors que 18 % des unités opèrent dans le secteur des services et 1% seulement dans celui du B.T.P.

Les contraintes à relever sont principalement :

- la pression énergétique,
- l'extension des terrains de culture sous serre,
- - 60 -FSC Page 60 21/11/2006la pression fourragère,
- l'épuisement de la nappe phréatique,
- la forêt comme principale source de survie des populations,
- la forêt comme réserve foncière et champ d'investissement pour les immigrés et l'urbanisation.

Conclusion

La relation migration — environnement apparaît aujourd'hui dans la région du Souss Massa très largement dépendante des facteurs sociaux qui régulent le fonctionnement des sociétés rurales. Force est de constater que la croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'utilisation et d'exploitation des ressources naturelles, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la poussée des technologies et des moyens de transport se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible.

Cette transformation de l'espace dans un temps très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles au niveau local. Dans ce contexte, la migration n'est plus seulement un facteur de régulation des « surplus démographiques », elle est également un agent direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. C'est un élément qui peut être cause et/ou conséquence de l'évolution des milieux et dans bien des cas de sa dégradation.

L'étude de cas développée autour de la Commune Rurale El Maader El Kabir démontrera que la stratégie déployée par les usagers des ressources naturelles est basée sur un large spectre d'opportunités correspondant à une adaptation aux contraintes écologiques et en conséquence la migration organisée correspond à une forme de régulation de la crue démographique ou d'opérer la soudure lors des années de pénurie.

Cette migration a pris les formes de la réversibilité à la fois par la proximité de destination et des marchés d'emploi (Grand Agadir, Tiznit, bassin du Massa) et par le recours à la diversification des activités, qui devient la règle dans presque tous les douars de la commune en question.

**Chapitre 4 : Population, environnement et développement durable
dans la commune d'El Maader El Kabir, Province de Tiznit**

Introduction

Le document que nous présentons s'articule autour de quatre axes principaux : le premier porte sur l'analyse de la situation environnementale au niveau de la commune rurale El Mâader El Kabir, le deuxième traite de la dynamique humaine et l'histoire de son peuplement, le troisième axe sera consacré à l'étude de la dynamique économique à travers une analyse par composante (agriculture, élevage, autres ressources), enfin le dernier s'intéresse à l'étude des contraintes et leur impact et la proposition de pistes de solutions telles que proposées par l'ensemble des acteurs concernés (Population, ONG, services techniques, ONG, coopératives, etc.).

4.1. Localisation : Située au cœur de la plaine de Tiznit entre Agadir et le Sahara

La zone d'étude est située dans la plaine de Tiznit qui constitue l'espace pastoral le plus important de la Province, de par la disponibilité des ressources pastorales aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif et de l'étendue des terres de parcours qu'elles occupent. Toutefois, cet espace a subi une dégradation accrue due essentiellement à l'érosion éolienne qui touche la zone d'une part, et d'autre part à l'exploitation anarchique des ressources pastorales. La Commune Rurale El Mâader El Kabîr relève de la Province de Tiznit, Cercle de Tiznit et Caïdat de Rasmouka, région Souss Massa Drâa (carte N°XXX). Elle est limitée au Nord par Oued Massa et la Province Chtouka - Ait Baha, au Sud par la C.R de Tnine Aglou et la C.R de Oujjane, à l'Est par la C.R de Rasmouka et à l'ouest par la C.R de Tnine Aglou et l'Océan Atlantique. La commune s'étend sur une superficie totale de 307 Km².

Un constat majeur se dégage lorsqu'on aborde la question des ressources naturelles dans la région de Tiznit en général et dans l'espace communal d'EL Mâader en particulier, il s'agit de la grande destruction qu'a subie l'écosystème arganeraie en particulier, ce phénomène ne pourrait en aucun cas s'expliquer par un déterminisme géographique (sécheresse prolongée, recul de l'aire arganeraie, etc), ni par une explosion démographique soutenue. L'accroissement démographique (voir plus loin) pourrait constituer un auxiliaire à la vitesse de destruction des écosystèmes dans l'espace communal d'El Mâader, d'abord, il conduit à l'extension de la mise en culture, la multiplication du cheptel, l'accélération de la migration rurale (les paysages naturels ne sont plus entretenus par manque de bras), la disparition des pratiques de gestion ancestrale des parcours et l'augmentation des besoins en bois de cuisson et de construction. Néanmoins, ce facteur, lui-même, ne constitue qu'une conséquence directe d'une crise socio économique liée au sous développement du monde rural dans ces zones fragiles et marginalisées, à la porte d'un des grands périmètres irrigués du pas (périmètre du Massa 19000 ha).

Partout, le constat est alarmant : l'arganeraie a quasiment disparue de la zone, les rares spécimens que l'on retrouve sont placés à l'abri dans des sanctuaires (horoms) de marabouts ou dans les vergers protégés aux alentours des douars. En effet, c'est le résultat d'une utilisation irrationnelle par l'homme et les pratiques de systèmes de production mis en place. La vocation pastorale protectrice de l'environnement ayant cédé la place à une agriculture mécanisée destructrice.

Sur le plan conceptuel, force est de constater que la mise en relation d'indicateurs démographiques et écologiques exige un minimum de précautions méthodologiques. On se doit ainsi, de passer de la juxtaposition d'approches disciplinaires (démographie/écologie) à la mise en œuvre d'une approche systémique, pluridisciplinaire, conduite à des échelles spatio-temporelles pertinentes par rapport aux processus démographiques et écologiques observés.

Nous tenterons d'aborder cet aspect par une analyse rapide des relations qu'entretiennent les hommes avec leur espace.

4.2. Analyse des rapports population ressources à travers les relations Homme parcours

L'histoire du peuplement de la plaine du Mâader EL Kabir est le facteur central de la compréhension des relations actuelles entre ses habitants et celle de leurs activités. Depuis des siècles, ces terres sont consacrées au pâturage de fin de printemps et d'été par deux grands groupes de populations. D'une part, elles ont toujours été *l'azaghar* (bas pays) des éleveurs de la bordure occidentale de l'Anti Atlas, autour d'Anezi. D'autre part, elles ont de tous temps constitué une étape de l'avancée saisonnière des nomades sahariens se déplaçant entre les parcours désertiques de la bordure de l'Atlantique et le Haouz de Marrakech.

Tous les Douars du cœur de la plaine de Tiznit se trouvent ainsi avoir été formés par des nomades et des transhumants ayant, pour diverses raisons, choisi de se fixer sur ce piémont de l'Anti-Atlas ouvert sur l'Atlantique. Ces installations, qui se poursuivent toujours, ne sont pas indifférenciées géographiquement. De part et d'autre d'un axe jalonné par Azib Oumarzgoun, Boutammait, Amesghar et Dcheira, l'Est de la plaine est le domaine des *Chleuh*, qui gardent des liens plus ou moins étroits avec les villages de l'Anti Alas et de la Commune Rurale voisine de Rasmouka, tandis que l'Ouest est le territoire d'arabophones qui se réclamant d'origines sahariennes, Rgaibat, Izarguyn... A l'Est ce sont les Douars de la fraction des Ait Oumribet, situés sur la rive droite de l'Oued Massa , Izouika , Tibouzagh, et le long de la Route Agadir-Tiznit, Azib Oumerzgoun, Adouar N Sidi Ali, El Mâader El Kabir, Dcheira, et les écarts de Boutammait, Anou Izem et Amesghar. La transhumance dans les aazib traditionnels est ainsi à l'origine du peuplement de toute la partie orientale de la commune . A l'ouest, se trouvent les deux quartiers du douar des Ouled Noumer, El Grara, El Mers Ouled Amer.

En effet, la position de chaque groupement humain par rapport au parcours paraît être déterminante quant à la présentation et à l'effectivité des droits sur le parcours. Partant de cette hypothèse nous avons classé les douars en deux catégories :

- Les douars éloignés du parcours mais qui y détiennent des droits d'usage qu'ils exercent en particulier en fréquentant les azibs de Boutammait, Anou Izm et Amesghar. Il s'agit des douars Maader Lakbir, Kasbat Ouaraous, Dchaira.
- Les douars proches du parcours à savoir :
 - Les douars de l'Ouest (Sahel) qui sont représentés par ouled Noumer sahel, Ouled Noumer Kabla, El Mers n'Oulad Amer et Grarat.
 - Les douars de l'Est (Kabla) qui sont représentés par Adouar sidi Ali, Tibouzar et azib Oumerzgane.

4.2.1. La transhumance moderne : facteur incontestable de la dégradation

Les transhumants appelés communément nomades des Provinces au sud de Tiznit passent selon les groupes et les années entre deux à cinq mois sur les terres de la Commune Rurale d'El Mâader El Kabir. Bon an mal an, ils amènent jusqu'à 40000 ovins et caprins et des centaines de dromadaires. Les riverains les rendent en partie responsables de la dégradation du parcours. Dans l'ensemble, les habitants de tous les douars, éleveurs comme cultivateurs se plaignent de leur désinvolture vis à vis des labours, des points d'eau, des pâturages d'autrui et

du sentiment d'impunité qu'ils manifestent. Ainsi, ils s'installent sur Les pâturages, souvent pendant la nuit, sans en demander l'autorisation, règle minimum de bienséance chez les pasteurs. Les effectifs nomades installés cette année sur les parcours d'El Mâader El Kabir ont été estimés à environ 10000 ovins et caprins et 1000 camélidés.

L'absence d'une réglementation de ces parcours, les périodes de sécheresse qui se succèdent d'année en année sur la région, ont entraîné une exploitation un peu anarchique aussi bien de la part des sédentaires que de la part des nomades. L'utilisation intensive des pâturages et des reliques de forêts par les dizaines de milliers de têtes de troupeaux concentrés dans le temps et dans l'espace se déplaçant au gré des besoins alimentaires a fait place à un « raclage » systématique de la végétation, l'impact du surpâturage est perceptible dans toutes les zones du littoral vers l'intérieur des terres.

Si dans la majorité des pays du Maghreb on assiste à la fin du nomadisme, du moins sous ses formes classiques car « il faut des producteurs, des bergers, des caravaniers, des commerçants, des guerriers, sans parler des religieux, etc. » dans notre cas, ce système prend d'autres formes et d'autres dimensions beaucoup plus complexes dont le sens où le nomadisme pratiqué n'obéit à aucune logique géographique au sens classique avec ses dimensions spatio-temporelles, économiques, écologiques et socio culturelles. Contrairement aux pratiques en cours dans des pays limitrophes (Algérie, Tunisie) où une politique de « fixation de nomades /agriculture administrative » pour des raisons politiques et sécuritaires a mis un terme à un système qui avait une certaine logique dans l'utilisation de l'espace, car, à notre avis, dans un contexte où les ressources locales sont limitées, le nomadisme et la transhumance sont les seules possibilités de tenir le territoire comme une structure qui peut soutenir des systèmes aux configurations variables. Dans notre zone, le système a évolué en fonction des conjonctures climatiques mais surtout en fonction de la conjoncture économique caractérisée par un libéralisme à outrance de l'utilisation de l'espace en tant que produit consommable et consommé par les différents usagers dont une certaine catégorie qualifiée de « nomades sahariens » mais, qui en réalité sont des entrepreneurs pasteurs en grande majorité, détenteurs d'un pouvoir économique (moyens logistiques puissants : camions semi-remorques, moyens de communication modernes, etc) et surtout politique appuyés par un lobby économique invisible qui se cache derrière les considérations politiques (conflit du Saha

4.2.2. Les lignages et la formation des groupements humains douars

Sur le plan ethnique, La population de la commune est constituée de deux entités différentes. La première entité trouve ses origines dans l'Anti-Atlas surtout à partir de Ida Oussemlal, berbérophone de tradition agricole, la deuxième à composante linguistique arabophone descend du Sud Marocain en particulier Ouled Bousbâa, s'identifie aux système de culture dominé par la pratique de l'élevage. Les lignages appelés Afous (la main) pour les douars en majorité situés à l'Est berbérophone ou Souala pour les douars de l'Ouest plutôt arabophone) désignent l'ensemble des foyers (canouns) issus d'une même souche. Plusieurs lignages cohabitent dans un même douar.

En définitive, un examen rapide de la composition actuelle de la population d'El Mâader El Kabir permet de dire que cette population s'est constituée à partir de :

- foyers d'originaires
- de fusion de groupement devenus numériquement importants
- de foyer d'étrangers assimilés
- de foyers d'étrangers qui se sont constitués en entités à part

Nous pouvons ajouter que le territoire d'El Mâader El Kabir a constitué, et constitue probablement encore, une terre d'accueil pour des pasteurs nomades en mal de fixation ou de personnes n'ayant pour patrimoine qu'une force de travail à vendre.

Chaque douar identifié se reconnaît à un territoire aux contours plus au moins précis sur lequel il exerce sa juridiction et qu'il exploite aux fins de l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, voire la pêche. Ainsi, l'espace d'El Mâader El Kabir apparaît comme un espace éclaté, réparti en un certain nombre de territoires de douar. Dans ce territoire, il y a lieu de distinguer entre les pans du territoire sur lesquels les habitants prétendant à des droits exclusifs, qu'ils considèrent comme relevant de la juridiction exclusive du douar et les parties du territoire sur lesquelles ils reconnaissent des droits à d'autres douars, c'est-à-dire considérées comme relevant d'une juridiction conjointe. Dans chaque territoire de douar nous pouvons distinguer entre un domaine privé et un domaine collectif.

4.2.3. L'accroissement démographique et la quête de nouvelles ressources

Les populations d'El Mâader, déjà relativement très nombreuses, ont connu la même rapidité d'accroissement démographique observée au niveau régional et national. Une pression humaine de plus en plus forte sur les ressources hydro-agricoles demeurées constantes en a résulté. Le profil historique suivant relate les phases de cette émigration, qui date selon les vieux du douar El Mâader du début du siècle.

4.3. Profil historique du groupement de douar El Mâader

Profil historique du groupement de douar El Mâader

ANNEE	EVENEMENT
Avant 1928	- Fondation du Douar (période inconnue par les participants)
1928-1945	<ul style="list-style-type: none"> - Emigration en Algérie (notamment dans les villes Oran et Alger) - Exode vers les villes marocaines (notamment Casablanca) - Constitution d'un comité « Moainin ou les aides » de l'Etat dont la mission est de gérer la tribut. Ce comité compte 40 personnes dont 16 sont originaires du douar EL Mâader - Début de l'émigration vers la France (transfert de la main d'œuvre) - Agriculture pluviale connaît une bonne ampleur grâce à des périodes pluviales régulières. - Elevage de cheptels très importants (notamment les chameaux, les ovins et bovins) - Période pluviale étendue jusqu'au mois de mai - Produits agricoles tels que : maïs, céréales, maraîchage et truffes - Notfia système d'approvisionnement en eau potable à cause de la salinité de la nappe phréatique - Deuxième guerre mondiale
1947 - 1949	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la première école au sous douar Amerzeghan dans la maison d'un habitant - Transfert de l'école au douar Tagzalt à la maison d'Igramnes (chorfas)


ANNEE	EVENEMENT
1952	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'école actuelle au sous douar Ait Hammou - Existence d'un seul instituteur au douar (M. Abdessalam Rachid) - Refus de l'école par environ 40% des habitants (certains paient pour dispenser leurs enfants de l'école) En contre partie, l'école Coranique connaissait une grande activité - Existence de deux mosquées au douar - Epoque de Cheikh « Al Ayachi » et le Pacha « Al Fatmi » ce dernier qui exploite les habitants du douar pour ses propres intérêts (exploitation de la main d'œuvre avec impôts sur le cheptel)
1956	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre ces sauterelles par des moyens rudimentaires - Intervention de l'Etat marocain pour lutter contre les criquets migrateurs - Transformation des habitats : pisé et utilisation du gypse pour la finition - Existence d'un gisement de gypse au douar, mais épuisé
1956 - 1960	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction du ciment dans la maçonnerie - Mise en place d'une salle de soins au Douar - Absence de l'esprit associatif (pas d'association formelle) - Agriculture ravagée par des troupeaux de criquets migrateurs - Mais les habitants ont introduit ces sauterelles dans leur régime alimentaire et dans celui du bétail notamment les bovins et les volailles
1962	- Premières élections communales dans la région. Monsieur « Boufous » était le premier président de la commune El Mâader El Kabir
1977	- Mise en place de siège de la Commune El Mâader EL Kabir dans le Douar
1993	- Construction d'un collège au chef lieu de la CR et qui dessert les villages alentours

4.3.1. Répartition géographique des habitants

Sur le plan démographique, le recensement général de la population et de l'habitat de 1994 nous donne pour la CR d'El Mâader El Kabir les statistiques suivantes:

- Nombre d'habitants : 8365
- Nombre de ménages: 1545
- Densité hab/km² : 30

La répartition par groupement d'habitants est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>Nom du douar</i>	<i>Population</i>	<i>Ménage</i>	<i>Taille des ménages</i>
Adouar Sidi Ali	428	81	5,28
Agadir	68	16	4,25
Aghroud	169	27	6,25
 Agjdi	200	48	4,16

<i>Nom du douar</i>	<i>Population</i>	<i>Ménage</i>	<i>Taille des ménages</i>
Ait Hammou	86	17	5,05
Ait Issi	37	10	3,7
Ait Toumanar	288	57	5,05
Biouarain	455	87	5,22
Ibazatne	160	43	3,72
Ibouzarn	144	27	5,33
Ighba	164	23	7,13
Imerzgan	254	52	4,88
Tagdalt	221	39	5,66
Taourirte	48	11	4,36
Touzoumt	125	23	5,43
Ait Ibourk	356	67	5,31
Anouizem	39	7	5,57
Dar Aarous	234	36	6,5
Darb	267	52	5,13
Dcheira	375	101	3,71
El Garb	54	8	6,75
El Mers Oula Amer	348	62	5,61
Grarat	200	41	4,87
Ibrhichen	89	14	6,35
Kasbat Ait Oumrebt	739	113	6,53
Ksbat Izika	299	55	5,43
Laazib	389	59	6,59
L'kasbet Ait Ibourk	129	26	4,96
Oulad Noumer	1482	265	5,59
Tou Bouzar	518	78	6,64

Carte de répartition de la population :

Groupement d'habitants	Nbre de douars	Nbre de ménages pratiquants l'agriculture
Centre Mâader	12	420
Dcheira	01	100
Laâzib	01	59
Izouika	06	186

Sidi ali	01	80
Toubouzar	01	75
Kasbat Arass	01	36
Aït Oumribet	03	192
El Mers	01	60
El Gara	01	40
Ouled Noumer	02	250
Anouizem	01	07
Total	31	1505

4.3.2. Rapport population ressources

Sur le plan du rapport : population versus ressources naturelles, la croissance démographique dans l'espace communal d'El Mâader El Kabir, principalement rurale, a impliqué une restructuration assez importante des liens de l'homme avec son environnement social et spatial. Ces dernières années, l'extension des terres de culture, au dépens des terrains boisés par défrichement successifs et mise en valeur intensive (mécanisation), est en deçà des aspirations des populations locales étant donné qu'on a enregistré des régressions continues du taux de la Surface Agricole Utile SAU par foyer au fil des années, le tableau infra, relatant la situation dans la province de Tiznit nous résume cette situation :

L'analyse des paramètres démographiques à partir de l'effectif total de la population et particulièrement la densité à l'unité de surface permettra de mesurer de façon directe, le niveau de pression sur le milieu en général.

- Répartition dans l'espace

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1994 nous donne pour le douar Lmâader les statistiques suivantes:

- Nombre d'habitants : 2424
- Nombre de ménages: 448
- Taille de ménage : 5,41

La répartition par groupement d'habitants et par sous douars est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Commune rurale	Douar	Sous-douar	Nb de Foyers	POPULATION
Lmâader Lkbir	Lmâader	Ait Hammou	17	92
		Ighba	23	124
		Taourirt	11	60
		Imerzgane	52	281
		Ait Issi	8	43
		Ait Oumanar	70	379
		Ibazatne	43	233
		Ibouzarn	27	146
		Agjdi	48	260
		Tagdalt	39	211
		Biouarain	87	471
		Touzoumt	23	124
	TOTAL	448	2424	

Source : Recensement 1994

L'activité principale reste l'agriculture et l'élevage, et dans un second plan la pêche et les activités artisanales. Les conditions de vie assez difficiles dans cette marge désertique provoquent un exode assez important vers les grands centres urbains de l'intérieur du pays ou vers l'étranger. La Commune rurale d'El Mâader El Kabir couvre une superficie d'environ 307 km² répartie comme suit (voir carte d'occupation du sol ci-dessous):

- SAU : 11.000 ha
- Parcours : 12.000 ha
- Forêts : 760 ha
- Incultes : 6.940 ha

La répartition de la SAU est comme suit :

- Bour : 10.732 ha
- Feid : 235 ha
- Irrigué : 33 ha

4.4. Le statut foncier

A travers toutes la commune rurale, les terres cultivées sont affectées du statut *melk*, possessions familiales ou individuelles, les terres de pâturage sont de statut *collectif*, propriété de communautés sous tutelle de l'Etat, les membres des collectivités ayant uniquement le droit d'usufruit, les terres qui ont été plantées par l'Administration des eaux et Forêts entre automatiquement dans le domaine de l'Etat, elles souvent objet de contentieux.

La répartition des terres par nature juridique est la suivante :

- Melk : 20.235 ha
- Collectifs : 9.465 ha
- Domaniale : 1.000 ha

Les dénominations des terrains collectifs ainsi que la superficie correspondante sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nom du collectif	Collectivités propriétaires	Superficie en Ha
MOUCHAA (parcours ouverts toute l'année)	Ighba, Aït Hammou, Taourit, Imourzane, Aït Oumnar, Aït Issy, Abouzane, Touzount, Aguejdi, Tagoudalt, Bouaraine, Anouizem, Tabouzaz, Sidi Aït El Azib.	8965
MOUCHAA IZOUIKA	Toubouzar, Aghroud, El Gara, et Derb	100
BOUTIKIOUTE	Mâader	400

4. 5. La production végétale : Diagnostic de la situation actuelle

La Superficie Agricole Utile dans la zone d'El Mâader El Kabir s'élève à 11.000 ha (DPA Tiznit 2004) dont 5000 ha environ sont mis en valeur annuellement (soit environ 45 %).

La répartition de la S.A.U selon les systèmes de production agricole est la suivante :

Bours (Ha)	Irrigués (Ha)	Feïd (Ha)	Total (Ha)
9660	40	1300	11.000

L'agriculture en bour est très aléatoire et trop dépendante des caprices climatiques aussi bien du point de vue du niveau des rendements qui peuvent chuter très bas que du point de vue des assolements très fluctuants d'une année à l'autre. Les rares points sur les plates-formes ont des débits faibles et ne peuvent permettre d'irriguer que des lopins de terres à surfaces très réduites. Cependant on note une importance des cultures le long des axes d'écoulement des eaux superficielles, sur les parcelles inondables par le feïd. Sur les terrains sablonneux, on rencontre localement des cultures maraîchères en bour dans les micro-dépressions humides, d'une manière générale, sur les sols peu à moyennement profonds et sur les sols sableux.

Ainsi, la céréaliculture occupe une superficie de 5.020 ha dont 2.500 ha de blé tendre, 2.000 ha d'orge, 500 ha de blé dur et 20 ha de maïs. Par contre on trouve une seule espèce de légumineuses à savoir le petit-pois est cultivée dans la région. Elle occupe une superficie de 5 ha et elle est destinée à l'auto-consommation. De même qu'une seule espèce fourragère existante dans la zone est la luzerne. Elle occupe une superficie de 10 ha. Le maraîchage est représenté par la pastèque, le melon et l'oignon en bour, le navet et les carottes en irrigué. La superficie occupée par les cultures maraîchères s'élève à 23 ha.

L'arboriculture se caractérise par la dominance de l'olivier avec un peuplement de 1.000 pieds sur une superficie de 10 ha. Il se trouve en irrigué mais essentiellement en feïd 7 ha. Une palmeraie très dispersée se trouve également, dans le périmètre mais vu son délaissement et les conditions climatiques défavorables pour la fructification et la maturation des dattes ; sa production est nulle. Le caroubier et le figuier existent aussi dans la région, mais jusqu'à présent la surface couverte est négligeable. L'occupation du sol se trouve résumé dans le tableau d'assolement suivant:

Tableau d'assolement

Culture	Bour	Feïd	Irrigué	Total /ha
Céréales				
- Blé tendre	2.450	50	0	2.500
- Blé dur	450	50	0	500
- Orge	1.900	100	0	2.000
- Maïs	0	15	5	20
Total (1)	4.800	215	5	5.020
Légumineuse				
- P. pois	0	5	0	5
Total (2)	0	5	0	5
Fourrage				
- Luzerne	0	0	10	10
Total (3)	0	0	10	10
Maraîchage				
- Navet	0	0	5	5
- Carotte	0	0	5	5
- Oignon	5	0	0	5
- Melon	3	0	0	3
- Pastèque	5	0	0	5
Total (4)	13	0	10	23
Arboriculture				

Culture	Bour	Feid	Irrigué	Total /ha
- Olivier	0	7	3	10
Total (5)	0	7	3	10
Total G	4.813	227	28	5.068

Source: DPA Tiznit 2004

4.6. La production animale

L'élevage constitue la principale activité de la population rurale d'El Mâader El Kabir. Cependant, ce secteur n'a pas évolué en dehors de quelques tentatives d'intensification isolées ; les troupeaux conduits d'une façon extensive sillonnent la zone d'Est en Ouest. Ces terres sont consacrées au pâturage de fin de printemps et l'été par deux grands groupes de populations. D'une part, elles ont toujours été l'*azaghar* (bas pays) des éleveurs de la bordure occidentale de l'Anti Atlas, autour d'Anzi. D'autre part, elles ont se tous temps constitué une étape de l'avancée saisonnière des nomades sahariens se déplaçant entre les parcours désertiques de la bordure de l'Atlantique et le Haouz de Marrakech. Tous les douars du cœur de la plaine de Tiznit se trouvent ainsi avoir été formés par des nomades et des transhumants ayant, pour diverses raisons, choisi de se fixer sur ce piémont de l'Anti Atlas ouvert sur l'Atlantique. L'élevage est dominé par la race ovine, le tableau suivant rapporte l'état de ce cheptel :

ESPECE	EFFECTIF
Bovins	1.125
Ovins	10.873
Caprins	1.624
Equine	459

Source : DPA Tiznit 2004

Répartition des races bovines

RACES	EFFECTIF
- Pure	175
- Croisée	125
- Locale	825

Les $\frac{3}{4}$ des bovins exploités dans la commune sont de race locale, les 25% qui restent sont des bovins améliorés. On assiste à une domination de la race locale chez les petits éleveurs.

4.7. Synthèse environnement et dynamique économique

4.7.1. Récapitulatif des potentialités et contraintes :

A. Potentialités :

- Superficie importante des parcours naturels
- Superficie agricole importante
- Superficie importante des terrains collectifs
- Superficie importante des terrains d'épandage des eaux des crues
- Zone favorable au développement des projets de plantation
- Zone favorable au développement de l'apiculture
- Dynamisme remarquable des associations locales
- Zone proche de la ville de Tiznit (débouché pour les produits)
- Zone à proximité du barrage Youssef Ibn Tachafin
- Potentialités touristiques importantes
- Scolarisation généralisée
- Ouverture de la commune sur la mer
- Tissu associatif très important
- Existence de parc national de Sousse Massa

B. Contraintes :

- Insuffisance des ressources en eau
- Aridité du climat
- Salinité de la nappe phréatique
- Taux d'immigration important
- Degré de pauvreté important
- utilisation abusive des ressources naturelles (nomadisme, surpâturage, déforestation)
- Aggravation des effets de la sécheresse
- Aggravation du phénomène de l'ensablement
- dominance de la dalle calcaire
- Infrastructures scolaires dégradées
- Réseau routier faiblement entretenu
- Absence de gestion des déchets solides
- Absence de réseau d'assainissement
- Absence d'espace de loisirs
- Absence d'activités génératrices de revenus
- Faible niveau de formation pour les associations
- Produits du terroir non valorisés
- Technologies agricoles obsolètes
- Absence de perspectives d'emploi et d'avenir pour les jeunes

La recherche de solutions au problème fondamental de la zone, celui de la conjonction entre son aridité et la ténuité de ses ressources en eaux souterraines, ne pourrait être abordé de front que si des handicaps plus conjoncturels sont supprimés.

4.7.2. Diagnostic environnemental

A quel facteur peut-on attribuer la situation actuelle des ressources naturelles à El Mâader el Kabir ?

Les facteurs naturels :

Topographie	La commune constitue une zone relativement homogène dans son ensemble avec une topographie bien marquée par sa platitude. Donc zone favorable à la circulation des vents
Prédominance des formations détritiques	Une extension importante des éléments détritiques du Quaternaire (nappes sableuses, sables de plage, dunes littorales,...). Ces dépôts constituent des sources potentielles des sables mobilisables par les vents.
Vent	La commune se trouve dans la zone d'action des vents dominants et fréquents de direction générale Ouest Est
Aridité du climat	La commune se caractérise par un climat aride à tendance saharienne; un climat reconnu propice au déclenchement du phénomène d'ensablement

Les facteurs anthropiques :

Défrichement	L'Arganier a pratiquement disparu de la commune. La présence de quelques arbres éparpillés à travers tout le territoire de la commune, témoigne de l'ampleur du défrichement qu'a subi la forêt climatique d'arganier. Les Euphorbes et <i>Launea arborescens</i> , n'ont pas échappé aussi au massacre à la destruction ceci, à cause de l'extension des zones de cultures ou des besoins en produits énergétiques.
Surpâturage	La commune rurale El Mâader el Kabir dispose d'une superficie importante de parcours. La dégradation de ces parcours est en grande partie attribuée aux nomades. Ces nomades proviennent le plus souvent de Guelmim, Assa, Tata, Dakhla, Laayoune, Errachidia et Ouarzazat. Ils passent entre 3 et 9 mois sur le territoire de la commune. La taille des troupeaux varie de 500 à 3000 têtes.

Mise en culture

Malgré les conditions climatiques défavorables, l'agriculture constitue encore l'ossature de l'économie locale faute d'activités alternatives. Cette situation pousse ainsi, la population locale à étendre la mise en culture même sur les terrains de parcours. (par la recherche de revenus supplémentaires)

Arrachage des cultures

La moisson se fait le plus souvent manuellement par l'arrachage total de la plante. Dans le souci de récupérer le maximum de paille, la pratique d'arrachage est largement répandue dans la commune étant donné la médiocrité des rendements et l'importance des besoins (en paille).

Prélèvement du sous-bois

Les besoins accrus en combustibles et en énergie pour le chauffage et pour la cuisson ont contraint les populations locales à une surexploitation du sous-bois qui compose la steppe des parcours

4.7.3. Les Conséquences de la dégradation des ressources

La conjugaison de ces deux facteurs a donné naissance au phénomène de l'ensablement qui est actuellement la forme la plus spectaculaire de la désertification au niveau de la commune. Le phénomène a atteint des seuils alarmants avec la formation des dunes mobiles. Les dégâts étant perceptibles à plusieurs niveaux tels que :

- l'érosion et l'enterrement des sols
- l'envahissement des habitations et des infrastructures (routes, barrage, ...)
- la dégradation de la végétation (mise à nu des racines)
- la réduction quantitative et qualitative de la biodiversité

Quelles solutions pour lutter contre l'ensablement ?

Toute stratégie se doit d'intégrer obligatoirement un certain nombre d'aspects techniques, sociales et juridiques :

A- Sur le plan technique :

- I. Toute stratégie se doit d'intégrer obligatoirement un certain nombre d'aspects techniques, sociales et juridiques :
- II. Renforcer le projet mis en place par les eaux et Forêts sur la fixation des dunes littorales par la plantation des euphorbes.
- III. Pour les formations continentales il faut développer une agroforesterie, tout le long des frontières d'El Mâader avec la commune d'Aglou (mise en place des rideaux abris et des brise vent, constitués de plusieurs rangées d'arbres et d'arbustes plantés perpendiculairement à la direction des vents.
- IV. Une mise en défens concertée avec la population selon une approche participative est obligatoire pour la réussite de ce programme mais son aboutissement dépendra essentiellement du degré d'adhésion et de participation des populations bénéficiaires.

B- Sur le plan social :

- II. Dans cette zone défavorisée, le volet social constitue la clé de voûte pour la réussite des programmes de lutte contre la désertification et de développement local.
- III. Ainsi, dans cette région où les conditions de vie sont précaires, des efforts considérables doivent être consentis en matière de Lutte contre la pauvreté afin de garantir à toutes les couches sociales locales un niveau de vie amélioré qui ne pourra en définitive que se traduire par un allègement de la pression sur les ressources naturelles.

C- Sur le plan juridique :

- IV. Sur le plan juridique, l'ambiguïté du statut foncier représente un grand obstacle pour les différents acteurs privés et publics. De ce fait, la clarification du statut foncier

- V. (Immatriculation des terres, délimitation des terres domaniales, collectives et privées)
- VI. permettra d'encourager les différents intervenants en matière d'investissements privés (possibilité d'avoir des crédits et la mise en place de projets) ou des interventions des organismes étatiques (reboisement, amélioration pastorale, mise en défens, préservation de la végétation,...)

4.7.4. Axes de développement à promouvoir

Le présent travail a tenté d'examiner tout d'abord les potentialités et les contraintes de l'environnement dans la Commune rurale d'El Mâader El Kabir, ce qui a permis dans une seconde phase de voir comment lever les contraintes au développement et la conservation des ressources naturelles à travers la mise en œuvre de trois stratégies complémentaires déclinées en trois principaux axes stratégiques de développement.

Le premier touche le domaine de l'agriculture pivot de la vie rurale dans les campagnes d'El Mâader, le second ayant trait aux équipements et infrastructures de base défaillantes, le dernier volet, se rapporte aux activités génératrices de revenus, susceptibles d'aider au maintien de la population sur place et éviter l'exode.

Axe N°1 : AGRICULTURE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Objectif global	Les ressources naturelles sont conservées et exploitées d'une façon rationnelle
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Production agricole développée ○ Pâturage organisé et amélioré ○ Populations organisées et participantes ○ Eau suffisante et exploitée d'une façon rationnelle
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plantation d'olivier, caroubiers et cactus ■ Renforcer les parcours par plantation des espèces fourragères ■ Encouragement de l'agroforesterie ■ Création d'une pépinière ■ Création des coopératives agricoles ■ Appui technique et financier aux éventuelles coopératives ■ Organisation des éleveurs par création de leur propre association ■ Redynamisation du projet de la PMVB d'El Mâader El kabir ■ Délimitation et équipement des parcours en points d'eau ■ Mener une opération d'immatriculation et de dé morcellement des terrains ■ Renforcement des ouvrages hydro agricoles ■ Etude sur l'éventuelle utilisation de l'eau de barrage dans l'agriculture

Axe N°2 : INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENTS Socio-economiques

Objectif global	Conditions de vie des populations améliorées
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la capacité sanitaire ○ Scolarisation de la fille garantie ○ Accessibilité développée ○ Espaces culturels et sportifs disponible ○ Qualité d'eau potable garantie

Activités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fourniture d'un bus scolaire ■ Construction des locaux pour le prè-scolaire ■ Construction d'un internat au collège El Mâader ■ Equipement des établissements scolaires en salles d'informatiques ■ Création d'une bibliothèque communale ■ Equipement de centre de santé communal en salle d'accouchement ■ Equipement de la commune en ambulance ■ Création des salles de soin dans les douars de la commune ■ Aménagement des pistes reliant les douars de la commune ■ Equipement des douars en foyers féminins ■ Equipement des douars de la commune en eau potable ■ Equipement du centre de la commune en réseau d'assainissement ■ Construction d'un Hammam à haute qualité environnementale ■ Construction d'un four collectif
------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Carte de l'Infrastructure routière dans la Commune Rurale El Mâader El Kabir
Axe N°3 : ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR)**

Objectif global	Niveau de vie des populations élevé
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ○ Artisanat amélioré ○ Acteurs locaux habilités ○ Emploi disponible ○ Pêche artisanale organisée ○ La femme rurale est un acteur local productif ○ Tourisme rural promu
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création d'une coopérative de l'artisanat ■ Valorisation des produits du terroir (miel, argan, huile d'olive, câprier et figue de barbarie) ■ Création d'une coopérative féminine pour le tissage ■ Création d'une association des pêcheurs artisans ■ Construction d'un camping touristique au centre de la commune ■ Elaboration d'une étude sur les potentialités touristiques ■ Appui aux coopératives féminines par l'octroi des micro crédits

Conclusion de la partie rurale

Le présent travail a tenté d'examiner les rapports entre « hommes et environnement » dans la Commune rurale d'El Mâader El Kabir sous un angle de développement rural. Nous avons essayé de proposer quelques mesures nécessaires selon la démarche du développement durable de cet espace communal, véritable microcosme de la région du Souss Massa. Ce dernier a permis de voir comment lever les contraintes au développement et à la conservation des ressources naturelles d'une manière progressive et comment la levée de celles-ci se répercutera sur la reconstitution des ressources naturelles comme l'eau, la végétation et le sol. L'écosystème souhaité par un grand nombre de nos interlocuteurs se caractérisant par les aspects suivants :

- Stabilisation de la dégradation des parcours et amélioration de la structure horizontale et verticale des peuplements
- Diminution de la dépendance du cheptel vis-à-vis des ressources naturelles, rationalisation de l'usage de l'eau et des cultures
- Efficacité des mesures d'augmentation des revenus, développement et amélioration des conditions de vie des populations. Les différentes mesures potentielles ne pouvant aboutir à des résultats concrets et profitables que si les populations concernées adhèrent à ces actions et y participent réellement. Mais pour cela, il est indispensable d'établir des rapports de confiance et d'intérêts entre les différents usagers des ressources naturelles fragiles : Il faut pour ce faire, développer la culture du dialogue et du partenariat.

Nos investigations à travers l'examen et l'analyse des attentes des populations ou les potentialités du milieu démontrent en premier lieu l'attachement des concernés, malgré leur bas niveau de vie, à la pérennité des ressources naturelles, et l'impérieuse nécessité de les protéger davantage. Le patrimoine forestier et culturel semblant être sérieusement affectés sous l'effet d'une surexploitation intense. Un peu partout les villageois déclarent que leurs maux actuels ont deux ou trois origines principales auxquelles s'ajoutent des facteurs locaux. Ils invoquent la sécheresse, mais leurs griefs principaux vont au gel de terres par la plantation d'arbres (reboisement des Eaux et Forêts) avec de mauvais résultats ainsi qu'à la dégradation régulière de leurs parcours par le passage des troupeaux nomades du Sud et du Sud Est, qui, eux ne se sentent même pas tenus de respecter les mises en défens. Les populations à l'Est se plaignent en plus de la conjonction du régime collectif de la terre et de l'augmentation de la pauvreté à Ouled Noumer dont les habitants, qui ne cultivaient naguère que Zour, sont ainsi réduits à accélérer l'avancée du front de défrichement dans leur direction.

Le bilan de l'opinion des différents acteurs (sédentaires, transhumants, ONG, élus, administrateurs, etc.), indique qu'on peut retenir que la volonté de protéger et de développer l'environnement naturel et également culturel doit être l'objet d'un consensus dans lequel tous les acteurs institutionnels deviennent des intervenants à part entière, les expériences antérieures ont ainsi développé un sentiment de méfiance des populations à l'égard de toute initiative de conservation des ressources naturelles (fixation des dunes, plantation pour la protection du barrage, mises en défens).

La dégradation des ressources naturelles bien que souvent attribuée à des facteurs externes, tels que les nomades, l'extension de l'agriculture, n'en est pas moins ressentie comme une menace grave pour le devenir des habitants de la commune rurale d'El Mâader El Kabir. En ce sens, ils considèrent que l'Etat devrait intervenir d'urgence, non seulement par le renforcement de la surveillance et des actions techniques, mais surtout par le soutien des associations locales porteuses d'une dynamique nouvelle dont plusieurs réalisations rivalisent avec celles mises en place par les structures élues (communes rurales).

De même, nous avons constaté que l'intensification des migrations, s'accompagnent par une restructuration socio-spatiale et occasionnent une compétition dans l'occupation de l'espace urbain à laquelle tous les groupes prennent part. Individuellement ou collectivement, l'homme est mobile et la mobilité humaine est la composante fondamentale de la dynamique des 'territoires'³⁴. De ce fait, les migrations sont nécessaires à l'évolution des territoires et des sociétés humaines. Néanmoins, il est intéressant de se souvenir que les migrations, ne sont qu'une des dimensions d'un changement important qui affectent les espaces en général et urbain en particulier dans les pays du Sud. Même, si depuis le début des années 2000, les chercheurs ont commencé à observer l'essoufflement ou le déclin, du rôle des villes comme : « *machines à transformer les paysans en citoyens* », le processus est toujours en cours.

Dans ce contexte, la question des rapports entre les migrations en général et internationale en particulier et le développement urbain est redevenue³⁵ une des questions clefs dans la connaissance des facteurs de la croissance urbaine dans les pays à fort mouvement migratoire, comme c'est le cas notamment du Maroc. Toutes les études soulignent le fait que les transferts sont généralement d'une importance notable dans ce processus, même si celle-ci varie en fonction de l'importance des revenus des migrants, de leur destination à la fois économique et géographique, de la part des revenus qui sont reversés vers la zone de départ, etc.

Généralement, cet apport financier est utilisé de manière variable selon les stratégies individuelles et familiales, les besoins de chacun, les opportunités économiques et les politiques étatiques d'encouragement et de stimulation. Au moins neuf faits majeurs, imbriqués, ressortent de cette analyse des primo-migrants, et qui corroborent d'ailleurs certains éléments observés ailleurs, par la communauté scientifique, à savoir :

- 1- L'analyse des relations entre migrations internationales et croissance urbaine des pays d'origine est lourdement handicapée par le manque de données, tout particulièrement pour les grandes agglomérations.
- 2- Le premier investissement des émigrés/immigrés est presque systématiquement réalisé soit dans le lieu de naissance, qu'il soit rural ou urbain, soit dans le dernier lieu de résidence qui est généralement urbain. Il est plus le fruit d'une pression familiale, sociale et symbolique que d'un choix économique raisonné.
- 3- les migrations internationales, ne stabilisent pas toujours la population dans les zones rurales, comme on a pu le croire dans les années soixante dix³⁶. Nous avons constaté que dans la région de Tiznit, elles sont affectées d'exode rural, du vieillissement et de la féminisation de plus en plus importante des acteurs économiques.
- 4- La localisation géographique de la construction ou de l'acquisition d'un logement pour une utilisation familiale, est dictée par une multitude de facteurs socio-spatio-économiques (âge du migrant, situation familiale, migration ou non de la femme et des enfants, relations familiales, image et dynamisme de la ville d'installation, etc.). Comme nous l'avons constaté dans la région de Tiznit.
- 5- La propriété est supposée comme une forme de préparation d'un retour définitif, éventuel. Néanmoins, ce constat, demeure très controversé et les migrations doivent,

³⁴ Les « territoires » dans les sciences sociales sont considérés à la fois comme le produit des activités sociales, et en particulier comme le résultat de l'installation des individus, et des groupes ; installation qui, même précaire, leur confère leur caractère et leur identité dans la mesure où il, les détermine, les façonne.

³⁵ Il y avait dès le début des années quatre-vingt de nombreux questionnements sur ce sujet, cf notamment les actes de la table ronde du 14 et 15 mai 1982 à Poitiers sur : Les travailleurs émigrés et le changement urbain dans des pays d'origine, Maghreb, Proche Orient Pays Tropicaux'. Etudes Méditerranéennes, fascicule n° 4, Université de Poitiers. 1983. 137 p. Puis un retour à cette problématique depuis le début du XXI^{ème} siècle.

³⁶ Palo Du Mas. Partir pour rester : incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine. Ed. Institut Socio-géographique de l'Université d'Amsterdam. Publication n° 2. 1977. 152 pages

de plus en plus, être analysées en termes de circulation, avec le partage du temps entre deux lieux.

- 6- L'action spatiale des migrants tient à leur territorialisation très forte et aux liens solides qu'implique la migration. Elle finie généralement, par modelé l'espace de départ en point nodal, d'un dispositif socio-spatial transnational réticulaire et complexe.
- 7- Les moyennes de transports et les NTIC sont de plus en plus accessibles. Ils bouleversant et connectant des espaces en archipel, éclatés et mondialisés. Ils dilatent l'espace géographique, tout en réduisant la distance (rapport espace/ temps). Renforçant du fait, les relations entre les espaces de départ et d'installation, en produisent ce qui a été dénommé la "territorialité de l'entre-deux", intimement lié à la circulation migratoire.
- 8- Que ce soit par les constructions nouvelles ou par achat, pour le logement familial ou en vue de revenus par la mise sur le marché d'habitat locatif, le migrant apparaît comme un acteur urbain singulier et en quelque sorte producteur de nouvelles dynamiques économiques et sociales. Ainsi, l'injection des revenus migratoires dans les villes des pays de départ, accélèrent le rythme d'urbanisation et donnent une signification nouvelle aux mutations urbaines en cours. Avec une foule d'effets sur l'inflation des coûts, la spéculation foncière, renforce le processus de classement, déclassement, reclassement socio-spatial, la fragmentation et la ségrégation urbaine, etc.
- 9- Le Douar d'origine en particulier apparaît de moins en moins comme une destination privilégiée, des migrants retraités. Ils se fixent et investissent souvent dans d'autres lieux que ceux d'où ils sont partis. Globalement, si les retours définitifs semblent rares, la circulation est une pratique courante. Elle semble obéir à de nouvelles logiques, même pour ceux dont famille est au Maroc.

Au terme de ce travail, on relève que les rapports avec l'espace d'origine se perpétuent en se renforçant, cela se traduit par une certaine forme de fierté d'y posséder un logement ou comme le disent communément, les émigrés, "avoir un abri", souvent prétexte à des retours saisonniers. L'émigration externe renforce la fonction de l'espace vécu et bouleverse sa perception ; qualitativement l'émigré tisse de nouveaux liens avec celui-ci et y recherche les mêmes équipements et services que ceux qu'il a connu dans le pays d'installation. Aussi, essentiellement (mais pas exclusivement³⁷) après la construction d'un logement dans le milieu rural, l'émigré s'installe dans une ville où il espère trouver les même services et équipement qu'en Europe. Toutefois, une chose est certaine, les actions entreprises par les émigrés, visent l'élargissement de l'horizon local. Elles revalorisent le bénévolat, leur permettant d'être perçus comme un groupe spécifique au sein de la communauté d'origine, comme ils favorisent le développement par l'introduction de nouvelles techniques. Bref, tout laisse à penser qu'il existe une mise en place de mécanismes de transformation de la société locale et régionale, il suffit pour cela de mettre en place des instruments d'accompagnement. Ceci d'autant plus que l'intervention des émigrés et de leurs enfants dans la vie sociale et politique locale risque de se diluer à terme avec l'enracinement ailleurs ; c'est pourquoi il est indispensable de mener de front une politique de stimulation des investissements, d'ancrage à la société, l'économie et la culture (s) régionale (s) et de sensibilisation à un développement durable.

³⁷ Nous avons noté dans une études sur la vallée du Souss, que des migrants disposent d'une capacité financière et d'un capital de savoir-faire en matière agricole important, ont crée des exploitations agricoles modernes. Néanmoins, dans 61,7% des cas, la famille est installé dans la ville d'Agadir.

CHAPITRE 5 : Le Grand Agadir, une agglomération capitale régionale victime de son attractivité

Introduction

L'application de l'adjectif « durable » au développement urbain pourrait paraître paradoxale au premier abord, dans la mesure où les villes sont essentiellement des lieux produits artificiellement par l'homme et pour l'homme. Ce sont le fruit d'innovation technique et culturelle, résultant d'une volonté affichée, non seulement de maîtriser la nature mais aussi de repousser les limites écologiques du milieu ambiant. Privilégiant du fait, des préoccupations essentiellement socio-économiques et se targuant des avancées technologiques, l'homme moderne a négligé la dimension écologique, la croyant maniable à volonté.

Or, l'extension généralisée des villes, la croissance de très grandes métropoles, l'existence de modèles de villes très consommatrices d'espace et d'énergie, l'accumulation de la pauvreté, la dégradation de l'environnement naturel, l'ampleur des coûts collectifs dans les villes, les limites des régulations classiques de la gestion urbaine, la multiplication des niveaux d'intervention techniques et politiques posent des problèmes. Les critiques adressées au développement urbain aujourd'hui ressemblent un peu à celles qui étaient faites à la croissance économique il y a une génération.

Certains vont aujourd'hui jusqu'à parler de la " mal ville ". C'est à partir du début des années 1990, que les ambitions du développement urbain durable ont été affichées à l'échelle mondiale. Depuis, on continue de débattre dans les grandes conférences internationales comme celle de Johannesburg en 2002, de cette problématique, pour mieux voir l'évolution des problèmes contemporains

Au Maroc, pendant longtemps, l'environnement aura été le parent pauvre des débats et politiques institutionnels car il fallait à l'époque s'atteler à répondre dans l'urgence à des problèmes d'emploi, de logement, d'éducation, faisant passer le volet écologique au second plan des préoccupations collectives. Néanmoins depuis le sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992, le Maroc œuvre pour concilier les concepts de préservation de l'environnement et de développement durable.

L'environnement au Maroc est soumis à de très fortes pressions dues notamment à la croissance démographique, à l'urbanisation (entre deux recensements, la population urbaine est passée de 42% en 1982 à 49% en 1994 et dépasse largement les 53 % actuellement) et aux besoins générés par le développement économique. Ces pressions conjugués aux aléas climatiques et à la rareté et à la fragilité des ressources naturelles finissent par causer la dégradation des milieux naturels et à porter atteinte au bien être et à la santé des populations.

5.1. Une ville modèle

Une stratégie urbaine se qualifie par la capacité des acteurs aux intérêts et objectifs souvent divergents, à mettre en œuvre un ensemble d'actions dans le but d'atteindre les objectifs visés. Au Maroc, c'est l'Etat qui assure l'élaboration des documents d'urbanisme ; le suivi de leur mise en œuvre ; la réalisation des équipements publics ; il détient la tutelle des grands opérateurs de la promotion immobilière (ERAC, CGI, A.N.H.I, Attacharouk, SNEC,...) ; coordonne et contrôle les lotissements privés, etc. Néanmoins, dans le cadre de notre projet, il convient de s'interroger sur la valeur symbolique de représentation d'une ville comme Agadir. Et ce, à partir d'un triptyque qui s'articulerait autour des points de focalisation suivants à savoir « Population, développement et environnement ».

Depuis quelques années, un intérêt particulier est accordé à l'agglomération d'Agadir pour l'élaboration de projets pilotes. Parmi ceux-ci, le « parcours de l'investisseur » consistant en la mise en place d'un plan d'action de ré-ingénierie administrative et organisationnelle pour rendre plus accessible l'accès au foncier aux investisseurs (il est financé par l'USAID), la mise en place d'un SIG régional, la définition d'un agenda 21 local pour la promotion de l'environnement et du développement durable en milieu urbain (programme cofinancé par le gouvernement et le PNUD). De même, dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire, on a désigné l'agglomération d'Agadir parmi les huit métropoles majeures du pays. Perçus comme autant de points d'ancrage du territoire, aptes à impulser un développement significatif. Le SNAT souligne aussi que les problèmes de ces grandes agglomérations sont préoccupants, mais que c'est dans ces villes que se jouera

le sort du développement économique du Maroc, et la compétitivité économique du pays censés dépendre de leur efficacité.

L'agglomération d'Agadir est désignée par le SNAT comme étant un pôle de croissance assez dynamique et exceptionnel dans le dispositif national. Elle fait partie des quatre grandes agglomérations littorales, métropole du Sud Atlantique caractérisée par une forte croissance démographique. A la fois pôle de développement du Grand Souss et plaque tournante des mouvements de populations pour tout le sud-est du royaume, l'agglomération d'Agadir constitue à ce titre un espace de développement privilégié.

5.2. Une jeune ville de 500 ans, reconstruite après le tremblement de terre de 1960.

Agadir, qui tire son nom des agadirs³⁸, fut fondée en 1505 par les Portugais sous le nom de "Santa Cruz du Cap de Ghir". Le Roi Mohammed El Chaïkh Sâdi³⁹ l'occupe en 1541, construit alors la Casbah, et développe le port commercial⁴⁰ qui devint l'un des plus dynamiques du Maroc. En 1764, et pour punir l'insoumission du Souss, le sultan Mohammed Ben Abdellah⁴¹ ferme le port et fonde Essaouira, qui devient une ville portuaire dynamique à la place d'Agadir. Ayant perdu sa fonction commerciale, Agadir, et jusqu'au début du XXe siècle demeure un village de pêcheurs, presque oublié. C'est l'incident du navire de guerre allemand⁴², Panther qui fera parler d'elle en 1911.

5.2.1 La marque du maréchal Lyautey

En 1913, elle est occupée par les troupes françaises et son port devint une base navale. Elle est déclarée municipalité en 1930 et son port est à nouveau ouvert au commerce international⁴³, condamnant au déclin le port d'Essaouira. La création de la ville nouvelle sous forme de fer à cheval remonte à 1928, selon un plan de Prost, collaborateur du Maréchal Lyautey⁴⁴. A l'instar de ce qui se faisait dans le reste du Maroc, par le binôme Lyautey Prost, il y a eu séparation entre la ville traditionnelle et la ville nouvelle⁴⁵, théorie dont l'application fut facilitée par les larges pouvoirs dont disposait le premier et l'expérience du second, qui l'avait appliquée auparavant au plan d'extension d'Anvers.

Au lendemain du deuxième conflit mondial, Agadir se développe pour devenir une station balnéaire importante, qualifiée par les colons de l'époque du 'Petit Nice'. Les capitaux affluent et la construction du port en 1949 renforce cette croissance économique qui s'accompagne d'une augmentation de la population.

De 1000 habitants environ en 1914, la population passe à 9 000 en 1940, puis 12 300 en 1947 et 38 000 en 1956. Cette croissance démographique s'accompagne d'une forte spéculation foncière sur des terres autrefois collectives et désormais gelées par leurs propriétaires à des fins spéculatives. De même, la topographie et les

³⁸ Nom berbère qui signifie des greniers collectifs souvent implantés sur des pitons ou des corniches de falaises abruptes pour faciliter leur défense Géographe –Urbaniste Directeur de l'ORMES Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir Université Ibn Zohr Maroc

³⁹ La dynastie des Sâadiens originaires de la vallée de Daraâ destitua les Wattassides (1421 à 1554), ils reprennent la presque totalité des comptoirs portugais. Ils les battent définitivement à Oued El Quivir où le Roi Sébastien sera tué. C'est le déclin du Portugal, sa mise sous la coupe de l'Espagne de Philippe II et l'expansion des Saâadiens particulièrement avec Ahmed El-Mansour El Dahbi

⁴⁰ Port d'Agadir, ou selon les sources : Sainte Croix, Santa Cruz de Mar Pequena ou Santa Cruz de Beibeira

⁴¹ De la dynastie Alaouite, qui est toujours sur le trône.

⁴² Déjà, vers 1894, des commerçants allemands, et notamment les frères Mannesmann, s'installèrent dans le Souss, et y occupèrent les terres cultivables, les terrains miniers et le commerce.

⁴³ Dans les années 1930, elle était une étape importante de l'aéropostale.

⁴⁴ Le principe adopté par ce binôme dans l'ensemble du Maroc, est la préservation de la Médina ou la Kasba et la construction d'un quartier souvent appelé 'Ville nouvelle' ou 'ville européenne'. A Agadir elle portait le nom de FER A CHEVAL, à cause de la principale place qui avait cette forme

⁴⁵G. DE CHOUBERT, A. FAURE-MURET (1962). - Le séisme d'Agadir - Direction des mines et de la géologie, p.64

ravins creusés par les oueds limitent l'extension spatiale de la ville qui se trouvait divisée en trois entités séparées.

En 1947, l'architecte Ecochard réalisa un plan d'aménagement de la ville et de ses environs, qui s'étendent sur dix kilomètres de longueur et six de largeur, avec l'objectif de protéger les zones agricoles, d'éviter son extension anarchique, l'orienter. Ce plan qualifié de : 'groupement d'urbanisme Agadir Sud-Est' est adopté le 26 janvier 1952. A la veille du tremblement de terre qui stoppa brutalement sa croissance, la ville compte environ 46 000 habitants répartis dans six quartiers: la ville nouvelle Casbah, Founti, Talborjt, Yahchech et Khiam.

5.2. 2. Le 29 Février 1960 : une nuit tragique

Le tremblement de terre de la nuit du 29 Février 1960 à 23 heures 41 minutes, d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle de Richter, et dont l'épicentre se trouvait à 60 km au large, a détruit une grande partie de la ville. Ainsi, les quartiers de la Casbah, Yahchech, et Founti, soit la partie nord de la ville, qui se trouvait sur une zone très plissée, faillée et instable (zone pré-atlasique), sont anéantis. Il causa des dégâts plus ou moins élevés dans le reste de la ville, avec un taux de destruction de 90% à Talborjt, 70% pour le plateau administratif, 60% pour le front de mer et moins de 50% pour le reste de la ville. Les pertes humaines étaient considérables, entre 15 000 et 20000 victimes et 3 000 blessés dont 1 200 dans un état grave. Pour les géologues, dont R. Ambroggi⁴⁶, ce tremblement de terre n'était qu'une réminiscence d'activités lointaines, et la ville aurait subi d'autres secousses telluriques, dont celle de 1731 ou 1733 selon les sources. Ce désastre naturel fut accompagné d'un exode massif vers les centres d'Inezgane et d'Aït Melloul, où 14 000 personnes trouvèrent refuge dans des camps de fortune. A peine 17 000 habitants restèrent à Agadir. Malgré un reflux précoce de la population il fallut attendre 1969 pour que la ville retrouve sa population d'avant le séisme.

5.3. Agadir et/ou l'urbanisme, entreprise d'Etat maîtrisée

Ce désastre naturel se produisait dans un pays en pleine structuration, à peine quatre années après l'indépendance et un an avant la mort du roi Mohamed V et l'intronisation de son fils S.M. Hassan II, ce qui donna à l'opération de reconstruction une valeur de symbole, voire de test. Cinq jours à peine après la catastrophe (le 3 mars), le roi Mohammed V, annonce la reconstruction de la ville⁴⁷. Elle constitua un acte de prestige national et nécessita la mobilisation de l'ensemble des Marocains au travers de l'institution d'un impôt de solidarité sur le sucre, dès le mois de juillet 1960, qui rapporta environ 350 millions de Dirhams.

La coordination des travaux de reconstruction tant publics que privés fut placée sous l'autorité du Haut Commissariat à la reconstruction d'Agadir (HCRA), créée en juillet 1960 et qui s'est vu également octroyer des pouvoirs juridiques et financiers, notamment en matière d'expropriation, d'aménagement, d'autorisation de construire et de revente de terrains viabilisés et de logements construits⁴⁸. Jusqu'à 1965, la Direction du HCRA est assurée par de hauts fonctionnaires, après c'est le gouverneur qui assurera en même temps la fonction de commissaire.

Afin de permettre aux aménageurs d'agir sans contraintes foncières, les terrains nécessaires à la reconstruction furent déclarés d'utilité publique. Ainsi, la quasi-totalité de l'assiette foncière est devenue propriété soit de l'Etat, soit de la municipalité, excepté les propriétés non endommagées ou réparables. Après leur

⁴⁶ Du service géologique du Maroc, il viendra des les premiers jours après le tremblement de terre pour établir un diagnostic, qui servira de base pour le plan d'urbanisme. Cf. T.Nadal.(1992). 'La reconstruction d'Agadir, ou le destin de l'architecture moderne au Maroc'. Architectures Françaises Outre-Mer. Institut Français d'Architecture, Mission des Travaux Historiques de la Caisse des Dépôts et de Consignations. Ed. MARDAGA, Collection Villes. p.149.

⁴⁷ Il lance sa célèbre phrase qui symbolisera la reconstruction de la ville et qui se trouve gravée sur un mur en face du siège de la Municipalité : 'Si le destin a voulu qu'Agadir soit détruite, sa reconstruction nous incombe'.

⁴⁸ R. JANN. (1966). "Aspect juridique foncier et financier de la reconstruction d'Agadir". - in: Architecture et Urbanisme, n° spécial. p. 22.

aménagement l'Etat rétrocéda les terrains aux sinistrés en premier, et à tous ceux qui désiraient investir à Agadir ensuite, avec la condition pour les uns et les autres de respecter un certain nombre d'obligations techniques et de répondre aux normes architecturales instaurées. Toutefois, ils devaient reconstruire dans un délai d'une année, sans quoi on leur reprenait le terrain. Cependant cette démarche, qui est considérée comme une réussite par les concepteurs et comme un modèle du genre par les chercheurs⁴⁹, s'est concentrée, hélas, sur une partie du territoire municipal d'Agadir et elle a ignoré le reste.

5.3.1. Un urbanisme fonctionnaliste

Après le tremblement de terre, Agadir a été conçue selon un urbanisme fonctionnaliste, une maîtrise du foncier et une architecture en rupture avec les traditions arabo-islamiques. Elle a privilégié avec hardiesse des options urbanistiques en rupture avec l'histoire urbaine de la ville et en décalage avec la réalité socioculturelle marocaine de l'époque. De ce fait, Agadir tient dans le concert des villes marocaines, voire arabes et africaines une place originale.

La ville a été voulue comme un symbole du modernisme, un pari sur l'avenir, et aussi un défi au sous-développement. Pour répondre à ces objectifs, un plan orthogonal fut conçu en divisant la ville en cinq quartiers autonomes: le centre urbain, le centre administratif, le nouveau Talborjt, le secteur touristique et balnéaire (STB), les quartiers industriels.

5.3.2. Un urbanisme en rupture avec la réalité locale

De prime abord, le 'choix urbain', demeure difficile à comprendre pour les habitants, à la fois à cause de son altérité et de son inaccessibilité pour une grande marge de la population actuelle. Le mal fondamental dont souffre peut être la ville d'Agadir reconstruite, c'est d'avoir minimisé le poids des images et des mythes pour privilégier des visions fonctionnalistes aseptisées et modélisées. Résultats, pauvreté de la valorisation sociale collective et absence de forces symboliques, de ce territoire rendu à sa virginité primitive par la force de la nature.

5.4. Agadir : un essor démographique exceptionnel

Dès 1970, Agadir retrouvera sa population d'avant le tremblement de terre et depuis la tendance à la croissance démographique n'a cessé de se maintenir à cause d'un exode rural soutenu, d'une immigration urbaine notable à partir du reste des villes marocaines et d'une poussée démographique naturelle substantielle. La population de la ville d'Agadir passe de 46 000 habitants en 1960, à 95 049 en 1982 et 155 244 en 1994, pour atteindre pour atteindre actuellement environ 203 000 habitants. Mais ces chiffres sont loin de refléter la réalité, car ils ne prennent en considération que le périmètre de la municipalité d'Agadir, or, Agadir à l'orée du troisième millénaire ne peut se soustraire de son bassin de vie, de son aire urbaine ou du moins de ce qui est dénommé le 'Grand Agadir'⁵⁰.

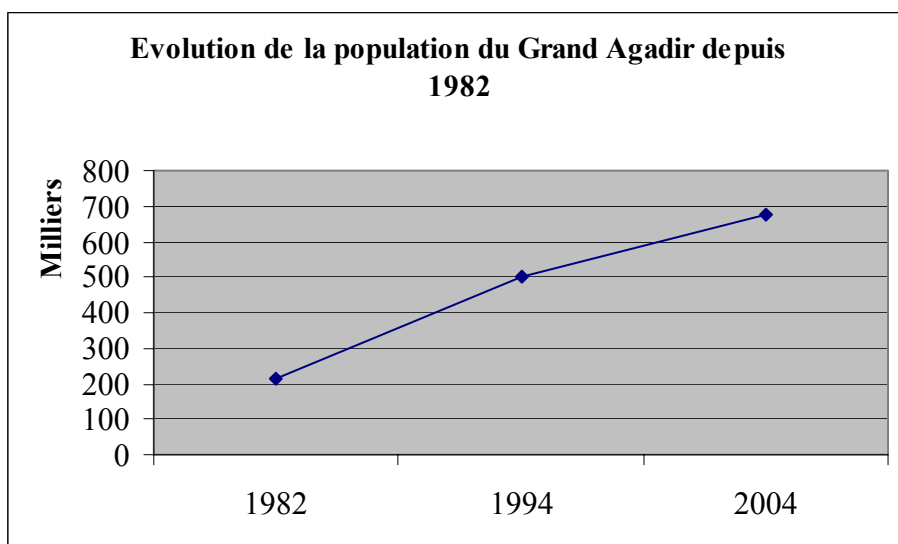
Il comprend : la ville d'Agadir, d'Anza, de Bensergaou, de Tikiouine, d'Inezgane, de Dcheira et d'Aït Melloul. Il couvre une surface totale de 159 kilomètres carré et s'étale d'une manière linéaire sur environ 30 kilomètres. Enregistrant ainsi un taux de croissance qui avoisine les 10% depuis 1960. Au rythme de la croissance actuelle de 25000 individus chaque année, l'agglomération dépassera certainement le million d'habitants à l'horizon 2008 ; connaissant de ce fait un taux de croissance entre 1982 et 1994 date des recensements de 5,76% alors que la moyenne ne se situe que vers 3,6 % .

5.4.1. Evolution de la population du Grand Agadir depuis 1982

L'aire du Grand Agadir a vu sa population croître à un rythme très élevé entre 1982 et 2004 passant de 258200 à 678600 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4.5 %. Toutefois un fléchissement sensible de la croissance a été constaté durant la période 1994-2004, puisque le taux d'accroissement annuel s'est établi à 3.0 % contre 5.7 % durant la décennie précédente (1982-1994).

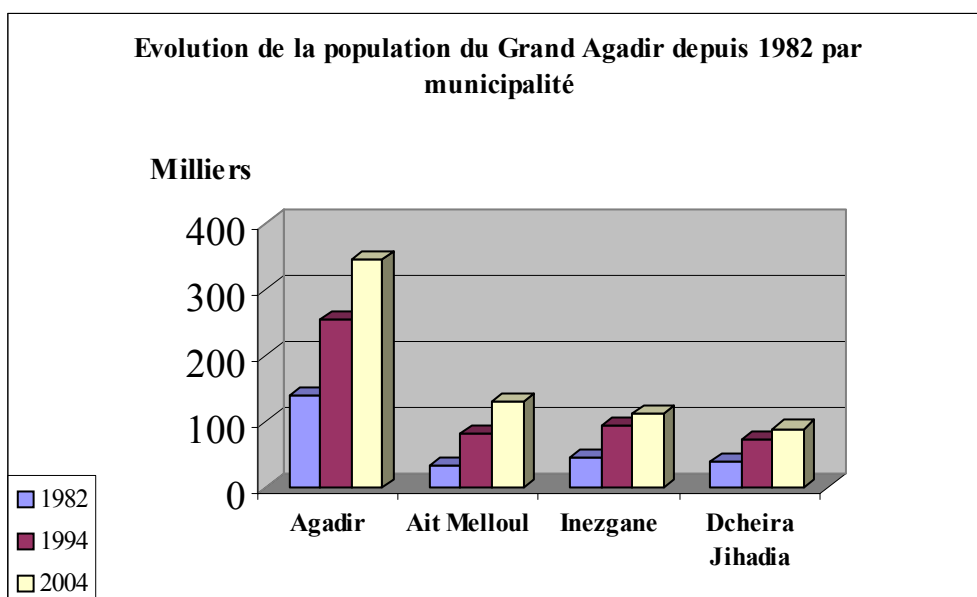
⁴⁹. M. SANTOS. (1971). Les villes du Tiers-Monde. - Gêna/Paris: MTH - LibMine technique. p. 212.

⁵⁰ IL faut noter que pour ma part je considère que la définition actuelle du Grand Agadir, qui ne prend en compte que les sept



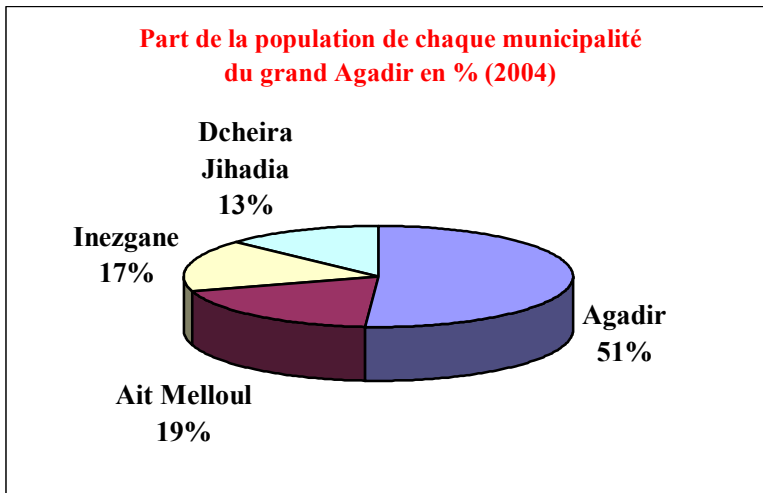
Source : D'après les données des recensements.

La municipalité actuelle, d'Agadir, issue du regroupement des quatre anciennes municipalités (Agadir, Anza, Bensergao et Tikiouine) compte plus de la moitié de la population de l'agglomération (51 %), soit la même part qu'en 1994 contre plus de 64 % en 1982. Aït Melloul est habitée par 19.2 % de la population, Inezgane 16.6 %, alors que la municipalité de Dcheira-Jihadia renferme 13.2 % de l'ensemble des habitants du Grand Agadir.



Source : D'après les données des recensements.

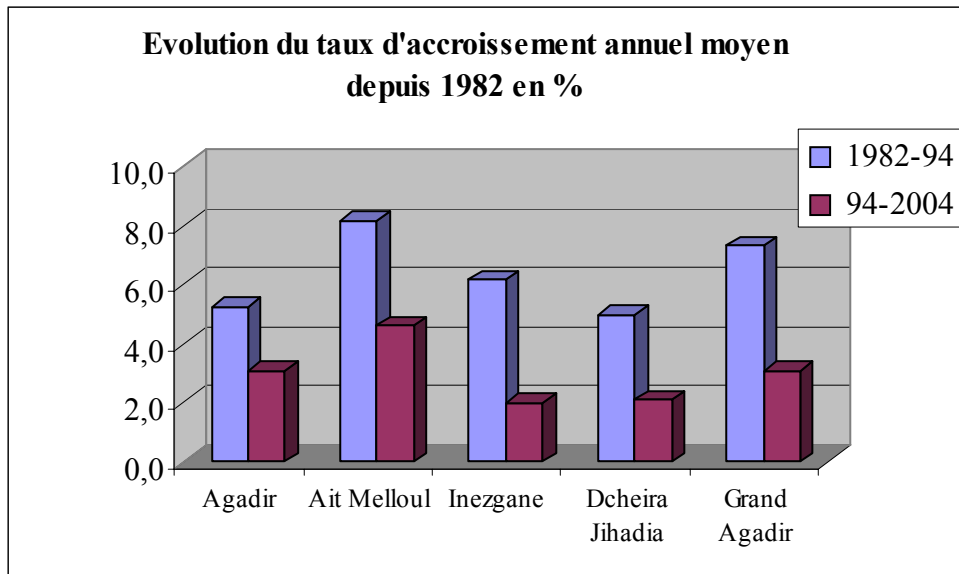
Comparé aux autres grandes agglomération nationales, le Grand Agadir se situe au cinquième rang de par sa population après les villes de Casablanca (2 950 000 habitants), Fès (946 800), Marrakech (823 150) et Salé avec 760 200 habitants. Il a connu toutefois le plus grand taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004 parmi ses villes.



Source : D'après les données des recensements

5.4.2. Taux d'accroissement annuel moyen

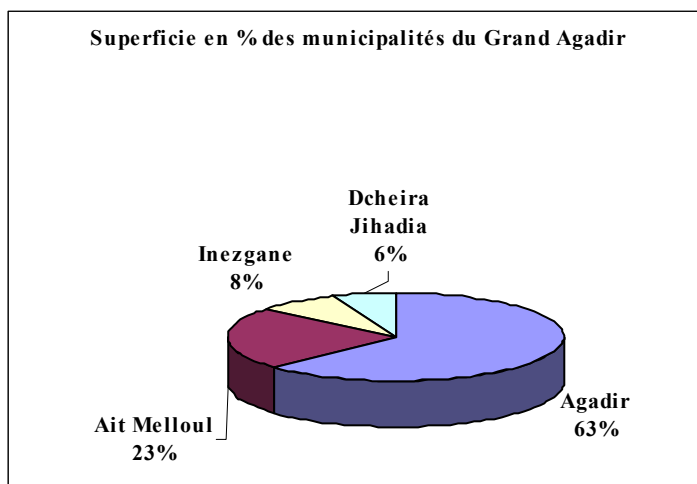
Comme signalé ci-dessus, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) observé entre 1982 et 1994 était de 5.7 %. Ce taux était variable d'une municipalité à l'autre, le plus élevé ayant été constaté à Aït Melloul (8.1 %) et le plus bas à Dcheïra-Jihadia avec 5.0 %. Agadir a connu un TAMA de 5.2 %. Durant la période intercensitaire 1994-2004, le taux a chuté à 3.0 % et se situait selon les municipalités entre 2.0 % à Inezgane et 4.6 % à Aït Melloul qui est restée la municipalité avec la plus forte croissance de population.



Source : D'après les données des recensements

5.4.3. Densité de la population

La superficie du Grand Agadir est estimée à 164 km². La municipalité d'Agadir s'étend sur 103 km² soit 63 % de cette superficie, Aït Melloul occupe 23 % de l'aire.



Source : D'après les données des recensements

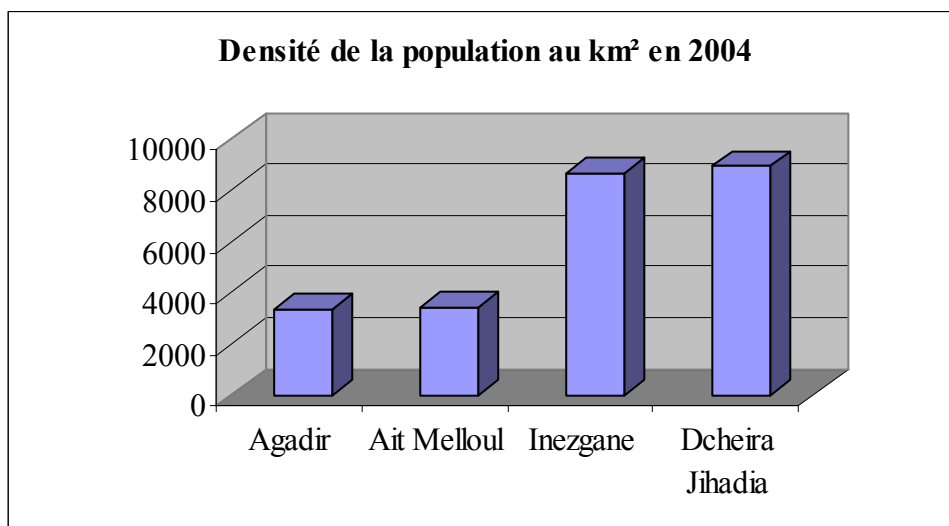
La densité de population de l'aire du Grand Agadir s'établit en 2004 à 4138 habitants au km² contre 3076 hab/km² en 1994 et 1574 hab/km² en 1982. Elle a crû de 35 % durant les dix dernières années, conséquence des flux toujours importants de migrants et de l'attractivité de cette aire.

Par municipalité, Dcheïra –Jihadia et Inezgane connaissent la plus forte densité (8937 et 8673 habitants au km² respectivement) du fait de leur superficie réduite, alors que la municipalité d'Agadir est la moins dense (3360 hab/km²) comme le détaille le tableau suivant :

Municipalités	Population 2004	Superficie En km ²	Densité hab/ km ²	Population en %
Agadir	346106	103	3360	51,0
Ait Melloul	130370	38	3431	19,2
Inezgane	112753	13	8673	16,6
Dcheira Jihadia	89367	10	8937	13,2
Grand Agadir	678596	164	4138	100,0

Source : D'après les données des recensements

Le graphe ci-dessous illustre ces données :

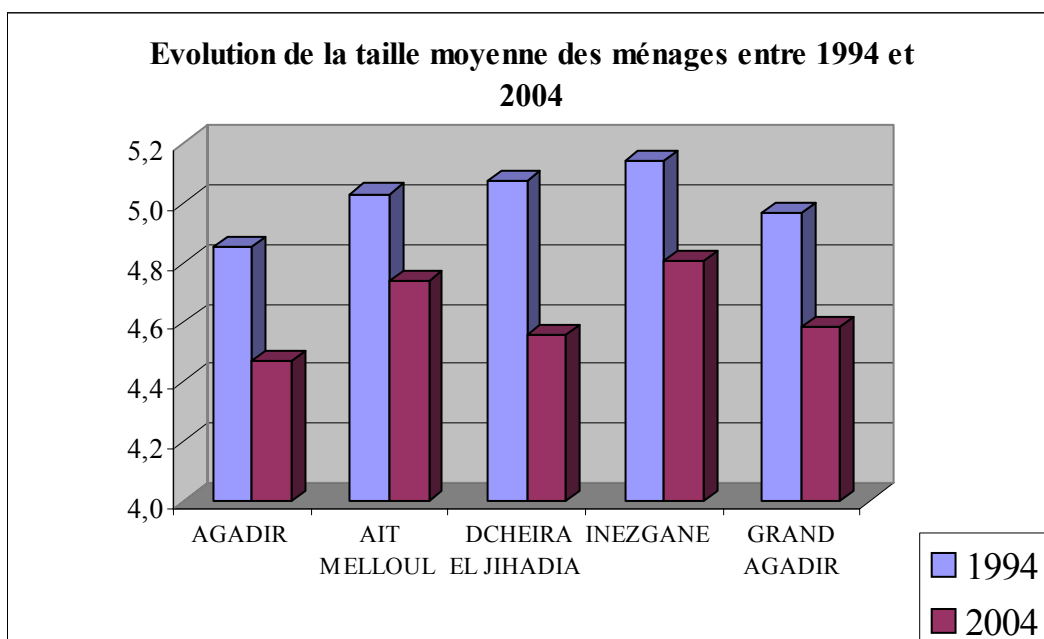


Source : D'après les données des recensements

5.4.4. Ménages

Le nombre de ménages du Gand Agadir est passé de 101194 en 1994 à 148067 en 2004, soit un accroissement global de 46.3 % et un taux d'accroissement annuel moyen de 3.9 %. Aït Melloul a connu le plus fort taux 5.3 % et la plus grande variation globale (67 %) alors que le nombre de ménages d'Inezgane a crû de 2.7 % annuellement et de 30.4 % en dix ans.

D'autre part, la taille moyenne des ménages a sensiblement diminué, passant de 5 personnes par ménage en 1994 à 4.6 en 2004. Ceci implique qu'il y a beaucoup plus de ménages de faible taille. La taille moyenne des ménages varie de 4.5 personnes pour la municipalité d'Agadir à 4.8 pour celle d'Inezgane.



Source : D'après les données des recensements

5.5. Une dynamique économique et des problèmes urbains

Cette forte croissance démographique et cette dynamique urbaine sont le fruit de la conjugaison d'un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, la mise en place, en juin 1971, d'une politique de développement régional et la création de sept régions économiques, dont la région Sud avec la ville d'Agadir comme capitale régionale et pôle économique. Le développement du secteur touristique qui draine 200 000 touristes annuellement, faisant ainsi de la ville la première station balnéaire du Maroc, est un grand créateur d'emplois, généralement à faible salaire. La création d'un nouvel aéroport avec une capacité prévisionnelle de trois millions de passagers par an. La dynamisation du secteur industriel et tout particulièrement le secteur de l'agro-alimentaire qui emploie à lui seul environ 5 000 personnes permanentes. Il est constitué d'une constellation d'établissements, de petite, ou moyenne taille, où domine l'agro-alimentaire, qui demande une main-d'œuvre saisonnière nombreuse.

La création en 1984 de l'unique université qui existe jusqu'à présent dans la partie méridionale du Maroc, et qui attire une population étudiante qui avoisine les 22 000 en 2002. L'essor du secteur de la pêche maritime, l'agrandissement du port ancien, l'ouverture d'un nouveau port industriel et d'un port de plaisance.

5.5. 1. Des villes 'dortoirs'

Ce dynamisme économique, cette augmentation relativement rapide de la population et cette croissance effrénée de l'urbanisation se sont accompagnées, hélas, par une crise aiguë du logement, la faiblesse des équipements, et l'insuffisance en infrastructures ; bref, le retard des capacités de gestion et de financement des pouvoirs publics qui ne parviennent pas à suivre le rythme d'urbanisation et encore moins à maîtriser. Avec une concentration des équipements, des services et des emplois dans des zones bien délimitées dans la ville d'Agadir au dépens du reste de l'agglomération. Les autres villes de agglomération ont surtout le rôle de villes "dortoirs" et jouent parfois une fonction de centre traditionnel de services (Inezgane), ou de noyau industriel (Anza et Aït Melloul).

5.5. 2. Le logement un problème récurrent.

'Le logement est un des points les plus sombres dans le tableau du Maroc...'⁵¹. Ce constat noir est dressé dans un ouvrage des plus officiels, par le ministère en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. La question de l'habitat insalubre concerne plus de 15% de la population urbaine marocaine, notamment près de 262 000 ménages des bidonvilles avec une hausse

⁵¹ Royaume du Maroc, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Direction de l'Aménagement du Territoire. (2000). Le territoire marocain : état des lieux. p. 67.

annuelle moyenne de 5,6 % depuis 1990 ; et de 520 000 ménages des quartiers sous-équipés avec un taux de croissance annuel de 4,9% depuis 1990. Un nouveau Programme National de résorption de l'habitat insalubre (PARHI) est mis en place par le gouvernement en 2003, avec objectif d'améliorer les conditions du logement sur les dix années à venir.

Au niveau du Grand Agadir, le constat est amer, les estimations avancent le chiffre de 44385 ménages qui s'abritent dans des quartiers non réglementaires, 17 790 dans des bidonvilles et 62175 dans de l'habitat insalubre. Il y aurait 44% des ménages de la ville d'Agadir qui vivent dans des bidonvilles et un ménage sur deux à Anza⁵². En terme de moyenne, la ville d'Agadir se situe en troisième position après Casablanca et Marrakech, pour le pourcentage de bidonvilles. Cela, d'après une enquête menée par la DGH n 1993 et 2001. IL y a eu en moyenne annuellement 1500 ménages venus grossir les bidonvilles. Ces bidonvilles touchant principalement la ville mais aussi les centre ruraux périphériques et le « dir » (piémont), ou de nombreux douars se développent cas notamment d'ait mouden, ait taoukt etc...qui d'après une estimation de la DGH représente en fin 2003 le total de 10000 Habitants En concomitance, 19% des logements demeurent vacants, pour 12% au niveau national, et 4% du parc logement sont des résidences secondaires contre 3% au niveau national. Cette vacance s'explique par l'importance de l'émigration internationale dans la région, la fonction touristique de la ville, l'instabilité du marché et le déséquilibre entre offre et demande qui incite à la spéculation.

5.5. 3. Le logement : un problème national

Depuis l'indépendance, le Maroc a cherché à répondre dans l'urgence, à un déficit non comblé en logement et à une demande sociale présente 'd'abri'. Une multitudes de solutions furent testée, avec plus ou moins de bonheur, comme la construction en dur de bidonvilles, l'attribution de logements semi-finis, l'attribution de lots équipés, la restructuration de bidonvilles, etc... Mais face aux besoins énormes et des moyens limités de l'état, en ressources humaines, financières et matériels, l'auto-production de quartiers périphériques qui déjoue et joue des instruments de planifications, se développe dans une forme 'd'anormalité consentie'. En effet, il faut savoir supporter le précaire, contrôler l'extension du bâti, gérer et négocier les phases de répressions, louvoyer et/ou soudoyer les décideurs selon le cas, maîtriser les techniques pour imposer enfin, une forme de légitimation avant d'aboutir à la régularisation qui se concrétise par la mise en place d'une opération de restructuration. Dans un contexte d'urbanisation effrénée, le souhait finit presque toujours, par se réaliser, et souvent plus vite que prévu.

5.5. 4. Mauvaise 'planification', mais vrais problèmes

Manifestement il y a un décalage flagrant entre les objectifs des documents d'urbanisme et la réalité urbaine. La comparaison entre les deux indique que les outils de planification jouent plus un rôle d'accompagnement et de légitimisation d'une réalité qui les dépasse⁵³. Cette situation entraîne de nombreux dysfonctionnements : un espace urbain peu visible et sans repères, des surfaces de sol importantes mal utilisées, des espaces publics vastes et peu définis, difficiles et coûteux à entretenir. Des zones périphériques qui accusent un manque de vitalité fonctionnelle et une ambiance urbaine de "chantier inachevé" et un étalement qui fait apparaître d'immenses espaces sans grâce, sous-équipés et difficiles à administrer.

Jusqu'à 1982, il y a eu absence de coordination entre les deux acteurs, voire une concurrence qui favorisera l'éclosion de lotissements anarchiques, qui laissent l'impression d'être jetés sur le sol au gré des opportunités foncières. A tel point que le taux de bidonvilles atteint 26% de la population de la ville d'Agadir en 1978, contre 11% pour le reste du grand Agadir. Il a fallu attendre 1978, pour démarrer les travaux du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de l'aire urbaine d'Agadir. Les études préparatoires de ce document révèlent une situation préoccupante : crise du logement ; amplification des bidonvilles et de l'habitat clandestin ; carence dans les infrastructures, les équipements et les services de base (eau potable, assainissement, transports...) ne correspondent pas à la demande ; le tissu urbain s'étale d'une manière anarchique, sans coordination entre les intervenants ; le déséquilibre est flagrant entre la ville d'Agadir et les municipalités avoisinantes ! Aussi, pour atténuer cette hémorragie urbaine, les rédacteurs du SDAU, en l'occurrence l'Institut d'Aménagement de la Région d'Ile-de-France (l'IAURF), propose essentiellement de créer trois cités nouvelles à savoir Dakhla au sud de la ville d'Agadir, Tama et Anza au Nord, qui sont censées constituer des pôles organisés pour maîtriser le développement urbain.

⁵² Brochure programme de l'Union Socialiste des Forces Populaire (USFP) Agadir. septembre 2003. p2.

⁵³ M. CHAREF. (2000). 'Agadir, une ville en projet à composer : entre planifier et gouverner à vue'. In Agadir 2000 La mémoire et les défis du futur. Colloque du 2 au 4 mars 2000. Conseil Municipal d'Agadir. Document reprographie

5.5. 5. Des villes nouvelles, en attente

L'objectif de créer ces villes nouvelles est à la fois de répondre à la demande, de soulager la pression sur la ville d'Agadir et surtout anticiper sur la croissance tout en contrôlant l'expansion de l'aire urbaine d'Agadir. Une seule cité des trois projetées verra le jour sur le territoire de la municipalité d'Agadir, c'est la cité Dakhla⁵⁴. En plus des fonctions précitées, dans l'esprit de ses concepteurs, elle devait contrebalancer les choix urbanistiques adoptés lors de la reconstruction, en privilégiant un modèle qui correspond beaucoup plus au modèle arabo-musulman.

Résultat, lors de la réactualisation du SDAU, homologué en 1994, à quelques exceptions près, les mêmes solutions furent préconisées à nouveau, avec l'objectif de développer une structure urbaine polycentrique. Il identifie cinq entités urbaines autonomes, séparées les unes des autres par des espaces naturels, qu'il incite à protéger : Agadir, Tikiouine, Inzgame, Dcheira, Aït-Melloul. De même, il encourage le renforcement des fonctions urbaines de ces communes par la création d'activités économiques et la mise en place des équipements nécessaires, afin de réduire leur fonction de cités dortoirs. Tout en orientant l'extension urbaine de la ville d'Agadir vers le Sud-Est, le long de l'axe routier port- aéroport (RP 40) et en l'articulant sur la création d'un nouveau centre à développer sur les terrains de l'ancien aéroport d'Agadir.

5.6. Dynamique aujourd'hui, risques environnementaux demain

5.6.1. Le coût du foncier et l'urbanisme de rattrapage

Au niveau du foncier il y a une habitude qui est prise de vouloir toujours libérer de grandes entités foncières en un seul bloc, ce qui suppose souvent de réunir des partenaires nombreux et des contraintes opérationnelles complexes, lentes à élaborer, lourdes à gérer, mais gratifiantes, valorisantes et juteuses pour les combines de tous genres. Autant dire, que la quasi totalité des orientations que recommande le SDAU, n'ont pas vu le jour et elles ne risquent pas de l'être, à quelques exceptions !

La conjonction de l'inflation des coûts fonciers⁵⁵ et la raréfaction des terrains constructibles dans la proche couronne des municipalités, la transformation progressive du « centre officiel », qui devient de plus en plus l'endroit où se concentrent les services au détriment de l'habitat ; poussent de nombreuses personnes à construire dans les communes rurales. Prenant ainsi de court les décideurs, et les forçant à reconnaître à terme, le fait accompli. Or, depuis quarante ans, les mêmes cris d'orfraï s'élève du nombre croissant des bidonvilles, de logements insalubres et du développement des villages périphériques, ignorant qu'en la matière, les politiques urbaines suivies jusqu'à présent ont cultivées l'art d'ignorer les problèmes et de favoriser la fuite en avant. Le hic est que presque toutes les actions qui se sont succédé depuis l'indépendance, ont tenté de résoudre ce problème, en agissant sur l'existant sans aucune approche prospective. Alors que la logique pour les pouvoirs publics serait d'assurer « les conditions de la ville », par la réalisation des infrastructures, des équipements et des espaces publics.

5.6.2. Un absent dans la politique urbaine : l'environnement

Il est devenu quelque peu commun de souligner que la question de l'environnement a été depuis longtemps un des thèmes les plus éludés dans les discussions et préoccupations scientifiques, académiques ou institutionnelles au Maroc. Pour les responsables au sein des instances décisionnelles ; l'argument le plus avancé jusqu'à une date récente viendrait du fait, qu'il fallait de façon prioritaire à l'époque tenter de s'atteler à des questions socio-économiques urgentes, à savoir l'emploi, le logement faisant ainsi abstraction à tout ce qui touche à l'environnement. Or cette dimension a montré de nos jours son caractère totalement erroné.

Il est en outre à signaler, qu'après des aménagements mineurs en amont et, suite à la pression ainsi exercée résultant d'une forte demande sur le foncier, on assiste depuis quelques années à la construction de logements et commerces en plein milieu d'oueds. Chose qui ne manquera pas de constituer dans quelques années, à ne pas en douter, un risque en cas de fortes pluies.

D'autres villes du Maroc ont connu ce type de problème comme Mohammédia ou Settat, de même qu'en France, Italie etc... Sans que cela ait pour autant servi de leçon ou d'exemples. Pour les espaces verts, il faut souligner qu'ils sont assez rares, sauf pour ceux qui ont été implantés dans le sillage de la reconstruction de la ville.

⁵⁴F. DEBBI. (1990). in: Actes du colloque sur l'agglomération du grand Agadir. - Agadir: Université Ibn Zouhr, pp. 79-93.

⁵⁵ M. Ben Attou. (2003). ' L'urbanisme d'Agadir entre la gestion urbaine, les stratégies d'acteurs et le rôle de la société civile : essai de synthèse'. Revue Géomaghreb. N° 1.p-p 82-90.

Un autre problème se posant pour l'environnement c'est celui du développement de zones anarchiques et de quartiers « bidonvillisés » qui sont souvent situés et construits sur des zones à risque (terres instables, zones pentues ou terrains inondables) ce qui constitue une grande menace pour la sécurité des personnes. Sans parler de leur implantation sur des zones sismiques correspondant à des failles de la plaque tectonique, tout particulièrement pour ceux d'entre eux situés au niveau du piémont.

Toujours dans le même registre relatif aux questions liées à l'environnement, se posant pour la ville du grand Agadir, on signalera le problème du raccordement à l'eau potable pour une grande partie de sa population. Le dernier recensement dont les chiffres ont été publiés soit de 1994, indiquait déjà que 58% des ménages n'étaient pas raccordés au réseau d'eau potable. Une autre étude réalisée en 1998 par la SAFEJ à montrer que 81% des ménages n'étaient pas raccordés en 1997 ! De même pour l'assainissement liquide, de nombreux quartiers ne sont pas raccordés au réseau, qui plus est la majeure partie des eaux usées déversées dans l'océan ne sont pas traitées auparavant, contribuant à la pollution générale de l'environnement et réduisant ainsi la qualité de l'eau au niveau de la baie d'Agadir.

Autre question que celle de la collecte des ordures ménagères et urbaines, la décharge actuelle posant de nombreux problèmes tenant essentiellement à sa proximité avec des quartiers d'habitation et l'insuffisance en moyens matériels pour assumer cette tâche (d'où l'émanation d'odeurs désagréables constantes, véhiculées au gré des vents sur les quartiers alentours). Que dire de l'installation de deux bidonvilles importants s'étant implantés à proximité de la décharge même, et dont les habitants travaillent comme récupérateurs sur le site avec parmi eux un grand nombre d'enfants des douars avoisinants !

5.6.3. Des mesures palliatives

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre de mesures techniques et institutionnelles : création d'une Wilaya, découpage administratif de l'ancienne Province, découpage communal, l'élaboration d'un nouveau S.D.A.U, la création d'une agence urbaine, octroi du statut de municipalité (ville) à six des sept communes qui composent le grand Agadir, de même le renforcement des activités de l'E.R.A.C-Sud et de l'A.N.H.I, la fusion en septembre 2003 des communes urbaines d'Agadir, d'Anza et de Bensergao et Tikiouine. Autant de mesures qui sont venues s'ajouter à un arsenal technique, déjà assez consistant, montrant ainsi le désarroi et le tâtonnement des décideurs face à l'ampleur de la tâche.

En matière d'urbanisme, il ne suffit pas de constater la croissance et d'identifier les problèmes, il faut se donner les moyens pour maîtriser la croissance, lui conférer une cohérence économique, spatiale et sociale.

5.6.4. Une situation sociale inquiétante et une dégradation du cadre de vie

Partant de ce diagnostic et comme l'ont souligné la plupart des études récentes entreprises sur Agadir, la ville est victime de son dynamisme économique, social et urbanistique. Aussi, ce qui constitue aujourd'hui un atout majeur et un indicateur de dynamisme, risque de devenir le handicap de demain. On constate un certain nombre de dysfonctionnements aussi bien spatiaux que sociaux se faisant déjà jour et d'autres ne manquant pas de poser des problèmes dans le moyen ou long terme. Un développement anarchique de l'urbanisation, amené à générer des quartiers sous équipés ; à empiéter par endroits sur des zones forestières ou agricoles (situées sur des zones à risques parfois). Mais aussi à menacer l'équilibre environnemental et polluer la nappe phréatique par des rejets non traités. Concentration d'un prolétariat urbain et/ou péri-urbain ouvert à toutes les influences idéologiques latentes parfois extrémisantes dans leur volonté simplificatrice de régler des questions socio-économiques complexes par des équations démagogiques.

Cet étalement de l'urbanisation, résultat d'une croissance démographique galopante, finit par porter atteinte à la qualité du cadre de vie, avec toutes les conséquences sur la vie sociale, l'équilibre de l'armature urbaine, voire sur les fondements mêmes de sa dynamique.

5.6.5. Dégradation du milieu urbain et des espaces publics

Les extensions spatiales incontrôlables qu'a connues la ville, ont eu pour effet premier de muter les petites et moyennes villes autrefois existantes, en agglomérations urbaines. Le développement accéléré n'a pu dès lors être maîtrisé par les gestionnaires de la ville. C'est la raison pour laquelle on se retrouve aujourd'hui, face à des espaces publics dégradés dans un cadre urbain médiocre, où même le bâti est dans un mauvais état. La carence en espaces verts ne fait qu'accentuer cette image négative, d'un paysage urbain en perpétuelle dégradation. On déplore aussi un appauvrissement de l'architecture traditionnelle avec de plus, la dégradation du patrimoine architectural ancien.

La concentration des unités sur Agadir dénote l'orientation du secteur, privilégiant le tourisme balnéaire uniquement, alors que la zone dispose d'autres atouts naturels, tels que des paysages diversifiés d'une grande qualité, ou un patrimoine culturel et archéologique (Médiras, Ksar...). Ils permettraient le développement d'autres formes de tourisme : vert, culturel et celui de montagnes. Les plages et les dunes sont vastes et nombreuses, mais soumises à l'érosion marine et à une intense fréquentation, défigurées par des constructions illégales ou classées en unités d'aménagement touristique. Résultat, on observe une disparition de la végétation dunaire naturelle, empêchant le ré-engraissement de la plage. D'où le risque de voir s'accroître de plus en plus vite, l'érosion côtière. Entre 1972 et 1988, le littoral aurait reculé de 100 à 200 m aux abords de l'Oued Souss, et les experts sont unanimes pour dire que ce phénomène se poursuivrait tout particulièrement au Sud de la baie, moins bien alimentée en sédiments.

Le déplacement non contrôlé de la décharge d'Agadir pose la question de la dépollution de l'ancien site, enjeu de santé publique. D'autres points noirs subsistent, notamment le port d'Agadir avec les vidanges des bateaux sans oublier les rejets industriels d'Anza, les bidonvilles non assainis... Les sites du nouveau port et d'Anza ne pouvant pas être raccordés au réseau, il est simplement prévu de prolonger l'émissaire en mer jusqu'à 400-600 mètres. L'agriculture intensive dans la région, pose pour sa part le problème de l'excès de produits phytosanitaires, rejetés dans le milieu et s'infiltrant inexorablement dans une nappe phréatique devenue trop sollicitée.

En fait, il existe une trentaine de carrières situées dans le piémont d'Agadir, sur le domaine forestier. Exploitées pour répondre aux besoins de la ville en matériaux de construction, ils posent de sérieux problèmes environnementaux en raison de leur mauvaise exploitation. On peut citer tout d'abord la proximité de ces carrières avec des zones urbanisées ce qui ne manque pas d'engendrer un certain nombre de nuisances dues aux bruits des explosifs ou de concassage ; ainsi qu'à la propagation des poussières (surtout que les consignes d'humidification et d'arrosage des pistes ne sont toujours pas respectées).

5.6.6. Développement de l'habitat spontané dans des zones à risque

La croissance urbaine rapide est traduite par des formes d'habitat informel. Cette urbanisation illicite s'effectuant sur toutes sortes de terrains, cela quels que soient leur statut ou leur nature. Ainsi des quartiers abritant plusieurs milliers de personnes ont vu le jour sur des zones inondables, des sols instables ou encore sur des zones sismiques. Le cas des quartiers de la zone piémont d'Agadir est un exemple illustrant cette situation dramatique. Plus de 7500 personnes résident dans cette zone où le risque de sismicité est le plus élevé, et où le sol instable présente un risque d'affaissement à tout moment. Ces quartiers sont situés quasiment à l'intérieur de la zone des carrières, ce qui représente un danger supplémentaire pour les riverains avec toutes les nuisances liées à leur exploitation minière.

5.6.7. Risque d'inondations

Dans un paysage marqué par des plaines nettes, des bassins de forte pente, le phénomène des inondations présente une menace sérieuse lors de pluies violentes ; notamment par les crues qui frappent les milieux urbains. Avec la multiplication de quartiers non réglementaires, ce phénomène naturel constitue un risque important qui peut être à l'origine de pertes de vies humaines, et de dégâts matériels. A Agadir, que traversent quatre oueds, on constate que les berges sont souvent urbanisées sans aucune précaution. L'oued Lahwar étant le principal, même la présence d'ouvrage de franchissement ne suffit pas, ceci en raison du sous dimensionnement de ces ouvrages. Ceci d'autant plus que la dégradation de la couverture végétale en amont, le comblement en cours des lits des oueds et leur occupation par des constructions, ainsi que la disparition progressive des zones d'épandage

dans la ville, sont autant de facteurs à l'origine de cette situation. Une étude de la DRH⁵⁶, préconise l'interdiction de l'urbanisation le long des oueds et la délimitation d'une zone de protection, l'arrêt de leur couverture, le remplacement d'ouvrage d'évacuation, la réalisation d'ouvrages de confortement et de protection, le déplacement des habitations les plus menacées ainsi que l'entretien des lits d'oued⁵⁷.

5.6.8. Risques technologiques et industriels

Le développement rapide et souvent non planifié ou mal maîtrisé des centres urbains a entraîné parfois, une mixité d'activités à risque majeur avec des zones d'habitation ou des bassins de vie. Parmi ces « mariages incompatibles », la zone de stockage d'hydrocarbure et la cimenterie à Anza, pratiquement cernées par un tissu d'habitats informels d'une densité élevée représentent un secteur à gros risque technologique et industriel.

Par ailleurs, les silos sont des bombes à retardement si leur gestion n'est pas bien contrôlée, à cause du gaz qu'ils dégagent par fermentation des produits stockés, d'où le besoin de définir des périmètres de protection réglementaires. Ceci sans parler du risque majeur de pollution du milieu marin par les hydrocarbures et les produits chimiques ; pour illustration il est à noter que 581 173 tonnes d'hydrocarbure ont été traitées dans le port d'Agadir.

5.6.9. Mauvaise définition des centralités urbaines

L'évolution rapide de la ville a été marquée par l'éclatement des quartiers mal reliés entre eux et manquant du moindre espace de convivialité ou de centralité. Agadir, ville prévue à l'origine pour une population de 50.000 habitants, dépasse aujourd'hui les prévisions les plus maximalistes. Dans ce développement urbain accéléré elle a perdu un peu sa vocation initiale, qui se voulait un centre constituant le « cœur » destiné à devenir le principal carrefour d'activités. Au regard de l'extension urbaine linéaire de la ville vers le sud-est, ce point nodal se trouve excentré et manquant de liaison avec le reste de la ville. Dans ce contexte, la centralité de l'agglomération se trouve alors mal définie.

5.6.10. Déséquilibre de la répartition des équipements et sous-équipement des zones rurales

L'agglomération d'Agadir concentre les équipements d'infrastructures et de superstructures au détriment des autres communes (quatre quartiers et zones industrielles) à savoir le port, l'hôpital, l'aéroport, l'université ; ainsi que toute l'infrastructure touristique. Cependant le milieu rural est encore plus défavorisé que l'urbain et ceci en raison de son enclavement. Les déficits en équipements sanitaires sont très significatifs de ces déséquilibres avec des disparités liées au développement des réseaux d'infrastructure. Quant au réseau routier, il est également déficient malgré tous les efforts consentis notamment par les associations locales. Mais en raison du relief accidenté ce déficit touche particulièrement l'arrière pays montagneux ; celui-ci connaissant toujours un isolement aggravé pendant la période des pluies.

⁵⁶ Etude d'aménagement des cours d'eau pour la protection de la ville d'Agadir contre les inondations, Direction Générale de l'Hydraulique (DRH), 1999.

⁵⁷ A la suite des inondations de Mohammedia et de Settat en 2001 et 2002, de nombreuses expertises furent réalisées pour déterminer les zones à risques ; Agadir fut identifié parmi les sites les plus exposés.

5.6.11. Le problème des transports

Un bassin d'emploi très éclaté et des quartiers le plus souvent éloignés les uns des autres se sont développés, générant ainsi de nombreux déplacements quotidiens et difficiles à maîtriser. Face à ce développement, les systèmes des transports en commun jusque là mis en place n'ont pas pu suivre cette évolution. Sous cet aspect, le Grand Agadir reste problématique, car les dessertes offertes par les bus urbains sont insuffisantes et souvent médiocres. La Régie Autonome des Transports d'Agadir qui est le principal transporteur connaît de sérieuses difficultés financières et de gestion, alors qu'elle se doit d'assurer tout à la fois le transport urbain et suburbain. Son réseau s'étend sur 100 Km (de Tamri à Massa), avec un parc constitué uniquement de 90 bus et ce, pour une agglomération urbaine de plus d'un million d'habitants. A noter également que le transport scolaire vient aggraver cette situation de déficit, car il mobilise quotidiennement 50% du parc d'autobus. Même si, à côté de la RATAG, on trouve deux transporteurs privés assurant le réseau suburbain. Le nombre de bus mis en circulation reste cependant notoirement insuffisant (un bus pour 10.000 habitants). Face à ces déficits, notamment aux heures de pointe, ce sont les taxis qui effectuent un rôle de substitution, dans des conditions anarchiques. Quant au transport interurbain assuré principalement par des grands taxis et des autocars, il est tout aussi problématique, notamment vis à vis de l'état et de l'insuffisance des liaisons routières. Le réseau routier restant encore déficient, notamment pour les liaisons entre les principaux pôles à savoir Agadir-Taroudannt, Agadir-Tiznit et Agadir-Marrakech. En témoigne le nombre important d'accidents enregistrés sur ces principaux axes en raison du fort trafic. Pour ce qui est du transport de marchandises il s'effectue majoritairement par route à l'aide de camions, entraînant des nuisances importantes compte tenu d'une économie résolument tournée vers l'exportation de produits agricoles et de la situation particulière du port. Auquel il faudrait ajouter le problème chronique de plus en plus récurrent des difficultés du stationnement automobile.

Chapitre 6 : Lagouira, comme terrain d’investigation, enquête sur ‘le bidonvillois’.

6.1. Description de la population sondée

a. Nombre de famille par 'baraque'

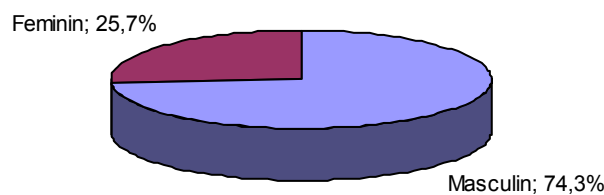
Tableau 1 : Nombre de familles dans la 'baraque'

NBFAMILL	Fréquence Pourcentage		Cumulée	Cumulé
	Fréquence	Pourcentage		
0	28	4.8	28	4.8
1	431	73.8	459	78.6
2	86	14.7	545	93.3
3	23	3.9	568	97.3
4	13	2.2	581	99.5
5	1	0.2	582	99.7
6	2	0.3	584	100.0

L'analyse des données de cette étude révèle que 73,8% des répondants affirment qu'il existe une seule famille dans leurs baraques, alors que 14,7% disent qu'ils y résident au nombre de deux.

b. Répartition des répondants selon le sexe

Figure 1 : Sexe des répondants



La population de ce douar qui a participé à cette enquête est composée de plus d'hommes que de femmes (74,3% vs 25,7%), a proportion de $\frac{3}{4}$.

c. Répartition des répondants selon leur provenance

L'analyse du lieu de naissance des répondants montre que la plus part sont nés à Agadir (36%), la ville de marrakech vient en deuxième position avec 7,2%. Ces deux villes sont suivies respectivement par Safi (5,5%), Chtouka Ait baha (5.3), Taroudant (4.8%), Casablanca (4.3%) et par Essaouira (3.6%). Nous constatons aussi qu'il existe des répondants qui sont nés dans des pays étrangers (un seul répondant de la Tunisie et 11 répondants la France, ce qui représente à peine 2% de la population sondée).

d. Répartition des répondants selon l'âge

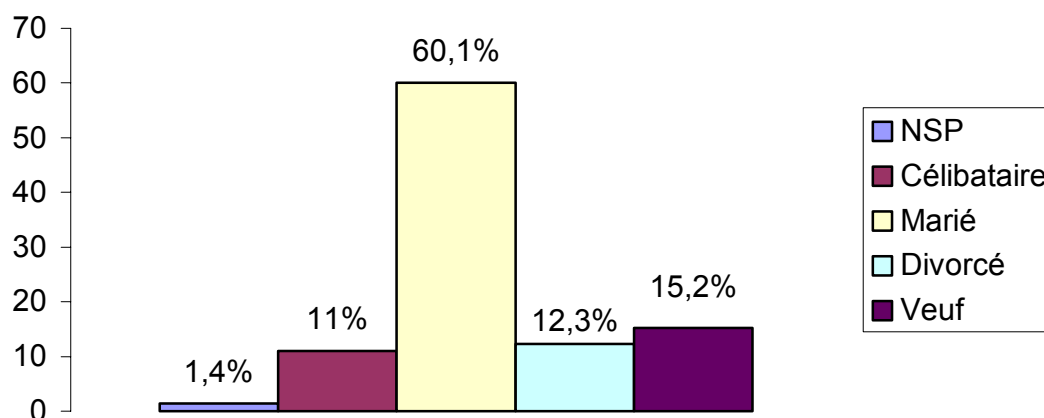
Tableau 3: L'âge moyen des répondants

	Moyenne	Ecart-type
Age des répondants	46,26	15,95

Les personnes ayant participé à cette enquête ont un âge moyen de 46 ans et 3 mois. Cette moyenne peut varier de plus ou moins 16 ans, ce qui veut dire que la moyenne d'âge peut être comprise entre 30 ans et 62 ans.

e. Répartition des répondants selon la situation familiale

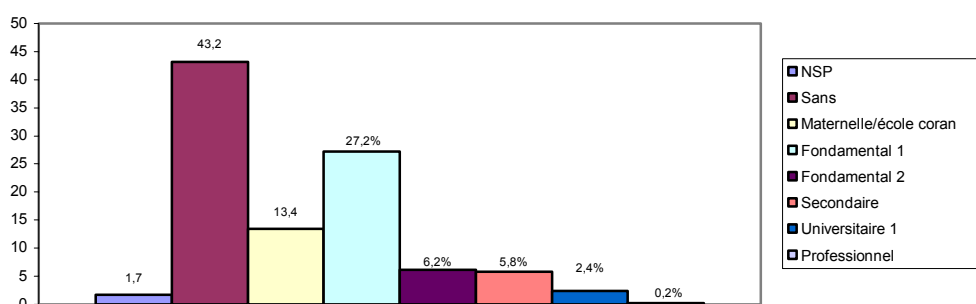
Figure 2 : Situation Familiale



La situation familiale de nos répondants est caractérisée par une majorité de personnes mariées (60,1%), 15,2% des répondants sont veufs, 12,3% sont divorcés et 11% sont des personnes célibataires. 8 répondants n'ont donné aucune réponse.

f. Répartition des répondants selon le niveau de scolarité

Figure 3 : Niveau de scolarité



43,2% des répondants n'ont aucun niveau de scolarité, 27,2% de la population sondée ont un niveau fondamental 1, 13,4% ont suivi leur formation jusqu'au niveau maternelle ou école coranique. Une très faible minorité (0,2%) ont un niveau professionnel.

g. Répartition des répondants selon la date d'installation

Tableau 4 : Date d'installation

DATINSTA	Fréq.	Pourc.	Cumul.	Cumulé	1958	1	0.2	76	13.0
1940	10	1.7	10	1.7	1959	23	3.9	99	17.0
1942	1	0.2	11	1.9	1960	5	0.9	104	17.8
1945	1	0.2	12	2.1	1961	24	4.1	128	21.9
1946	1	0.2	13	2.2	1962	4	0.7	132	22.6
1947	1	0.2	14	2.4	1963	21	3.6	153	26.2
1949	1	0.2	15	2.6	1965	2	0.3	155	26.5
1950	14	2.4	29	5.0	1967	26	4.5	181	31.0
1952	21	3.6	50	8.6	1969	11	1.9	192	32.9
1954	13	2.2	63	10.8	1970	37	6.3	229	39.2
1955	8	1.4	71	12.2	1971	25	4.3	254	43.5
1956	1	0.2	72	12.3	1972	1	0.2	255	43.7
1957	3	0.5	75	12.8	1973	15	2.6	270	46.2
					1974	2	0.3	272	46.6

1975	4	0.7	276	47.3	1990	33	5.7	416	71.2
1976	1	0.2	277	47.4	1991	29	5.0	445	76.2
1977	2	0.3	279	47.8	1992	9	1.5	454	77.7
1978	12	2.1	291	49.8	1993	14	2.4	468	80.1
1980	9	1.5	300	51.4	1994	2	0.3	470	80.5
1981	1	0.2	301	51.5	1995	4	0.7	474	81.2
1982	13	2.2	314	53.8	1996	6	1.0	480	82.2
1983	2	0.3	316	54.1	1997	31	5.3	511	87.5
1984	36	6.2	352	60.3	1998	24	4.1	535	91.6
1985	2	0.3	354	60.6	1999	19	3.3	554	94.9
1986	1	0.2	355	60.8	2000	26	4.5	580	99.3
1987	1	0.2	356	61.0	2001	4	0.7	584	100.0
1988	12	2.1	368	63.0					
1989	15	2.6	383	65.6					

Les données relatives à la date d'installation montrent que 17,8% des répondants se sont installés dans ce douar avant 1960. Entre 1961 et 1970, 21,4% y sont établis. 12,2% de la population sondée est installée dans ce douar entre 1971 et 1980. De 1981 à 1990, 19,8% des répondants y sont installés. 28,8% de la population sondée s'est installée entre 1991 et 2001.

g. Répartition des répondants selon la zone d'origine

Tableau 5 : Zone d'origine

ZONEORIG Fréq. Pourcen. Cumulée Cumulé

NSP	15	2.6	15	2.6
Marrakech	55	9.4	70	12.0
Chtouka Ait b.	17	2.9	87	14.9
Agadir	93	15.9	180	30.8
Lagouira	17	2.9	197	33.7
Taroudant	28	4.8	225	38.5
Chichaoua	4	0.7	229	39.2
Sud	1	0.2	230	39.4
Tiznit	3	0.5	233	39.9
Sahara	47	8.0	280	47.9
Casablanca	13	2.2	293	50.2
Beni mellal	4	0.7	297	50.9
Azilal	2	0.3	299	51.2
Souss	2	0.3	460	78.8
Biougra	1	2.2	473	81.0
Taghjijt	7	1.2	480	82.2
Ourzazate	2	0.3	482	82.5
Guelmim	3	0.5	485	83.0
El jadida	2	2.1	497	85.1
Bengrir	1	0.2	498	85.3
Assa	1	0.2	499	85.4
Zagoura	13	2.2	512	87.7
Lakhiam	2	0.3	514	88.0
Dhahn	22	3.8	536	91.8
Lamzar	1	0.2	537	92.0

Mentagua	1	0.2	300	51.4
Essaouira	9	1.5	309	52.9
Chiadma	22	3.8	331	56.7
Ouled Teima	23	3.9	354	60.6
Safi	31	5.3	385	65.9
Haha	15	2.6	400	68.5
Settat	2	0.3	402	68.8
Doukkala	20	3.4	422	72.3
Klaat Sraghna	3	0.5	425	72.8
Khmissat	2	0.3	427	73.1
Ait baamrane	5	0.9	432	74.0
Rhamna	26	4.5	458	78.4

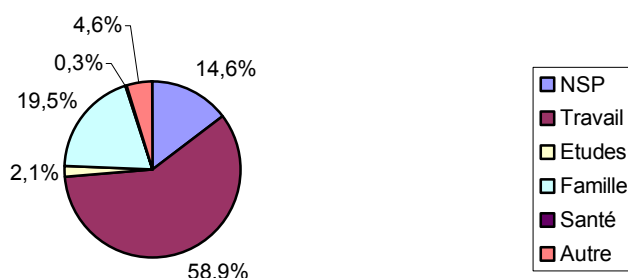
Nord	2	0.3	539	92.3
Aabda	13	2.2	552	94.5
Khouribga	1	0.2	553	94.7
Dcheira	1	0.2	554	94.9
Tafjijt	1	0.2	555	95.0
Loukliaa	2	0.3	557	95.4
Taliouine	1	0.2	558	95.5
France	12	2.1	570	97.6
Drarga	1	0.2	571	97.8
Tidrarine	10	1.7	581	99.5
Amzmize	1	0.2	582	99.7
Haouz	2	0.3	584	100.0

L'analyse de la variable "Région d'origine" nous révèle les résultats suivants :

- 15,9% des répondants sont originaires de la ville d'Agadir,
- 9,4% des répondants sont originaires de la ville de Marrakech,
- 8,0% des répondants sont originaires du Sahara marocain,
- 5,3% des répondants sont originaires de la ville de Safi,
- 4,8% des répondants sont originaires de la ville de Taroudant,
- 4,5% des répondants sont originaires de Rhamna,
- 3,9% des répondants sont originaires de Ouled teima,
- 3,8% des répondants sont originaires de la région de Chiadma,
- 3,8% des répondants sont originaires de la région de Dhahn,
- 3,4% des répondants sont originaires de la région de Doukkala,
- D'autres villes et régions sont représentées avec des pourcentages inférieurs à 2%.

h. Répartition des répondants selon la cause d'immigration

Figure 4 : Cause d'immigration



Si on s'intéresse et analyse les raisons ayant poussé les familles à émigrer on se rend compte qu'un grand nombre de chefs de familles ont émigré pour tenter de trouver un travail, soit presque 59% des répondants. A peine 2,27% de femmes mariées ont déclaré avoir émigré pour des raisons de travail. En second lieu, nous avons relevé la famille avec 19,5% des cas. Parmi les autres raisons ayant poussé à cette émigration, on a trouvé celles liées au commerce, au désir d'approcher un lieu propice. Il faut noter à ce niveau que 14,6% de la population sondée n'a pas répondu à cette question. Seulement 2,1% des répondants ont cité la cause des études.

i. Répartition des répondants selon le dernier lieu de résidence

Tableau 6 : Dernier lieu de Résidence

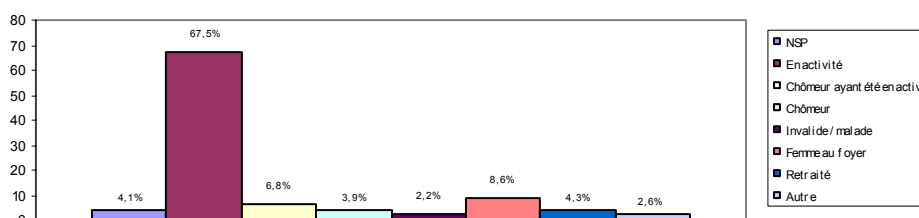
DE RESID	Fréq.	Pourc.	Cumulée	Cumulé
NSP	187	32.0	187	32.0
Marrakech	16	2.7	203	34.8
Chtouka Ait baha	28	4.8	231	39.6
Agadir	149	25.5	380	65.1
Lagouira	97	16.6	477	81.7
Taroudant	12	2.1	489	83.8
Anza	1	0.2	490	84.0
Tikiouine	1	0.2	491	84.2
Klaat Sraghna	3	0.5	494	84.7
Ait melloul	2	0.3	496	85.0
Khouribga	3	0.5	499	85.5
Essaouira	2	0.3	501	85.8
Inezgane	3	0.5	504	86.3
Lakhiam	14	2.4	518	88.7
Bensergao	1	0.2	519	88.9
Tarast	1	0.2	520	89.1
El kasbah	2	0.3	522	89.4
Safi	12	2.1	534	91.5
Tunisie	1	0.2	534	91.6
Loukliaa	13	2.2	547	93.7
Chichaoua	1	0.2	548	93.8
Dcheira	1	0.2	549	94.0
France	9	1.5	558	95.5
Haha	9	1.5	567	97.0
El jadida	13	2.2	580	99.2
Casablanca	4	0.7	584	100.0

Pour ce qui a trait au dernier lieu d'habitation précédant l'installation dans le quartier, les résultats ci-dessus montrent que 32% des répondants n'ont formulé aucune réponse relative au dernier lieu de résidence. On constate que 25,5% habitaient un lieu dans la ville même d'Agadir, ils sont suivis par ceux qui ont mentionné

Lagouira (16,6% des cas). 4.8% de la population sondée a cité Chtouka Ait Baha. 6% à peine provenant d'une autre ville du nord du Maroc, comme Marrakech, Safi, Khouribga et d'autres villes du royaume. A ce sujet les raisons ayant poussé les personnes à quitter leur habitat précédent on trouve des raisons de travail, la recherche de location moins onéreuse, ou pour acquérir une certaine autonomie. D'autres justifient leur installation dans le bidonville par des raisons familiales, la surdensification dans laquelle ils se trouvaient placés auparavant, pour des raisons matérielles ; à cause de la sécheresse ; du fait d'un bail parvenu à terme. Comme on le voit la raison principale restant et demeurant étant la recherche d'emploi revenant dans la plupart des cas sur recensés.

j. Répartition des répondants selon le genre d'activité

Figure 5 : Genre d'activité



Les données relatives au genre d'activité exercée par les chefs de famille révèlent que 67,5% de ces derniers sont en activité. 6,8% parmi les répondants affirment qu'ils sont des chômeurs ayant été en activité. 8,6% sont des femmes au foyer.

k. Répartition des répondants selon l'activité principale

Tableau 7 : l'activité principale

FONCPRIN	Fréq.	Pourc.	Cumulée	Cumulé
Sans	119	20.4	119	20.4
Réparateur de radio	70	12.0	189	32.4
Agent de municipalité	33	5.7	222	38.0
Employé usine poisson	11	1.9	233	39.9
Mécanicien	5	0.9	238	40.8
Soudeur	2	0.3	240	41.1
Ouvrier (e)	72	12.3	312	53.4
Photographe	11	1.9	323	55.3
Gardien	1	0.2	324	55.5
Tailleur	15	2.6	339	58.0
Aadeul	2	0.3	341	58.4
Jardinier	10	1.7	351	60.1
Maçon	4	0.7	355	60.8
Menuisier	7	1.2	362	62.0
Ouvrier Port	1	0.2	363	62.2
Bonne	33	5.7	396	67.8
Marin	10	1.7	406	69.5
Agriculteur	1	0.2	407	69.7
Vendeur	2	0.3	409	70.0
Chauffeur Taxi	16	2.7	425	72.8
Militaire	13	2.2	438	75.0
Instituteur	1	0.2	439	75.2
Employé usine	3	0.5	442	75.7
Artisan	23	3.9	465	79.6
Commerçant ambu.	4	0.7	469	80.3
Ouvrier hôtel	1	0.2	470	80.5
Employé usi. orange	1	0.2	471	80.7
Electricien	11	1.9	482	82.5
Cuisinier	1	0.2	483	82.7
Commerçant	27	4.6	510	87.3
Mouaden	1	0.2	511	87.5
Femme de ménage	1	0.2	512	87.7
Fonctionnaire	27	4.6	539	92.3
Fkih	12	2.1	551	94.3
Vendeur poisson	1	0.2	552	94.5
Plombier	1	0.2	553	94.7
Chef zaouiya	1	0.2	554	94.9
Infirmier	1	0.2	555	95.0
Guide touristique	2	0.3	557	95.4
Pâtissière	1	0.2	558	95.5
Retraité	2	0.3	560	95.8
Cuisinière	3	0.5	563	96.4
Porteur	2	0.3	565	96.7
Employé hôtel	5	0.9	570	97.6
Employé fourrière	1	0.2	571	97.8
Pompier	2	0.3	573	98.0
Policier	6	1.0	578	99.0
Boulangier	2	0.3	580	99.3
Artisan Peintre	4	0.7	584	100.0

L'analyse des résultats de la fonction principale des chefs de famille révèle les faits suivants :

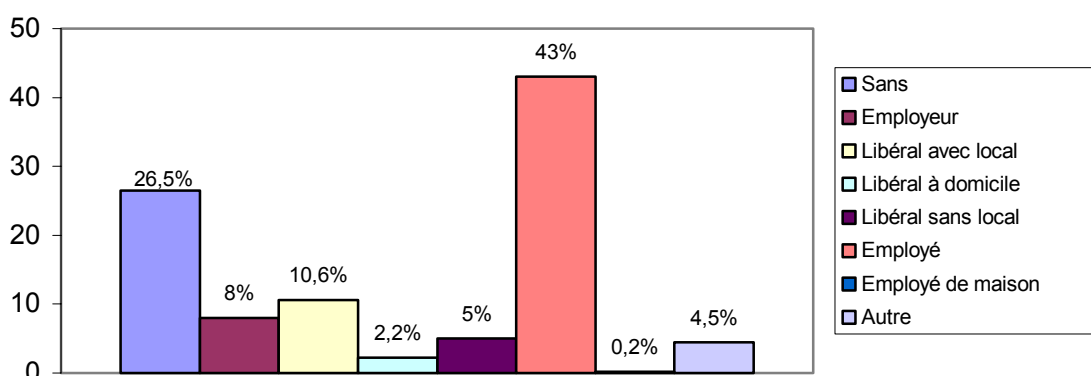
- 12,3% des répondants sont des ouvriers,
- 12,0% des répondants sont des réparateurs de radio,
- 5,7% des répondants sont des agents de la municipalité,
- 5,7% des répondants sont des employés de maison,
- 4,6% des répondants sont des commerçants,
- 3,9% des répondants sont artisans,
- 2,7% des répondants sont des chauffeurs de taxi,

D'autres fonctions principales sont représentées avec des pourcentages inférieurs à 3%.

Au niveau du profil professionnel on constate qu'en réalité 51,93 % des personnes interrogées sont des ouvriers dont 75,31 % sont des femmes et 28,55 % des hommes. Il y a 5,7% de femmes de ménage soit 33 cas ; 4,6% se déclarent fonctionnaires, mais ils sont plus nombreux si en inclue les 6 policiers, les 13 militaires, les deux pompiers, l'instituteur, l'infirmier, l'employé de fourrière et les 33 agents de la municipalité, soit 15,4% des habitants du bidonville. Cette présence importante de personnes qui ont un emploi stable et un statut reconnu dans la société, traduit d'une manière criante les difficultés économiques et l'érosion du niveau de vie d'une partie non négligeable des fonctionnaires du secteur public. Ils n'arrivent pas à faire face au coût du loyer, se rabattant du fait, sur ce type d'habitat. 14% sont dans l'enseignement primaire soit 16 cas ; 3,45 % travaillent comme fonctionnaires soit 36 avec 31 hommes et 5 femmes. Pour les autres secteurs représentés il y a 17 mécaniciens opérant dans le secteur mécanique soit 2,65 % ; 24 marins-pêcheurs soit 3,75 % de l'ensemble des hommes ; 22 personnes travaillant dans le secteur de la construction ; 33 chauffeurs de taxi ou de camion ; 11 personnes travaillant dans le secteur de la peinture pour carrosserie automobile et 25 personnes sont des journalistes.

I. Répartition des répondants selon la situation dans le travail

Figure 6 : Situation dans le travail



43% des répondants sont des employés dans leur situation de travail. 10,6% des personnes interrogées sont dans une situation professionnelle dite libérale avec local. 8% sont des employeurs.

m. Répartition des répondants selon l'activité secondaire

Tableau 8 : Activité secondaire

ACTSECON	Fréquence		Pourcentage	
	Fréq.	Pourc.e	Cumulée	Cumulé
Aucune	563	96.4	563	96.4
Chauffeur	16	2.7	579	99.1
Vente de poisson	1	0.2	580	99.3
Maçon	1	0.2	581	99.5
Eleveur	1	0.2	582	99.7
Tailleur	2	0.3	584	100.0

En ce qui concerne la question relative à l'activité secondaire, nous avons constaté que 94,4% des répondants affirment qu'ils n'exercent aucune activité secondaire. Cependant, 2,7% exercent l'activité de chauffeur.

n. Répartition des répondants selon l'équipement du logement

L'analyse du tableau 9 montre que 96,7% des personnes interrogées ne sont pas raccordées au réseau de l'eau potable et ont accès à un point d'eau public (Fontaine). Par contre, 93,2% sont raccordées au réseau électrique gratuitement. Seulement 30% ont une fosse septique individuelle. 92% des répondants disposent des toilettes, 87,8% sont équipées en cuisine, 78,8% possèdent un patio interne, 65,9% affirment avoir un lieu de décharge de déchets à proximité. Par contre, 4,6% et 1,9% assurent respectivement être équipées d'un bain douche et d'un bain traditionnel. 10,3% des répondants possèdent une étable et 8% ont un poulailler.

Tableau 9 : Equipement du logement

Equipement du logement	Effectifs	Pourcentages
Source en eau potable (Fontaine publique)	565	96.7
Source en électricité	544	93.2
Egout eaux usées	175	30.0
Lieu de décharge	385	65.9
Cuisine	513	87.8
Toilette	537	92.0
Bain traditionnel	11	1.9
Bain douche	27	4.6
Etable	60	10.3
Poulailler	47	8.0
Patio interne	460	78.8
Patio externe	49	8.4

o. L'activité culturelle du chef de famille

Suite à l'analyse des données du tableau suivant, nous pouvons dire que 83,0% des chefs de familles sont actifs. 6,3% d'entre eux sont membres d'une association, 3,4% le sont avec une structure politique ou syndicale, 0,5% sont actifs dans une équipe de sport, alors qu'uniquement 0,2% le sont avec une coopérative professionnelle. Le tableau montre aussi que 86,8% des répondants n'ont effectué aucun stage tandis que 9,2% l'ont accompli dans le cadre de leur profession. 3,8 % des chefs de famille ont effectué un stage relatif à leur formation.

L'analyse des espaces fréquentés par les chefs de familles démontre que ces derniers fréquentent en premier lieu l'école de leurs enfants (34,6% des cas), en deuxième lieu la mosquée (23,6%), en troisième lieu les cafés (11,5%), en quatrième lieu le marché (8,9%), alors que 0,3% des chefs de famille fréquentent les terrains de foot.

Tableau 10 : Activité culturelle chef de famille

Activité culturelle chef de famille	Effectifs	Pourcentages	
Chef de famille actif	485	83.0	
Membre d'une association	37	6.3	
Membre d'une structure politique ou syndicale	20	3.4	
Membre d'une équipe de sport	3	0.5	
Membre d'une coopérative professionnelle	1	0.2	
Stages effectués	Formation	22	3.8
	Profession	54	9.2
	Autre	1	0.2
	Non	507	86.8
Espaces fréquentés	Mosquée	138	23.6
	Café	67	11.5
	Terrain foot	2	0.3
	Marché	52	8.9
	Ecole enfants	202	34.6
	Autres	1	0.2

p. L'activité culturelle de la conjointe

Tableau 11 : Activité culturelle Conjointe

Activité culturelle Conjointe	Effectifs	Pourcentages
Conjointe active	298	51.1
Membre d'une association	22	3.8

Membre d'une structure politique ou syndicale		0	0
Membre d'une équipe de sport		0	0
Membre d'une coopérative professionnelle		0	0
Stages effectués	Formation	0	0
	Profession	0	0
	Autre	0	0
	Non	0	0
Espaces fréquentés	Mosquée	32	5.5
	Café	0	0
	Terrain foot	11	1.9
	Marché	59	10.1
	Ecole enfants	0	0
	Autres (pas de lieu externe : maison)	174	29.8

Suite à l'analyse des données de ce tableau, nous pouvons dire que 51,1% des conjointes sont actives. 3,8% d'entre elles sont membres d'une association. Aucune conjointe n'est membre d'une structure politique ou syndicale, d'une équipe de sport, et d'une coopérative professionnelle.

Le tableau explique aussi qu'aucune des conjointes n'a effectué un stage. L'analyse des espaces fréquentés par les conjointes démontre que ces dernières fréquentent en premier lieu le marché (10.1% des cas), en deuxième lieu la mosquée (5,5%), en troisième lieu le terrain de foot (11,5%).

q. Données relatives aux dépenses, revenus et aux possibilités d'épargne

Tableau 12 : Dépenses, revenus et épargne

		Effectifs	Pourcentages
Dépenses mensuelles	Moins de 500 DH	40	6.9
	De 500 à 1000 DH	325	55.7
	De 1000 à 1500 DH	118	20.2
	De 1500 à 2500 DH	66	11.3
	Plus de 2500 DH	13	2.2
Revenu mensuel de la famille	Moins de 500 DH	48	8.2
	500 DH	109	18.7
	1000 DH	77	13.2
	1500 DH	76	13.0
	2000 DH	115	19.7
	2500 DH à 3000 DH	57	9.8
	Plus de 3000 DH	27	4.6
Possibilité d'épargne	Moins de 500 DH	195	33.4
	500 DH	67	11.5
	500 DH à 1000 DH	18	3.1
	1000 DH à 1500 DH	13	2.2

L'analyse du tableau précédent démontre que les dépenses mensuelles des répondants se schématise de la manière suivante, 6,9% affirment qu'ils ont des dépenses qui sont en dessous de 500 dh, 55,7% ont des dépenses qui sont entre 500 dh et 1000 dh, 20,2% ont des dépenses qui se trouvent dans l'intervalle de 1000 et 1500 dh, 11,3% des interviewés dépensent entre 1500 à 2500 dh par mois enfin 2,2% disent qu'ils ont des dépenses qui dépassent les 2500 dh.

Le tableau illustre que le revenu mensuel de la famille s'explique de la manière suivante : 8,2% affirment qu'ils ont un revenu qui est en dessous de 500 dh, 18,7% ont un revenu de 500 dh, 13,2% ont un revenu de 1000 dh, 13% ont un revenu de 1500 dh, 19,7% ont un revenu de 2000 dh, 9,8% ont des revenus qui se trouvent dans l'intervalle de 2500 et 3000 dh, 4,6% des interviewés ont un revenu qui dépassent les 3000 dh.

Le tableau montre aussi que la possibilité d'épargne des personnes interrogées se répartit comme suit : 33,4% affirment qu'ils peuvent épargner moins de 500 dh, 11,5% épargnent 500 dh, 3,1% épargnent un montant compris entre 500 et 1000 dh, 2,2% épargnent un montant allant de 1000 à 1500 dh,

6.2. Interprétation des relations

6.2.1. Relation entre la situation familiale et l'âge

Tableau 13: Relation entre la situation familiale et l'âge

Situation familiale	Moyenne d'âge
Célibataire	43.2656250
Marié	45.1367521
Divorcé	39.4444444
Veuf	60.0000000

L'analyse de la relation entre la situation familiale et l'âge nous permet de constater que les veufs ont un âge moyen de 60 ans qui est le plus élevé par rapport aux autres répondants. La deuxième catégorie en ce qui concerne l'âge moyen élevé est les mariés avec plus de 45 ans, en troisième lieu, nous avons les célibataires avec 43 ans et 3 mois. Les plus jeunes sont les divorcés qui ont un âge moyen de 39 ans et 5 mois. Du point de vue statistique, cette relation est significative puisque la probabilité d'erreur est de 0,0001.

6.2.2. Relation entre le niveau de scolarité et l'âge

Tableau 14 : Relation entre le niveau de scolarité et l'âge

Niveau de scolarité	Moyenne d'âge
Sans	55.1706349
Maternelle / école coranique	47.1538462
Fondamental 1	39.1572327
Fondamental 2	36.6111111
Secondaire	33.7941176
Universitaire 2	29.2142857
Professionnel	69.0000000

Au niveau éducationnel, nous avons relevé le fait qu'il existe une corrélation inversement proportionnelle entre l'âge de la personne et la fréquentation scolaire. De même qu'il existe une différence entre hommes et femmes ainsi 55,35 % des femmes sont illettrées. Globalement on trouve 55% % d'illettrés parmi les habitants avec 47% ayant fréquenté une école coranique ou maternelle. Aussi, La relation entre le niveau de scolarité et l'âge permet de conclure que les répondants, ayant un niveau professionnel, sont les plus âgés de la population sondée (avec une moyenne de 69 ans). Ces derniers sont suivis par les personnes n'ayant aucun niveau de scolarité (55 ans). Nous remarquons aussi que les jeunes ont un niveau de scolarité plus avancé que les moins jeunes, cela se justifie par le fait que les personnes ayant le niveau universitaire sont les plus jeunes, la moyenne d'âge pour ce groupe est de 29 ans. Pour conclure cette relation, nous dirons qu'elle est statistiquement significative.

6.2.3. Relation entre la situation dans le travail et l'état civil

Tableau 15 : Relation entre la situation dans le travail et l'état familial

Fréquence ,						Total
Pourcentage, NSP, Célibata, Marié, Divorcé, Veuf ,						Total
NSP ,	8 ,	14 ,	61 ,	3 ,	69 ,	155
,	1.37 ,	2.40 ,	10.45 ,	0.51 ,	11.82 ,	26.54
Employeur ,	0 ,	2 ,	44 ,	0 ,	1 ,	47
,	0.00 ,	0.34 ,	7.53 ,	0.00 ,	0.17 ,	8.05
Libérale avec local ,	0 ,	26 ,	36 ,	0 ,	0 ,	62
,	0.00 ,	4.45 ,	6.16 ,	0.00 ,	0.00 ,	10.62
Libérale à domicile ,	0 ,	0 ,	13 ,	0 ,	0 ,	13
,	0.00 ,	0.00 ,	2.23 ,	0.00 ,	0.00 ,	2.23
Libérale sans domicile ,	0 ,	0 ,	26 ,	0 ,	3 ,	29

	, 0.00, 0.00, 4.45, 0.00, 0.51,	4.97
Employé,	0, 21, 156, 58, 16,	251
	, 0.00, 3.60, 26.71, 9.93, 2.74,	42.98
Employé de maison,	0, 0, 1, 0, 0,	1
	, 0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.00,	0.17
Autre,	0, 1, 14, 11, 0,	26
	, 0.00, 0.17, 2.40, 1.88, 0.00,	4.45
Total	8 64 351 72 89	584
	1.37 10.96 60.10 12.33 15.24	100.00

L'analyse de ce tableau nous explique que les mariés sont les personnes les plus représentées avec 60,10% des cas. Sur ce pourcentage, nous citons 26,71% qui sont des employés ce qui représente presque la moitié des personnes mariées. En ce qui concerne les célibataires, l'étude a montré que un peu moins de la moitié a une situation professionnelle de libéral avec local (4,45% sur 10,96%). Les veufs n'ont pas tous formulé de réponses relatives à cette relation, cependant les 2,74% de ceux qui ont répondu sont des employés. En conclusion, nous pouvons dire que la plupart des répondants, quelque soit leur situation familiale, sont des employés.

6.2.4. Relation entre le lieu de naissance et l'état civil

Tableau 16 : Relation entre le lieu de naissance et l'état familial

Fréquence ,

Pourcentage, NSP,Célibata, Marié, Divorcé, Veuf, Total	
Marrakech, 0, 13, 25, 1, 3, 42	, 0.00, 0.00, 2.05, 0.00, 0.17, 2.23
, 0.00, 2.23, 4.28, 0.17, 0.51, 7.19	Sidi Bennour, 0, 0, 11, 0, 0, 11
htouka ait baha, 0, 26, 5, 0, 0, 31	, 0.00, 0.00, 1.88, 0.00, 0.00, 1.88
, 0.00, 4.45, 0.86, 0.00, 0.00, 5.31	Tantan, 0, 0, 0, 0, 1, 1
Agadir, 0, 17, 135, 14, 44, 210	, 0.00, 0.00, 0.00, 0.00, 0.17, 0.17
0.00, 2.91, 23.12, 2.40, 7.53, 35.96	Ouled mimoun, 0, 0, 0, 0, 1, 1
Lagouira, 0, 1, 17, 0, 0, 18	, 0.00, 0.00, 0.00, 0.00, 0.17, 0.17
, 0.00, 0.17, 2.91, 0.00, 0.00, 3.08	Harwach, 0, 0, 0, 0, 1, 1
Taroudant, 0, 0, 15, 13, 0, 28	, 0.00, 0.00, 0.00, 0.00, 0.17, 0.17
, 0.00, 0.00, 2.57, 2.23, 0.00, 4.79	Safi, 0, 0, 16, 5, 11, 32
Chichaoua, 0, 1, 1, 1, 0, 3	0.00, 0.00, 2.74, 0.86, 1.88, 5.48
, 0.00, 0.17, 0.17, 0.17, 0.00, 0.51	Tiznit, 0, 0, 1, 0, 2, 3
Casablanca, 0, 0, 14, 11, 0, 25	0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.34, 0.51
, 0.00, 0.00, 2.40, 1.88, 0.00, 4.28	Ait melloul, 0, 0, 1, 0, 0, 1
Fkih ben saleh, 0, 0, 1, 0, 0, 1	, 0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.00, 0.17
, 0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.00, 0.17	Guelmim, 0, 0, 1, 0, 0, 1
Essaouira, 0, 1, 18, 0, 2, 21	, 0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.00, 0.17
, 0.00, 0.17, 3.08, 0.00, 0.34, 3.60	Biougra, 0, 0, 11, 0, 1, 12
Ouled teima, 0, 0, 0, 11, 0, 11	, 0.00, 0.00, 1.88, 0.00, 0.17, 2.05
, 0.00, 0.00, 0.00, 1.88, 0.00, 1.88	Inezgane, 0, 0, 1, 0, 0, 1
Klaat Sraghna, 0, 0, 6, 0, 0, 6	, 0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.00, 0.17
0.00, 0.00, 1.03, 0.00, 0.00, 1.03	Total 8 64 351 72 89 584
Statat, 0, 0, 0, 2, 0, 2	1.37 10.96 60.10 12.33 15.24 100.00
0.00, 0.00, 0.00, 0.34, 0.00, 0.34	Rhamna, 0, 0, 1, 0, 1, 2
El jadida, 0, 0, 12, 0, 1, 13	, 0.00, 0.00, 0.17, 0.00, 0.17, 0.34

Taghjjit,	0	0	0	0	7	7
	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 1.20	, 1.20
Azilal,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Ourzazate,	0	0	2	0	1	3
	, 0.00	, 0.00	, 0.34	, 0.00	, 0.17	, 0.51
ait baamran,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Krna,	0	0	1	11	0	12
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 1.88	, 0.00	, 2.05
Doukkala,	0	0	9	0	0	9
	, 0.00	, 0.00	, 1.54	, 0.00	, 0.00	, 1.54
Assa,	0	0	0	0	1	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.17
Bengrir,	0	1	11	0	1	13
	, 0.00	, 0.17	, 1.88	, 0.00	, 0.17	, 2.23
Chiadma,	0	0	5	0	0	5
	, 0.00	, 0.00	, 0.86	, 0.00	, 0.00	, 0.86
Zagoura,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Tazoute,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Lakhiamé,	0	2	1	0	0	3
	, 0.00	, 0.34	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.51
Nador,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17

Abda,	0	0	0	0	11	11
	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 1.88	, 1.88
Khouribga,	0	0	0	2	0	2
	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.34	, 0.00	, 0.34
Tunisie,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Louklia,	1	0	2	0	0	3
	, 0.17	, 0.00	, 0.34	, 0.00	, 0.00	, 0.51
El youssoufia,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Maa bared,	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Fance,	0	0	11	0	0	11
	, 0.00	, 0.00	, 1.88	, 0.00	, 0.00	, 1.88
Haha,	0	0	1	1	0	2
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.17	, 0.00	, 0.34
Beni mellal,	0	1	0	0	0	1
	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Drarga	0	0	1	0	0	1
	, 0.00	, 0.00	, 0.17	, 0.00	, 0.00	, 0.17
Douar Lahmich,	0	4	0	0	0	4
	, 0.00	, 0.68	, 0.00	, 0.00	, 0.00	, 0.68
Total	8	64	351	72	89	584
	1.37	10.96	60.10	12.33	15.24	100.00

L'analyse du lieu naissance nous permet de constater que presque 40 % des habitants du quartier sont nés à Agadir, ceci s'expliquant essentiellement par l'ancienneté du bidonville. Alors que 22,69% viennent du sud du Maroc et pour une grande partie de la région de Chtouka Aït Baha. Mais on constate cependant que presque 40% des habitants du lieu, sont nés au nord du Maroc, tout particulièrement dans la région de Marrakech, Casablanca, Safi, Essaouira ou Bengrir. De plus on trouve que 2,05 % sont nés à l'étranger soit hors du Maroc, essentiellement en France avec 11 personnes, et en Tunisie. Au regard de la situation familiale nous avons observé que 60,10 % des personnes sont mariées. Les célibataires étant de l'ordre de 11 %, mais les divorcés représentent 12,33%. Une grande part des divorcés sont nés à Agadir, Taroudant, Casablanca et Ouled Teima.

La part relativement importante des divorcés s'explique probablement par les difficultés socio-économiques, dans laquelle se trouve particulièrement, la conjointe après le divorce. Mais aussi, par la jeunesse de la population du quartier et les conditions de vie, à savoir les conditions permettant de trouver un travail un logement décent. De même, 15,24% déclarent avoir perdu leur conjoint. En ce qui concerne les veufs, nous pouvons dire qu'ils sont plutôt nés à Agadir et Safi.

6.2.5. Relation entre l'activité principale et le sexe des répondants

Tableau 17 : relation entre l'activité principale et le sexe des répondants

Fréquence ,				
Pourcentage, NSP,Masculin, Féminin, Total				
Sans ,	7	49	63	119
	, 1.20	, 8.39	, 10.79	, 20.38
Réparateur radio,	0	70	0	70
	, 0.00	, 11.99	, 0.00	, 11.99
Agent Municipalité,	0	33	0	33

Employé usine poisson ,	0	0	11	11		
	, 0.00	, 0.00	, 1.88	, 1.88		
Mécanicien ,	0	5	0	5		
	, 0.00	, 0.86	, 0.00	, 0.86		
Soudeur ,	0	2	0	2		
	, 0.00	, 0.34	, 0.00	, 0.34		

Ouvrier (e)	0	40	32	72
	0.00	6.85	5.48	12.33
Photographe	0	11	0	11
	0.00	1.88	0.00	1.88
Gardien	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Tailleur	0	14	1	15
	0.00	2.40	0.17	2.57
Aadeul	0	2	0	2
	0.00	0.34	0.00	0.34
Jardinier	0	10	0	10
	0.00	1.71	0.00	1.71
Maçon	0	4	0	4
	0.00	0.68	0.00	0.68
Menuisier	0	7	0	7
	0.00	1.20	0.00	1.20
Ouvrier Port	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Bonne	0	0	33	33
	0.00	0.00	5.65	5.65
Marin	0	10	0	10
	0.00	1.71	0.00	1.71
Agriculteur	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Vendeur	0	2	0	2
	0.00	0.34	0.00	0.34
Chauffeur	0	16	0	16
	0.00	2.74	0.00	2.74
Militaire	0	13	0	13
	0.00	2.23	0.00	2.23
Instituteur	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Employé usine	0	2	1	3
	0.00	0.34	0.17	0.51
Artisan	0	23	0	23
	0.00	3.94	0.00	3.94
Commerçant ambulant	0	4	0	4
	0.00	0.68	0.00	0.68
Ouvrier hôtel	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Total	7	431	146	584
	1.20	73.80	25.00	100.00
Employé usine orange	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Electricien	0	11	0	11
	1.20	73.80	25.00	100.00

	0.00	1.88	0.00	1.88
Cuisinier	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Commerçant	0	27	0	27
	0.00	4.62	0.00	4.62
Mouaden	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Femme de ménage	0	0	1	1
	0.00	0.00	0.17	0.17
Fonctionnaire	0	27	0	27
	0.00	4.62	0.00	4.62
Fkih	0	12	0	12
	0.00	2.05	0.00	2.05
Vendeur poisson	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Plombier	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Chef Zaouiya	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Infirmier	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Guide touristique	0	1	1	2
	0.00	0.17	0.17	0.34
Pâtissière	0	0	1	1
	0.00	0.00	0.17	0.17
Retraité	0	2	0	2
	0.00	0.34	0.00	0.34
Cuisinière	0	2	1	3
	0.00	0.34	0.17	0.51
Porteur	0	2	0	2
	0.00	0.34	0.00	0.34
Ouvrier hôtel	0	5	0	5
	0.00	0.86	0.00	0.86
Ouvrier Fourrière	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Pompier	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Policier	0	6	0	6
	0.00	1.03	0.00	1.03
Boulangier	0	1	0	1
	0.00	0.17	0.00	0.17
Artisan Peintre	0	4	0	4
	0.00	0.68	0.00	0.68
Total	7	431	146	584

Suite à l'analyse du tableau ci-dessus, nous constatons que les hommes exercent la plupart des activités principales sauf celles de pâtissier, homme de ménage et employé d'usine de poisson. Par contre les femmes sont des employées de ces usines (presque 2%), elles sont des ouvrières (5,48%), des bonnes (5,65%). 10,79% d'entre elles n'exercent

aucune activité. Il faut rappeler ici que seulement 25% des femmes concernées par notre étude exercent une activité principale.

6.2.6. Relation entre le niveau de scolarité et le sexe des répondants

Tableau 18 : relation entre le niveau de scolarité et le sexe des répondants

Fréquence ,				
Pourcentage, NSP, Masculin, Féminin, Total				
NSP , 6 , 3 , 1 , 10				
, 1.03 , 0.51 , 0.17 , 1.71				
Sans , 0 , 162 , 90 , 252				
, 0.00 , 27.74 , 15.41 , 43.15				
Maternelle/école coranique , 0 , 66 , 12 , 78				
, 0.00 , 11.30 , 2.05 , 13.36				
Fondamental 1 , 1 , 117 , 41 , 159				
, 0.17 , 20.03 , 7.02 , 27.23				
Fondamental 2 , 0 , 36 , 0 , 36				
, 0.00 , 6.16 , 0.00 , 6.16				
Secondaire , 0 , 32 , 2 , 34				
, 0.00 , 5.48 , 0.34 , 5.82				
Universitaire , 0 , 14 , 0 , 14				
, 0.00 , 2.40 , 0.00 , 2.40				
Professionnel , 0 , 1 , 0 , 1				
, 0.00 , 0.17 , 0.00 , 0.17				
Total 7 431 146 584				
1.20 73.80 25.00 100.00				

En ce qui concerne la relation entre le niveau de scolarité et le sexe des répondants, nous pouvons conclure ce qui suit :

La majorité des hommes et des femmes n'ont aucun niveau scolaire (27,74% des hommes et 15,41% des femmes),

Aucune des femmes n'a le niveau du fondamental 2, ni celui d'universitaire ou encore celui du professionnel.

6.2.7. Relation entre la date d'installation et la situation familiale

Dans le cas de la période d'installation dans ce quartier, 5,36 % se sont installés durant les années 40 ; 8,29% dans les années 50 ; 11,67% dans les années 60 ; 14,41% dans les années 70 ; 16,77 % dans les années 80 ; 41,33 % dans les années 90 et 2,17 à partir des années 2000. On voit de plus, qu'avec les années il y a eu une évolution très importante, surtout 90, une augmentation très importante. Ceci est lié essentiellement aux problèmes et difficultés qu'a connus le Maroc et ses régions durant cette période, avec des sécheresses s'étant succédées dans le sud marocain, ainsi que la partie nord (Chiadma, Ahmar etc...). C'est aussi la conséquence de l'augmentation de la pauvreté à la fois dans le milieu rural et urbain, qui pousse des familles entières à l'émigration. D'ailleurs, la répartition des personnes mariées selon la date d'installation nous pousse à conclure ce qui suit :

Entre 1940 et 1971, 37,04% des personnes mariées se sont installées dans ce douar, alors que entre 1972 et 1988, elles sont en pourcentage de 19,66% , tandis qu'entre 1989 et 2001, nous avons recensé 42,45% de personnes mariées.

Relativement aux célibataires, 86% se sont installés entre 1967 et 1984. 63% des répondants veufs affirment être installés dans ce douar entre 1954 et 1971. Quant aux divorcés, 82% d'entre eux se sont installés dans ce douar entre 1984 et 2000.

6.2.8. Relation entre l'épargne et le sexe des répondants

Tableau 19 : Relation entre l'épargne et le sexe des répondants

Fréquence ,				
Pourcentage,	NSP	Masculin	Féminin	Total
NSP ,	6	209	75	290
,	1.03	35.85	12.86	49.74
Moins de 500 dh ,	0	160	35	195
,	0.00	27.44	6.00	33.45
500 dh ,	0	54	13	67
,	0.00	9.26	2.23	11.49
De 500 dh à 1000 dh ,	1	5	12	18
,	0.17	0.86	2.06	3.09
De 1000 dh à 1500 dh ,	0	2	11	13
,	0.00	0.34	1.89	2.23
Total	7	430	146	583
	1.20	73.76	25.04	100.00
Fréquence manquante = 1				

Le revenu mensuel moyen est inférieur au SMIC pour la majorité des actifs, car le 1/3 seulement gagnent un revenu mensuel moyen équivalent au SMIC ou un peu plus. Pour les dépenses, celles liées au poste relatif à l'alimentation surclassent toutes les autres chez les ménages. Résultat, l'épargne, n'est pas une pratique répandue dans les bidonvilles. Néanmoins, ce tableau nous montre que sur l'ensemble des répondants de cette enquête qu'ils soient hommes ou femmes, la plupart ont des possibilités d'épargne de moins de 500 dhs. Nous notons également que les femmes ont des possibilités d'épargne plus élevées que les hommes puisque nous constatons que 3,95% des femmes épargnent entre 500 dh et 1500 dh alors que chez les hommes ce pourcentage est de 1,20%.

6.2.9. Relation entre l'épargne et les dépenses mensuelles

Tableau 20 : Relation entre l'épargne et les dépenses mensuelles

Fréquence ,	Moins de 500 à 1000 dh- 1500 - Plus de						
Pourcentage,	NSP ,	500 dh ,	1000 dh ,	1500 dh ,	2500 dh ,	2500 dh ,	Total
	NSP ,	21 ,	32 ,	162 ,	25 ,	50 ,	0 , 290
		, 3.60 ,	5.49 ,	27.79 ,	4.29 ,	8.58 ,	0.00 , 49.74
Moins de 500 dh ,	0 ,	8 ,	110 ,	74 ,	2 ,	1 ,	195
		, 0.00 ,	1.37 ,	18.87 ,	12.69 ,	0.34 ,	0.17 , 33.45
500 dh ,	0 ,	0 ,	50 ,	16 ,	1 ,	0 ,	67
		, 0.00 ,	0.00 ,	8.58 ,	2.74 ,	0.17 ,	0.00 , 11.49
De 500 à 1000 dh ,	0 ,	0 ,	3 ,	2 ,	12 ,	1 ,	18
		, 0.00 ,	0.00 ,	0.51 ,	0.34 ,	2.06 ,	0.17 , 3.09
De 1000 à 1500 dh ,	0 ,	0 ,	0 ,	1 ,	1 ,	11 ,	13
		, 0.00 ,	0.00 ,	0.00 ,	0.17 ,	0.17 ,	1.89 , 2.23
Total	21	40	325	118	66	13	583
	3.60	6.86	55.75	20.24	11.32	2.23	100.00

Fréquence manquante = 1

La plupart des répondants dépense entre 500 dhs et 1000 dhs et cette majorité a des possibilités d'épargne de moins de 500 dh. Les personnes qui dépensent plus de 2500 dhs ont des possibilités d'épargne comprise entre 1000 dhs et 1500 dhs.

6.2.10. Relation entre l'épargne et l'âge

Tableau 21 : Relation entre l'épargne et l'âge

Possibilités d'épargne	Moyenne d'âge
Moins de 500 dh	44.3025641
500 dh	44.4626866
De 500 dh à 1000 dh	35.1666667
De 1000 dh à 1500 dh	40.0000000

L'analyse de la relation entre les possibilités d'épargne et l'âge nous révèle que les personnes ayant des possibilités d'épargne comprise entre 500 dh et 1000 dh sont les plus jeunes de notre population sondée, elles ont un âge moyen de 35 ans. Celles qui ont des possibilités d'épargne comprise entre 1000 dh et 1500 dh sont âgées en moyenne de 40 ans. Les moins jeunes ont un âge moyen de 44 ans et cela concerne les répondants ayant des possibilités d'épargne inférieures ou égales à 500 dhs. Nous pouvons ajouter à cette analyse que les résultats de cette relation sont statistiquement significatifs.

Le revenu mensuel moyen est inférieur au SMIC pour la majorité des actifs, car le 1/3 seulement gagnent un revenu mensuel moyen équivalent au SMIC ou un peu plus. Pour les dépenses, celles liées au poste relatif à l'alimentation surclasse toutes les autres chez les ménages. Résultat, l'épargne, n'est pas une pratique répandue dans les bidonvilles.

Conclusion

On comprend aisément de ce fait, que la population n'adhère pas totalement aux programmes de résorption de ce type d'habitat. Surtout quand le quartier est situé, comme c'est le cas du lieu que nous venons d'étudier, en plein centre ville. De même que, comme nous l'avons vu, leurs moyens d'épargne sont des plus limités, et que si la participation demandée est certes minime. Ils ne peuvent cependant pas, assumer un coût élevé relatif à l'acquisition d'un logement. Un autre problème revient de façon récurrente, à savoir celui du type de logement désiré. Ainsi, la plupart d'entre eux, refusent dans leur grande majorité d'habiter en appartement. Lui préférant le logement individuel, même évolutif. Ceci, quand bien même certains résidents n'apprécient pas vraiment le quartier, où ils demeurent.

Ainsi une personne nous a t'elle déclaré « Je ne me sens pas comme les autres habitants des quartiers de la ville, je n'habite pas un quartier qui peut être considéré comme honorable et agréable. Je ne cache pas que parfois j'ai honte de dire où j'habite. » Un autre : « J'aimerais moi aussi vivre dans une maison comme les autres, voir l'eau dans le robinet, et l'utiliser quand ou comme je veux et quand j'en ai besoin. J'aimerais cliquer sur l'interrupteur pour voir la lumière éclairer ma vie. Néanmoins hélas, rien de cela. Je ne fais que rêver.». Un autre jeune nous a avoué : « J'ai honte de sortir de chez moi le matin surtout quant il pleut, je ne sais pas comment m'habiller. Car à chaque fois que je mets mes chaussures, par le fait de traverser le quartier, elles sont complètement sales et je ne peux pas me présenter devant mes copines avec ces chaussures sales. » Un autre : « Nous vivons dans l'enfer, c'est la canicule en été l'enfer en hiver. ». Un vieux disant pour sa part : « Depuis 30 ans j'ai vu une multitude de propositions mais jusqu'à présent rien de probant, rien d'intéressant. Tous veulent nous éjecter à la périphérie. Or nous sommes ici, nous avons grandi ici et nous mourrons ici.» Une dame : « J'ai grandi ici, je m'y suis mariée, j'y ai eu mes enfants, mais je ne vous cache pas que j'ai peur pour leur avenir. », etc.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Le présent travail a tenté d'examiner les rapports entre « hommes et environnement » sous un angle de développement rural. Nous avons essayé de proposer quelques mesures nécessaires selon la démarche du développement durable dans un espace communal, véritable microcosme de la région du Souss Massa. Ce dernier a permis de voir comment lever les contraintes au développement et à la conservation des ressources naturelles d'une manière progressive et comment la levée de celles-ci se répercutera sur la reconstitution des ressources naturelles comme l'eau, la végétation et le sol. L'écosystème souhaité par un grand nombre de nos interlocuteurs se caractérisant par les aspects suivants :

- Stabilisation de la dégradation des parcours et amélioration de la structure horizontale et verticale des peuplements
- Diminution de la dépendance du cheptel vis-à-vis des ressources naturelles, rationalisation de l'usage de l'eau et des cultures
- Efficacité des mesures d'augmentation des revenus, développement et amélioration des conditions de vie des populations. Les différentes mesures potentielles ne pouvant aboutir à des résultats concrets et profitables que si les populations concernées adhèrent à ces actions et y participent réellement. Mais pour cela, il est indispensable d'établir des rapports de confiance et d'intérêts entre les différents usagers des ressources naturelles fragiles : Il faut pour ce faire, développer la culture du dialogue et du partenariat.

Nos investigations à travers l'examen et l'analyse des attentes des populations ou les potentialités du milieu démontrent en premier lieu l'attachement des concernés, malgré leur bas niveau de vie, à la pérennité des ressources naturelles, et l'impérieuse nécessité de les protéger davantage. Le patrimoine forestier et culturel semblant être sérieusement affectés sous l'effet d'une surexploitation intense. Un peu partout les villageois déclarent que leurs maux actuels ont deux ou trois origines principales auxquelles s'ajoutent des facteurs locaux. Ils invoquent la sécheresse, mais leurs griefs principaux vont au gel de terres par la plantation d'arbres (reboisement des Eaux et Forêts) avec de mauvais résultats ainsi qu'à la dégradation régulière de leurs parcours par le passage des troupeaux nomades du Sud et du Sud Est, qui, eux ne se sentent même pas tenus de respecter les mises en défens aux dires des villageois. Une partie des populations se plaignent en plus de la conjonction du régime collectif de la terre et de l'augmentation de la pauvreté notamment à Ouled Noumer dont les habitants, qui ne cultivaient naguère que Zour, sont ainsi réduits à accélérer l'avancée du front de défrichement dans leur direction.

Le bilan de l'opinion des différents acteurs (sédentaires, transhumants, ONG, élus, administrateurs, etc.), indique qu'on peut retenir que la volonté de protéger et de développer l'environnement naturel et également culturel doit être l'objet d'un consensus dans lequel tous les acteurs institutionnels deviennent des intervenants à part entière, les expériences antérieures ont ainsi développé un sentiment de méfiance des populations à l'égard de toute initiative de conservation des ressources naturelles (fixation des dunes, plantation pour la protection du barrage, mises en défens).

La dégradation des ressources naturelles bien que souvent attribuée à des facteurs externes, tels que les nomades, l'extension de l'agriculture, n'en est pas moins ressentie comme une menace grave pour le devenir des habitants de la commune rurale d'El Mâader El Kabir étudiée. En ce sens, ils considèrent que l'Etat devrait intervenir d'urgence, non seulement par le renforcement de la surveillance et des actions techniques, mais surtout par le soutien des

associations locales porteuse d'une dynamique nouvelle dont plusieurs réalisations rivalisent avec celles mises en place par les structures élues (communes rurales).

De même, nous avons constaté que l'intensification des migrations, s'accompagnent par une restructuration socio-spatiale et occasionnent une compétition dans l'occupation de l'espace urbain à laquelle tous les groupes prennent part. Individuellement ou collectivement, l'homme est mobile et la mobilité humaine est la composante fondamentale de la dynamique des 'territoires'⁵⁸. De ce fait, les migrations sont nécessaires à l'évolution des territoires et des sociétés humaines. Néanmoins, il est intéressant de se souvenir que les migrations, ne sont qu'une des dimensions d'un changement important qui affectent les espaces en général et urbain en particulier dans les pays du Sud. Même, si depuis le début des années 2000, les chercheurs ont commencé à observer l'essoufflement ou le déclin, du rôle des villes comme : « *machines à transformer les paysans en citoyens* », le processus est toujours en cours.

Dans ce contexte, la question des rapports entre les migrations en général et internationale en particulier et le développement urbain est redevenue⁵⁹ une des questions clefs dans la connaissance des facteurs de la croissance urbaine dans les pays à fort mouvement migratoire, comme c'est le cas notamment du Maroc. Toutes les études soulignent le fait que les transferts sont généralement d'une importance notable dans ce processus, même si celle-ci varie en fonction de l'importance des revenus des migrants, de leur destination à la fois économique et géographique, de la part des revenus qui sont reversés vers la zone de départ, etc.

Généralement, cet apport financier est utilisé de manière variable selon les stratégies individuelles et familiales, les besoins de chacun, les opportunités économiques et les politiques étatiques d'encouragement et de stimulation. Au, moins neuf faits majeurs, imbriqués, ressortent de cette analyse des primo-migrants, et qui corroborent d'ailleurs certains éléments observés ailleurs, par la communauté scientifique, à savoir :

- 1- L'analyse des relations entre migrations internationales et croissance urbaine des pays d'origine est lourdement handicapée par le manque de données, tout particulièrement pour les grandes agglomérations.
- 2- Le premier investissement des émigrés/immigrés est presque systématiquement réalisé soit dans le lieu de naissance, qu'il soit rural ou urbain, soit dans le dernier lieu de résidence qui est généralement urbain. Il est plus le fruit d'une pression familiale, sociale et symbolique que d'un choix économique raisonné.
- 3- les migrations internationales, ne stabilisent pas toujours la population dans les zones rurales, comme on a pu le croire dans les années soixante dix⁶⁰. Nous avons constaté que dans la région de Tiznit, elles sont affectées d'exode rural, du vieillissement et de la féminisation de plus en plus importante des acteurs économiques.
- 4- La localisation géographique de la construction ou de l'acquisition d'un logement pour une utilisation familiale, est dictée par une multitude de facteurs socio-spatio-économiques (âge du migrant, situation familiale, migration ou non de la femme et

⁵⁸ Les « territoires » dans les sciences sociales sont considérés à la fois comme le produit des activités sociales, et en particulier comme le résultat de l'installation des individus, et des groupes ; installation qui, même précaire, leur confère leur caractère et leur identité dans la mesure où il, les détermine, les façonne.

⁵⁹ Il y avait dès le début des années quatre vingt de nombreux questionnements sur ce sujet, cf notamment les actes de la table ronde du 14 et 15 mai 1982 à Poitiers sur : Les travailleurs émigrés et le changement urbain dans des pays d'origine, Maghreb, Proche Orient Pays Tropicaux'. Etudes Méditerranéennes, fascicule n° 4, Université de Poitiers. 1983. 137 p. Puis un retour à cette problématique depuis le début du XXI^{ème} siècle.

⁶⁰ Palo Du Mas. Partir pour rester : incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine. Ed. Institut Socio-géographique de l'Université d'Amsterdam. Publication n° 2. 1977. 152 pages

des enfants, relations familiales, image et dynamisme de la ville d'installation, etc.). Comme nous l'avons constaté dans la région de Tiznit.

- 5- La propriété est supposée comme une forme de préparation d'un retour définitif, éventuel. Néanmoins, ce constat, demeure très controversé et les migrations doivent, de plus en plus, être analysées en termes de circulation, avec le partage du temps entre deux lieux.
- 6- L'action spatiale des migrants tient à leur territorialisation très forte et aux liens solides qu'elle implique la migration. Elle finit généralement, par modeler l'espace de départ en point nodal, d'un dispositif socio-spatial transnational réticulaire et complexe.
- 7- Les moyennes de transports et les NTIC sont de plus en plus accessibles. Ils bouleversent et connectent des espaces en archipel, éclatés et mondialisés. Ils dilatent l'espace géographique, tout en réduisant la distance (rapport espace/ temps). Renforçant du fait, les relations entre les espaces de départ et d'installation, en produisant ce qui a été dénommé la "territorialité de l'entre-deux", intimement lié à la circulation migratoire.
- 8- Que ce soit par les constructions nouvelles ou par achat, pour le logement familial ou en vue de revenus par la mise sur le marché d'habitat locatif, le migrant apparaît comme un acteur urbain singulier et en quelque sorte producteur de nouvelles dynamiques économiques et sociales. Ainsi, l'injection des revenus migratoires dans les villes des pays de départ, accélèrent le rythme d'urbanisation et donnent une signification nouvelle aux mutations urbaines en cours. Avec une foule d'effets sur l'inflation des coûts, la spéculation foncière, renforce le processus de classement, déclassement, reclassement socio-spatial, la fragmentation et la ségrégation urbaine, etc.
- 9- Le Douar d'origine en particulier apparaît de moins en moins comme une destination privilégiée, des migrants retraités. Ils se fixent et investissent souvent dans d'autres lieux que ceux d'où ils sont partis. Globalement, si les retours définitifs semblent rares, la circulation est une pratique courante. Elle semble obéir à de nouvelles logiques, même pour ceux dont la famille est au Maroc.

Au terme de ce travail, on relève dans le cas des migrations, que les rapports avec l'espace d'origine se perpétuent en se renforçant, cela se traduit par une certaine forme de fierté d'y posséder un logement ou comme le disent communément, les émigrés, "avoir un abri", souvent prétexte à des retours saisonniers. L'émigration externe renforce la fonction de l'espace vécu et bouleverse sa perception ; qualitativement l'émigré tisse de nouveaux liens avec celui-ci et y recherche les mêmes équipements et services que ceux qu'il a connus dans le pays d'installation. Aussi, essentiellement (mais pas exclusivement⁶¹) après la construction d'un logement dans le milieu rural, l'émigré s'installe dans une ville où il espère trouver les mêmes services et équipements qu'en Europe. Toutefois, une chose est certaine, les actions entreprises par les émigrés, visent l'élargissement de l'horizon local. Elles revalorisent le bénévolat, leur permettant d'être perçus comme un groupe spécifique au sein de la communauté d'origine, comme ils favorisent le développement par l'introduction de nouvelles techniques. Bref, tout laisse à penser qu'il existe une mise en place de mécanismes de transformation de la société locale et régionale, il suffit pour cela de mettre en place des instruments d'accompagnement. Ceci d'autant plus que l'intervention des émigrés et de leurs enfants dans la vie sociale et politique locale risque de se diluer à terme avec l'enracinement

⁶¹ Nous avons noté dans une étude sur la vallée du Souss, que des migrants disposent d'une capacité financière et d'un capital de savoir-faire en matière agricole important, ont créé des exploitations agricoles modernes. Néanmoins, dans 61,7% des cas, la famille est installée dans la ville d'Agadir.

ailleurs ; c'est pourquoi il est indispensable de mener de front une politique de stimulation des investissements, d'ancrage à la société, l'économie et la culture (s) régionale (s) et de sensibilisation à un développement durable. Par contre au niveau de l'analyse de l'espace urbain nous avons constaté différents points que nous avons tenté de résumer d'une manière succincte comme suit :

1- Un bidonville à la fois ancien et emblématique.

Le quartier étudié, a été créé dans les années 45, suite à la grande sécheresse ayant entraîné la famine qu'a connue le sud du Maroc dans son ensemble, à tel point qu'elle fut appelée « l'année de la faim » ou « l'année sombre ». Pour les origines géographiques 85% des primo-arrivants étaient des membres des tribus « Reguibat » formant le sud du Sahara actuel. Ces tribus nomades se sont alors installées dans ce qui était autrefois la périphérie de la ville d'Agadir et dont l'expansion continue, a produit cet état paradoxal de nouvel épicode urbain. Quartier ayant gardé son appellation nomade première 'Ghouerra'. Au début l'habitat était essentiellement constitué de tentes essentiellement réparties à la limitrophe, sur ce qui fut autrefois les franges de la ville d'Agadir. Un des objectifs étant, comme cela nous a été confirmé par des témoignages, de passer le cap de cette période de disette, avant de repartir comme nomade ailleurs. Ayant trouvé pour la plupart des emplois dans les usines alentour, les tentes se sont au fur et à mesure transformées, en petites baraques réparties tout au long d'un court d'eau 'saisonnier' appelé « oued Tildi ». Ceci en dépit des mesures entreprises par les différentes municipalités pour arrêter, stopper ce flux et le développement de ce quartier.

Dans ce quartier le nombre de baraques est passé de 491 en 1998 à 502 en 2002 et 638 en 2003. Le nombre de foyers ou ménages a progressé quant à lui de 495 en 1998 à 585 en 2002, plus de 600 aujourd'hui. Le nombre global de résidents du quartier étant de 3226 habitants dont 1545 hommes et 1679 femmes. Il se trouve actuellement situé géographiquement en plein centre de la ville, entouré au nord par des villas et au sud par ce qui fut autrefois le quartier industriel et se transforme en zone d'immeubles. Ce développement est loin d'être une spécificité locale. Il est le fruit d'une multitude de facteurs. D'ailleurs, la migration vers les zones urbaines est la réponse des ruraux à l'impasse et aux privations, mais trop souvent pour rejoindre les rangs des pauvres des villes, et peser sur des équipements collectifs déjà fragiles. Néanmoins, il semblerait que niveau national, ce mouvement qui contribue entre 34 et 40% de la croissance urbaine nationale, s'est déroulé sans que le monde rural ne voie sa population, en nombre absolue, se ralentir de manière prononcée ou décliner, bien au contraire. Dans le cas de la période d'installation dans ce quartier, 5,36 % se sont installés durant les années 40 ; 8,29% dans les années 50 ; 11,67% dans les années 60 ; 14,41% dans les années 70 ; 16,77 % dans les années 80 ; 41,33 % dans les années 90 et 2,17 à partir des années 2000. On voit de plus, qu'avec les années il y a eu une évolution très importante, surtout 90, une augmentation très importante. Ceci est lié essentiellement aux problèmes et difficultés qu'a connus le Maroc et ses régions durant cette période, avec des sécheresses s'étant succédées.

Au niveau de la répartition démographique nous constatons que 24,4 % des foyers comprennent entre 1 et 3 personnes ; 24,3 % entre 5 et 6 personnes ; 26 % entre 6 et 8 personnes. Dans 83,24 % des cas la plupart des baraques sont destinées à une seule famille ; 12,13 % sont composées de plusieurs familles. Généralement on y trouve le père, la mère plus le fils ou la fille aînés qui mariés sont restés sur place. Au niveau éducatif, nous avons relevé le fait qu'il existe une corrélation inversement proportionnelle entre l'âge de la personne et la fréquentation scolaire. Au niveau du profil professionnel on constate que la majorité des personnes interrogées sont des ouvriers. Le revenu mensuel moyen est inférieur

au SMIC pour la majorité des actifs, car le 1/3 seulement gagnent un revenu mensuel moyen équivalent au SMIC ou un peu plus. Pour les dépenses, celles liées au poste relatif à l'alimentation surclasse toutes les autres chez les ménages. Résultat, l'épargne, n'est pas une pratique répandue dans les bidonvilles.

On comprend aisément de ce fait, que la population n'adhère pas totalement aux programmes de résorption de ce type d'habitat. Surtout quand le quartier est situé, comme c'est le cas du lieu que nous venons d'étudier, en plein centre ville. De même que, comme nous l'avons vu, leurs moyens d'épargne sont des plus limités, et que si la participation demandée est certes minime. Ils ne peuvent cependant pas, assumer un coût élevé relatif à l'acquisition d'un logement. Un autre problème revient de façon récurrente, à savoir celui du type de logement désiré. Ainsi, la plupart d'entre eux, refusent dans leur grande majorité d'habiter en appartement. Lui préférant le logement individuel, même évolutif. Ceci, quand bien même certains résidents n'apprécient pas vraiment le quartier, où ils demeurent.

Ainsi une personne nous a t'elle déclaré « Je ne me sens pas comme les autres habitants des quartiers de la ville, je n'habite pas un quartier qui peut être considéré comme honorable et agréable. Je ne cache pas que parfois j'ai honte de dire où j'habite. » Un autre : « J'aimerais moi aussi vivre dans une maison comme les autres, voir l'eau dans le robinet, et l'utiliser quand ou comme je veux et quand j'en ai besoin. J'aimerais cliquer sur l'interrupteur pour voir la lumière éclairer ma vie. Néanmoins hélas, rien de cela. Je ne fais que rêver.». Un autre jeune nous a avoué : « J'ai honte de sortir de chez moi le matin surtout quand il pleut, je ne sais pas comment m'habiller. Car à chaque fois que je mets mes chaussures, par le fait de traverser le quartier, elles sont complètement sales et je ne peux pas me présenter devant mes copines avec ces chaussures sales. » Un autre : « Nous vivons dans l'enfer, c'est la canicule en été l'enfer en hiver. ». Un vieux disant pour sa part : « Depuis 30 ans j'ai vu une multitude de propositions mais jusqu'à présent rien de probant, rien d'intéressant. Tous veulent nous éjecter à la périphérie. Or nous sommes ici, nous avons grandi ici et nous mourrons ici. » Une dame : « J'ai grandi ici, je m'y suis mariée, j'y ai eu mes enfants, mais je ne vous cache pas que j'ai peur pour leur avenir. ». , etc.

2- Etude d'un marché atypique

En ce qui concerne le souk, il est parmi les plus anciens souks se trouvant dans la ville d'Agadir et qu'au départ, il a vu le jour dans des conditions quasi informelles. On est ainsi progressivement passé de 50 propriétaires à l'origine (années 50 et 60) jusqu'à 253 actuellement, soit une multiplication exponentielle. Au départ, ce marché était comme on en trouvait autrefois (et en trouvent encore aujourd'hui encore dans certaines zones rurales du Royaume), c'est à dire fait de tentes, avec des étalages à même le sol. Le chaland y déambulant tout en s'approvisionnant. Or à partir des années 1970 un projet de « durcification » du marché va voir le jour, la construction effective des infrastructures démarrant au milieu des années 80. D'où l'attribution d'échoppes pour la vente, en faveur des commerçants locaux mais aussi d'autres « extérieurs ». La plupart des boutiques sont dépourvues de tout éclairage et les cessions, ventes, reventes, locations multiples. Elles font généralement entre 15 et 16 m² dans lesquelles il y a absence totale de confort, d'eau courante, de commodités. L'attribution de ce qui est communément appelé « numéros » et qui sont les lots, aurait vu s'instaurer une forme patente de clientélisme de la part d'élus locaux . Résultat, la plupart des propriétaires sont issus de régions bien délimitées, il est alors fréquent de voir une même famille posséder trois, quatre, voire cinq de ces boutiques.

Autrefois ce lieu était un espace de loisir au sein duquel des conteurs provenant de régions différentes du Maroc, suscitaient l'attroupement de spectateurs venus écouter leurs histoires ou assister à des spectacles de chants, mises en scène théâtrales etc... Toutes choses désormais disparues et reléguées au passé, selon les dires des riverains. Or, depuis sa durcification, le souk et le bidonville auraient connu une forme de marginalisation de plus en plus poussée. Résultat ce souk est devenu actuellement un espace en retrait, délaissé et presque périlleux d'accès le soir venu. Ce qui reste le plus intéressant pour nous au regard du projet, c'est le constat de l'émergence depuis une décennie d'un type nouveau de commerce. Ce dernier se regroupant dans le recyclage des déchets, ainsi que celui de tous les objets de récupération. Faisant de ce lieu l'un des plus importants centres de récupération au niveau de l'agglomération du grand Agadir. Aussi, au petit matin voit-on s'y diriger toutes les petites carrioles ayant sillonné la ville la nuit durant, à faire les poubelles des différents quartiers. Les produits récupérés allant du pain sec aux bouteilles en plastique, métaux etc...

Résultat, des grossistes provenant d'autres régions du Maroc y viennent pour acheter des lots de ces objets ainsi récupérés. Un autre élément ayant attiré notre attention, est que les camions-bennes municipaux une fois opérée leur tournée de ramassage, se dirigent vers ce secteur afin d'y monnayer leur cargaison de récupération. Le produit le plus présent dans le marché étant le pain sec généralement revendu autour de 0,12 c d'euro le kilo, représentant à lui seul environ 70% des activités de récupération. Stocké dans des grandes caisses, il est ensuite moulu et revendu à des paysans qui l'utilisent comme engrais alimentaire pour leur bétail. La rumeur publique prête à ce pain la destination des grandes biscuiteries privées de Casablanca

L'ensemble de ce quartier se trouve dans des conditions réellement misérables, avec la présence envahissante de détritiques alentour, l'absence d'eau courant etc. En ce qui concerne la répartition de la propriété : 40 personnes soit 15,81 % sont des propriétaires individuels, 105 sont propriétaires collectifs d'un fonds, 108 uniquement locataires. Pour les élus constituant le conseil municipal, l'endroit n'est pas considéré comme étant un souk et formulent le désir de le voir fermer en vue de le déplacer. Le résultat étant de pouvoir ainsi récupérer ce terrain à forte valeur foncière. Ils justifient leur position par l'augmentation afférente de l'insécurité, de son emplacement inadéquat et de l'image négative ainsi produite. Et ceci, malgré les multiples interventions régulatrices de la police. Arguant de plus, que les personnes fréquentant principalement le lieu sont des revendeurs de produits à recycler et que les clients ordinaires ne s'aventurent jamais dans ce quartier et son souk. D'où la perte d'attractivité et de charme antérieurs du lieu, ceux qui furent les siens entre les décennies 50 et 70. Au titre des faits-divers il y aurait eu au cours de la même semaine deux assassinats dans ce quartier. Un des propriétaires l'appelant d'ailleurs « souk des fous », etc.

3- Vie sociale et implication associative

Au niveau des résultats concernant les associations de quartiers populaires du grand Agadir. Nous avons remarqué que comparativement au milieu rural, le réseau associatif est très lâche dans les quartiers de bidonvilles du milieu urbain, comparativement à ce qu'il est dans le milieu rural. Et que paradoxalement, ceux qui existent jusqu'à présent ont des actions ou opérations similaires à ce qui se fait dans le milieu rural comme l'électrification, l'adduction d'eau ou bien la gestion de la mosquée collective. Le phénomène de vulnérabilité et d'exclusion sociale y se diffuse, dans un contexte général où, de plus en plus, triomphent l'individualisme et la logique marchande sur les solidarités traditionnelles. Ils notent tous qu'à chaque élection tous les candidats aux élections municipales (ou autres) promettent un

branchement en continu à toutes les baraques du bidonville. Mais qu'une fois passées celles-ci il se produit une sorte d'amnésie et un oubli de leur part. Ce qui a eu pour conséquence concomitante d'être à l'origine de la création de ce type d'associations.

Leurs membres étant fréquemment compris dans une fourchette d'âge allant de 30 à 55 ans. Avec il faut le noter, une sous-représentativité flagrante des jeunes et une absence totale des femmes. Pour les membres du bureau on remarquera que le niveau scolaire est des plus bas puisque correspondant au primaire dans le meilleur des cas ; bien souvent à la seule école coranique. Et aucun membre se prévalant d'un niveau secondaire. L'explication avancée quant à l'absence de représentativité féminine viendrait du fait que le lieu où se dérouleraient généralement les élections est généralement la mosquée. Or celle-ci est rarement fréquentée par les femmes. Mais aussi une forme de marginalisation et de cloisonnement de celles-ci, du fait d'un appartenance à une communauté d'origine rurale ayant depuis peu émigré au niveau urbain, etc.

Par ailleurs, parmi les personnes impliquées dans la vie associative une large frange ne comprend pas ce qu'entend en réalité l'activité de gestion. N'ayant, par méconnaissance du travail associatif aucune relation avec le travail associatif. D'autres pensent pour leur part, que pour avoir une association véritablement active, il faut que celle-ci soit plus grandement impliquée. Et cela au niveau même du bureau, des différents services administratifs qui gèrent d'une manière ou d'une autre la vie du quartier. Il y a enfin une 3^o catégorie de personnes, celles croyant en la vie associative et pensent que les associations ont un rôle dynamique à jouer en vue d'infléchir sur les décisions importantes à prendre ou de contribuer à les faire émerger.

Pour vivre décemment dans leur logement, les habitants du bidonville estiment à une écrasante majorité qu'il faudrait changer de type de construction au niveau du quartier. Ils souhaitent en premier lieu pouvoir accéder à l'éclairage public, avoir des rues mieux entretenues et bénéficier d'un système d'assainissement liquide, disposer de l'eau à domicile etc...Mais la quasi totalité des habitants déclarent préférer ne pas quitter le bidonville, les travaux devant être faits sur place sans toutefois les contraindre à se déplacer ailleurs. En outre, un problème essentiel humain qui se pose d'une manière aiguë au niveau des bidonvilles et des quartiers populaires, c'est celui de la pauvreté. Actuellement, tout le monde s'accorde pour dire que le logement en soi ne se suffit pas ou ne suffit plus. Puisqu'il faut également des emplois, moyens de subsistance, de même que des infrastructures pour améliorer le quotidien des bénéficiaires de logements sociaux qui aspirent à être mieux soignés, à un environnement plus propice à l'épanouissement de leurs enfants en matière de culture et éducation. Tout ceci faisant justement partie du discours officiel et du minimum social escompté et espéré. Néanmoins, jusqu'à présent deux ans après le lancement du programme, au niveau local et selon l'étude que nous avons réalisée. Il semblerait que la population n'adhère pas totalement à ce type de programme surtout quand le quartier est situé, comme c'est le cas du quartier que nous venons d'étudier, en plein centre ville.

Si les résidents n'adhèrent pas aux différents projets de réhabilitation initiés depuis quelque temps, c'est qu'il ont encore en mémoire les nombreuses opérations antérieures programmées. Ayant même devant les yeux la première pierre posée lors de la cérémonie d'inauguration en grandes pompes en vue de lancer un projet de construction de quartier, il y a de cela plus de 25 ans. Cela sans rien voir venir pour autant. D'où leur incrédulité profonde présente, les plaçant dans une sorte de « staticité » propre à les faire se fondre dans le paysage.

4- L'environnement une préoccupation spontanée et 'inconsciente'

Donc, quartier marginal auto-créé lié en grande partie aux déplacements d'une population provenant du sud du Maroc, d'origine essentiellement saharienne. Personnes ayant quitté leur région d'origine à la suite du cycle de désertification généré au bout de plusieurs années de sécheresse et de famine entre 1945 et 1946 (traumatisme historique que la culture locale et nationale véhicule encore).

Ces tribu nomades se sont alors installées dans ce qui était autrefois la périphérie de la ville d'Agadir et dont l'expansion continue a produit cet état paradoxal de nouvel épicode urbain. Quartier ayant gardé son appellation nomade première puisque « el khyam » signifie « les tentes ». L'emplacement de résidence étant au départ lié à l'origine ethnique et lieux de provenance, parmi lesquels on peut citer les « Aït oussa » « Aït yacine » « Reguibat » « Oulad tadrarine » etc. Avec cependant d'autres tribus venues du nord du pays à l'instar des « chiadma »...Aussi, rapidement à l'époque, les responsables locaux ont tenté de les regrouper, dans ce quartier. Leur demandant d'installer leurs tentes au sein de cette zone située alors en périphérie.

De nombreux témoignages ont confirmé que paradoxalement ce quartier excentré et marginal va finir peu à peu, par devenir le plus dynamique de la ville d'Agadir, avant le tremblement de terre de 1960. Il jouera alors un rôle à la fois social mais aussi économique ceci d'autant plus, qu'un quartier industriel va se développer dans sa zone limitrophe. Au départ ce marché était comme on en trouvait autrefois (et en trouvent encore aujourd'hui encore dans certaines zones rurales du Royaume), fait de tentes, avec des étalages à même le sol. Le chaland déambulant tout en s'approvisionnant.

Dans le souk « El khiam » la plupart des boutiques sont dépourvues de tout éclairage et les cessions, ventes, reventes, locations multiples. Elles font généralement entre 15 et 16 m² dans lesquelles il y a absence totale de confort, d'eau courante, de commodités. Les seuls points d'eau collectifs sont destinés à l'ensemble des bénéficiaires. De plus, le souk est bâti en dur. L'attribution de ce qui est communément appelé « les numéros » et qui sont les lots, aurait vu s'instaurer une forme patente de clientélisme de la part d'élus locaux. Résultat, la plupart des propriétaires sont issus de régions bien délimitées, il est fréquent de voir une même famille posséder trois, quatre, voire cinq boutiques. Autrefois ce lieu était un espace de loisir au sein duquel des conteurs provenant de régions différentes du Maroc, suscitaient l'attroupement de spectateurs venus écouter leurs histoires ou assister à des spectacles de chants, mises en scène etc... Toutes choses désormais disparues et reléguées au passé, selon les dires des riverains. Selon leurs dires, depuis sa durcification, le souk et le bidonville auraient connu une forme de marginalisation de plus en plus poussée. Résultat ce souk est devenu actuellement un espace en retrait, délaissé et presque difficile d'accès le soir.

Ce qui reste le plus intéressant pour nous au regard du projet, c'est le constat de l'émergence depuis une décennie d'un type nouveau de commerce se regroupant dans le recyclage des déchets ainsi que celui de tous les objets de récupération. Faisant de ce lieu l'un des plus grand centre de récupération au niveau de l'agglomération du grand Agadir. Aussi, au petit matin voit-on s'y diriger toutes les petites carrioles ayant sillonné la ville la nuit durant à faire les poubelles des différents quartiers. Les produits récupérés allant du pain sec aux bouteilles en plastique, métaux etc... Résultat, des grossistes provenant d'autres régions du Maroc y viennent pour acheter des lots de ces objets ainsi récupérés. Néanmoins 33,60% de ces

boutiques, sont destinés à l'habitat soit individuel soit familial. Et 22% à la vente de ces produits de récupération. Et ceci sur les 159 boutiques ouvertes. Par contre 15% sont utilisés pour les activités commerciales, telles que cafetier, cordonnier, coiffeur barbiers, etc. Par contre 29% s'adonnent à des activités multiformes.

Un autre élément ayant attiré notre attention est que les camions-bennes municipaux une fois conclue leur tournée de ramassage, se dirigent vers ce secteur afin d'y monnayer leur cargaison de récupération. Le produit le plus présent dans le marché étant le pain sec généralement revendu autour de 0,12 c d'euro le kilo représentant à lui seul environ 70% des activités de récupération. La rumeur publique prête à ce pain la destination des grandes biscuiteries privées de Casablanca. Stocke dans des grandes caisses il est ensuite moulu et revendu à des paysans qui l'utilisent comme engrais alimentaire pour leur bétail. Néanmoins, comme nous l'avons vu, l'activité commerciale y est des plus faibles. L'autre objet incontournable de récupération se sont les bouteilles vides. De toutes tailles, elles sont revendues pour être recyclées après un traitement approprié. Source de bénéfices très importante avec un prix de 0,07 c d'euro pour les petites et revendues par la suite au grossiste à 0,10 ; les grandes passant de 0,12 à 0,20 c d'euro. Il existe par ailleurs d'autres produits tels que le fer et le cuivre. Mais au dire des revendeurs les « prises » sont rares et en quantités relatives.

Pour illustration nous avons lors d'un comptage non exhaustif dénombré l'existence de plus de 127 de ces charrettes faisant pour l'essentiel la récupération du pain. Par ailleurs on a noté que la plupart de ces boutiques dans le quartier et des terrasses des bidonvilles sont pleines de ce pain sec mis aussi à sécher sur les toitures. A côté de la boucherie principale vendant de la viande de dromadaire on trouve deux petites boutiques destinées au commerce d'abats et de viande de poulet pour l'essentiel. Ce qui s'explique en grande partie du fait de la faiblesse du revenu des habitants de ce quartier. Quant aux deux téléboutiques présentes dans le souk, elles connaissent un afflux très important tout particulièrement durant la journée. Résultat au niveau de la répartition des 61 commerçants que nous avons relevés, il y a 51 commerçants deux professionnels (mécanicien, menuisier) et quatre relevant des services. D'autre part, ces commerçants sont originaires pour l'essentiel de Chiadma et Doukkala régions situées entre Safi et Essaouira. Sur les 253 boutiques, 145 sont propriété privée soit 57,31 % ; et 108 soit 42,69% sont en location. Nous constatons qu'à l'habituelle propriété individuelle vient s'ajouter une forme de propriété collective suite à des héritages ou des formes de tontines pour l'acquisition d'un local ou d'un fonds de commerce. Mais la quasi totalité des propriétaires maintiennent leur propriété même une fois la boutique vendue. Espérant ainsi, à la suite de dire que nous avons entendus lors d'entretiens, bénéficier dans un futur proche à court ou moyen terme d'un local situé ailleurs dans un quartier plus agréable.

A cet égard le coût de la location ainsi appliquée est relativement faible soit l'équivalent de 15 à 20 euros mensuel, ce qui au niveau de la ville d'Agadir est négligeable. Le non-paiement des loyers serait une pratique courante à en juger par les dire des propriétaires. D'où les nombreux recours de nature litigieuse, déposés auprès des tribunaux régionaux compétents en la matière. Mais sans statuer pour autant, ce qui pose donc énormément de problèmes. Ceci du fait de la passation d'un propriétaire à un autre ou des sous-locations, qui se trouvent être monnaie courante en la matière. Plus de la moitié des boutiques se trouvent être fermées. Or en contrepoint des points que nous venons d'évoquer ci haut, les propriétaires justifient ces fermetures par l'absence de conditions requises pour un travail décent, l'insécurité, leur marginalisation de la part des élus municipaux qui ne leur permettent pas, disent-ils, de

bénéficiaire des mêmes droits que la plupart des habitants de la ville. Et ce, nonobstant du fait qu'ils s'acquittent du paiement des droits et taxes existant en la matière.

Nous avons relevé à ce propos, le cas de certains potiers fermés depuis de nombreuses années du fait de l'émigration à l'étranger de propriétaires de boutiques ayant néanmoins maintenu leur droit de propriété. A titre anecdotique on nous a rapporté le cas d'un émigré propriétaire vu en train de chercher sa boutique au sein du souk, du fait d'un changement depuis son départ de numérotation des locaux. L'ensemble de ce quartier se trouve dans des conditions misérables avec la présence envahissante de débris alentour, l'absence d'eau courant etc.

En ce qui concerne la répartition de la propriété :

- 40 personnes soit 15,81 % sont des propriétaires individuels.
- 105 sont propriétaires collectifs d'un fonds.
- 108 uniquement locataires.

L'ensemble de ce quartier se trouve dans des conditions réellement misérables, avec la présence envahissante de débris alentour, l'absence d'eau courant etc. En ce qui concerne la répartition de la propriété : 40 personnes soit 15,81 % sont des propriétaires individuels, 105 sont propriétaires collectifs d'un fonds, 108 uniquement locataires. Pour les élus constituant le conseil municipal, l'endroit n'est pas considéré comme étant un souk et formulent le désir de le voir fermer en vue de le déplacer et pouvoir ainsi récupérer ce terrain à forte valeur foncière. Justifiant leur position par l'augmentation afférente de l'insécurité, de son mauvais emplacement et de l'image négative ainsi produite. Et ceci malgré les multiples interventions régulatrices de la police. Arguant de plus que les personnes fréquentant principalement ce souk sont des revendeurs de produits à recycler et les clients ordinaires ne s'aventurent jamais dans ce quartier et son souk. D'où la perte d'attractivité et de charme antérieur du lieu, qui furent les siens entre les décennies 50 et 70. Au titre des faits-divers il y aurait eu au cours de la même semaine deux assassinats dans ce quartier. Un des propriétaires l'appelant d'ailleurs « souk des fous ».

On ne peut en définitive, conclure ce rapport sans souligner que le projet Pripode aura eu pour vertu corollaire de contribuer, au delà du travail, du renforcement d'une certaine consolidation de notre équipe à travers l'Ormes, de lancer un projet de master en collaboration avec nos collègues du département de géographie de l'université de Poitiers. Celui étant très certainement amené à voir le jour l'an prochain sur cette thématique. En outre pour répondre à un certain nombre de points, cette recherche aura été un élément dynamique qui aura permis de déterminer le profil d'étudiants à former. Surtout dans la perspective d'une animation de la vie associative, faisant d'eux des agents du développement local qui seront imprégnés d'une approche environnemental dans la perspective du développement durable. Et surtout voir une équipe de recherche, passer depuis janvier 2006 à une laboratoire de recherche

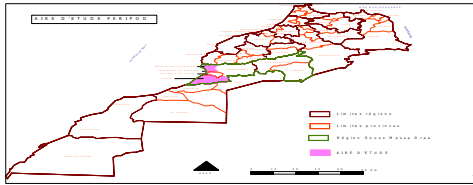
BIBLIOGRAPHIE

- Abdemalki L ; et Mundler P. 1995. Economie du développement. Les théories, les expériences, les perspectives, Paris, Hachette, 311p.
- Blancher, Philippe. 1992. "Le développement durable : une question de pouvoir." *Economie et humanisme* : 71-77.
- Aziki S. Warkhan H., (2005), Atelier d'élaboration du Plan de développement de la commune d'El Mâader, GTZ, 2005.
- Avitabile. Alain. 2005. La mise en scène du projet urbain, pour une structuration des démarches. Ed. L'Harmattan. Coll. Villes et Entreprises. 325 pages.
- Bacha M., (1995), Ressources, activités et sources de revenus dans la Plaine de Tiznit, mémoire de Troisième cycle, IAVHII, Rabat.
- Barton .T, Borrini-Feyerabend. G, Sherbinin (de). A, Warren. P. 1998 : Nous & nos ressources, recherche-action participative sur la dynamique démographique et l'environnement local : comment appuyer les communautés rurales. Cambridge, Ed FNUAP et l'Union mondiale pour la nature (UICN), série sur les politiques sociales, 289 p.
- Cartier, Carolyn L. 1998. "Preserving Bukit China: the cultural politics of landscape. Interpretation in Melaka's Chinese cemetery." Pp. 65-79 in *The last half century of Chinese overseas*: Hong Kong University Press. (G 79)
- Chadli M. et al, (1994), Etude de l'aménagement des parcours collectifs d'El Mâader El Kabir, rapport socio économique. Direction Provinciale de l'Agriculture Tiznit, (2005), Monographie de la zone d'action DPA Tiznit.
- Charef M. et Gonin P. 2005. Emigrés-immigrés dans le développement local. Ed. Sudcontact. 261 pages.
- Cohen D, 1997. Richesse du monde, pauvreté des nations, Paris, Flammarion, 167p.
- Delaunay J. 1972. Halte à la croissance ? Enquête sur le Club de Rome, suivi du Rapport Meadows sur les limites de la croissance, Paris, Ed. Fayard.
- De Haas, Hein & Paolo De Mas. 1997. "Retombées écologiques et humaines de la migration dans l'agriculture marginale des oasis et montagnes marocaines." 47-73.
- Devisme. Laurent. 2005. La ville décentrée. Ed. L'Harmattan. Coll. Villes et Entreprises. 296 pages.
- Di Méo, Guy et Jackie Pradet. 1996. "Territoire vécu et contradictions sociales : le cas de la vallée d'Aspe (Pyrénées occidentales)". Pp. 51-86 in *Les territoires du quotidien*, edited by G. Di Méo. Paris : l'Harmattan. (A 340)
- Domenach, Hervé & Michel Picouet. 2002. "Environnement et pressions démographiques." Pp. 117-138 in *Le monde en développement*, edited by Y. Charbit. Paris: La Documentation française. (A 568)
- Domenach Hervé & Picouet. 2000. Population et environnement, Paris, P.U.F, collection Que Sais-je ?.
- Dumont, René & Charlotte Paquet. 1993. *Démocratie pour l'Afrique la longue marche de l'Afrique noire vers la liberté*. Paris: Seuil, 343 p. (F 38)
- El Aich Ahmed, Hammoumi Mohamed, (1996), Etude de l'aménagement des parcours collectifs d'El Mâader El Kabir plaine de Tiznit, IAV Hassan II, Rabat, 186p.
- Gendreau, Francis, 1996. Patrick Gubry et Jacques Véron. *Populations et environnement dans les pays du Sud*. Paris: Karthala CEPED, 305 p. (A 154).
- Ghimire, K. 1994. "Refugees and deforestation." *International Migration* XXXII:561-570.

- Greffé, Xavier. 2002. Le développement local. Ed L'Aube/Datar, Coll Bibliothèque des territoires. 198 pages.
- Gubry, Patrick. 2000. *Population et développement au Viêt-nam*. Paris: Karthala ; CEPED, 613 p. (G 119)
- Hsung, Ray-May. 1995. "Human ecological approach to migration of non-metropolitan places in Taiwan." Pp. 559-576 in *Crossing borders : transmigration in Asia Pacific*, edited by H. Ong Jin, B. Chan Kwok and B. Chew Soon. Singapore: Prentice Hall. (G 54)
- Kechna R., (1994), Contribution à l'étude des pathologies dominantes chez les bovins dans la région de Tiznit Kharoufi. Mostapha. 2000. Gouvernance et sociétés civiles : les mutations urbaines au Maghreb. Ed. Afrique-Orient. 2006 pages.
- Klatzman J 1996. Surpopulation, mythe ou menace ?, Pais, Ed. Economica.
- Le Gois. Renaud. 2005. Villes et mondialisation : le défi majeurs du XXI^e siècle. Ed. Ellipses. 175 pages.
- MAROC. Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement de l'Urbanisme et de l'Habitat. 2000. *Le territoire marocain : état des lieux. Contribution au débat national sur l'Aménagement du Territoire*. Rabat: Direction de l'Aménagement du Territoire, 127 p. (DII 61)
- Mazur, Laurie Ann. 1994. *Beyond the numbers : a reader on population, consumption, and the environment*. Washington, D.C.: Island Press, xvi, 444 p. (A 555)
- Ouhajou L. et E. Mountasser., (1994), Parc National de Souss Massa, Etude des structures socio spatiales du groupe cible, Ministère de l'Agriculture, Direction des eaux et Forêts.
- Perrier-Cornet. Philippe. 2002. Repenser les campagnes. Ed L'Aube/Datar, Coll Bibliothèque des territoires. 279 pages.
- Pontié, Guy et Michel Gaud. 1992. *L'environnement en Afrique*. Paris : La Documentation Française, 294 p. (F 71)
- Picouët, Michel. 2001 . Population, environnement et développement. In Léry Alain et Vimard Patric (coord), Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la Conférence du Caire, les Documents et Manuel du CEPED, n°12, Paris, p-p. 13-23.
- Pradervand, Pierre. 1989 : Une Afrique en marche, Paris, Ed. Plon, 336p.
- Roncayolo, Marcel (ss la dir). 2001. La ville aujourd'hui : mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen. Paris, Ed Pints/Histoire n° H 294, 898 p.
- Rosental, Paul-André. 2003. L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France (1930-1960). Paris, Odile Jacob, 367 p.
- Sciences humaines (revue), 'Tiers-monde. La fin des mythes', n°50, mai 1995, pp.14-31.
- Steer A.(ss.dir). 1992. Rapport sur le développement dans le monde 1992, le hington, Banque Mondiale. développement et l'environnement, Was
- Théau, Benoît et Philippe Venier. 2001. *Kerala : la force de l'ambition*. Poitiers: Orcades, 169 p. (G 116)

ANNEXES

ANNEXE I (Photos d'illustration, partie rurale)



Paysage de Moyenne montagne



Association Argania spinosa et formation d'euphorbes Pays de Tanalt



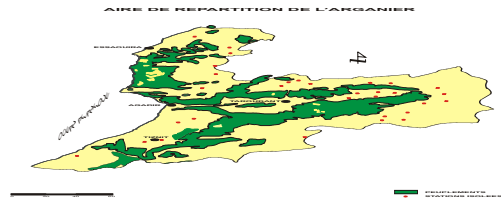
Arganier à vocation fourrager



Relief accidenté, sols pauvre et rocailloux (lakhssas).



Massif ancien : Région de Tanalt habitat sur pithon rocheux (quartzite)



Intensité de l'érosion sous diverses formes dans le Sud Ouest, noter l'intensité du phénomène éolien dans la région de Tiznit

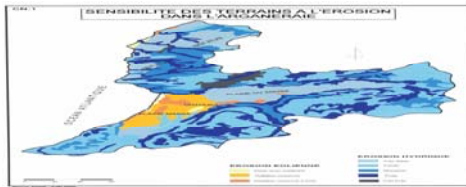


Figure 1: défrichement totale de la strate arborée à Bouâmane, formation d'euphorbe



Surpâturage au sud de la plaine de Tiznit causé par les troupeaux camelins transhumans



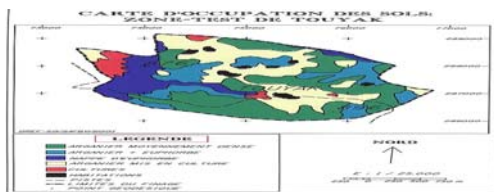
Aménagement classique dans l'Anti Atlas: finage des Ida Ougnidif (habitat perché, terrasses cultivées)



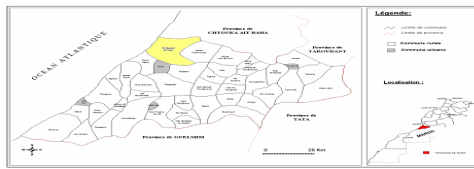
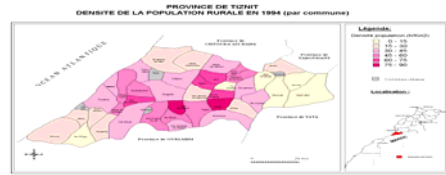
Aménagement d'un espace montagnard Anti atlasique, terrasses mises en culture, habitat situé entre les terroirs cultivés et boisés



Activité de la pêche en association intégrée dans le système arganeraie, littoral Atlantique



Exemple de carte d'occupation du sol Anti Atlas Occidental: Finage Touyag CR.Bounâmane



Les crues sont mal exploitées, la canalisation en terre provoque des pertes par infiltration et évaporation



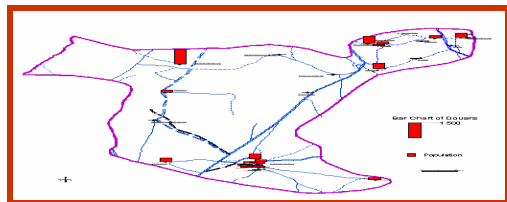
Un ouvrage moderne de dérivation, l'infrastructure



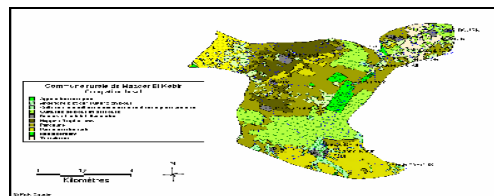
en aval n'accompagne pas souvent ces ouvrages

Nappe à euphorbes, paysage typique de la zone d'Ouled Noumer

Relique d'une végétation luxuriante, les vestiges dunes consolidées, paysages dénudés sont les principales caractéristiques de la partie Ouest d' El Mâader El Kabir d'arganiers témoignent de l'état de dégradation des écosystèmes



La richesse synonyme de réussite se traduit par la construction de grandes demeures, Source : Groupe Wahia FLSH Agadir



l'architecture ressemble aux cités urbaines environnantes Source : Groupe WAHIA FLSH Agadir (2006)



Retenue du barrage de Massa menacée



Fixation biologique des dunes à l'Ouest de la commune par l'ensablement et l'envasement



Source : Groupe Wahia FLSH Agadir

ANNEXE II (Photos d'illustration, partie urbaine)



Agadir le rêve oriental en timbre postal



La casbah d'Agadir avant le tremblement de terre



Le petit village de pêcheurs avant le tremblement de terre



Durant le tremblement de terre



Reconstitution de la ville



Les bidons villes



Inondation de la ville



L'urbanisation facteur de l'érosion côtière



L'avancée de la ville et la destruction de l'arganeraie



ANNEXE III

PROJET PERIPODE

Population, développement et environnement dans le Souss

Questionnaire N°

Le présent questionnaire a été administré en arabe et en dialecte marocain

1- Caractéristique de la famille et du domicile

I - Diagnostic

- | | |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1 - Douar : | |
| 2 - N° de la zone de l'enquête : | |
| 3 - N° de la cabane : | |
| 3 - Cabane dont les résidents sont absents 1 | - Cabane vide 2 |
| 4 - Cabane d'origine 1 | - Cabane subdivisée 2 |
| | Date de fragmentation : |
| 5 - Nombre de familles dans la cabane : | - N° de la famille questionnée : |
| 4 - Nom complet de la personne questionnée : | |
| 5 - Lien de parenté avec le chef de famille : | |
| 6 - N° CIN du propriétaire : | - N° CIN du conjoint : |
| 7 - Nom de l'enquêteur : | |
| 8 - Date de l'enquête : | |
| 9 - Superviseur ou contrôleur : | |
| 10- Signature du contrôleur..... | |

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

II – Informations sur la famille :

III- Caractéristiques du logement

1- Les raisons du changement du domicile par la famille (citer 4 raisons essentielles) :

- 1-.....
 2-.....
 3-..... 4-.....

2- Equipement du logement :

2.1 Source de l'eau potable : - fontaine¹ - puits² - autre³ :

2.2 Source en électricité : - branchement public gratuit¹ - autre² :

2.3 Evacuation des eaux usées : - égouts publics¹ - fosse septique² - autre (à citer)

3 :

2.4 Lieu de décharge : - décharge du quartier¹ - autre(à citer)² :

2.5 cuisine toilettes bain traditionnel bain douche

2.6 étable poulailler patio interne patio externe

3- La vie socioculturelle, sportive et distractive (des membres actifs de la famille âgés de plus de 15 ans)

Membres actifs de la famille	Nom complet	Membre d'une associat. (son nom et son activité)	Membre d'une structure politique ou syndicale	Membre d'une équipe de sport(son nom et son activité)	Membre d'une coopérative prof. (son nom et son activité)	Stages effectués	Espaces fréquentés après le travail
		Oui 1 du quart.1 de la ville 2 si non =0	Non 2	du quartier1 de la ville2 si non =0	du quartier1 de la ville2 si non =0	1 formation 2 profession 3 autre(à préciser) si non= 0	mosquée 1 café 2 terrain foot 3 marché 4 école enfnts 5 autre (à préciser) 6
Chef famille							
Conjoint							
Membre actif 1							
Membre actif 2							
Membre actif 3							
Membre actif 4							

- Renseignements supplémentaires :

4-1 Relations de voisinage entre les habitants du quartier :

Excellentes 1 - bonnes 2 - faibles 3 - Inexistantes 4

4-2 Est-ce que les jeunes et les habitants du quartier ont mené une campagne de propreté au sein du quartier (oui 1 – non 0)

si oui - citer les noms des personnes ayant organisés la campagne :

- 1.....
 2.....
 3..... 4.....
 5.....

4-3 Est-ce que les jeunes du quartier ont déjà organisé un tournoi du foot pendant

Ramadan au sein du quartier (oui 1 – non 0)

si oui – citer les noms des personnes qui l’ont organisé :

- 1.....
 2.....
 3..... 4.....
 5.....

4-4 Existent- ils des associations culturelles, sportives ou de développement au sein de quartier ?

si oui, citer leurs noms et ceux de leurs présidents ainsi que leurs activités selon le tableau suivant:

Associations	Présidents	Activités principales durant les 2 dernières années
		1.....2..... 3.....4.....
		1.....2..... 3.....4.....
		1.....2..... 3.....4.....

4-5 Revenu, dépenses et épargne

4-5-1 Dépenses mensuelles

- 1- moins de 500 dh
 2 – de 500dh à 1000dh.....
 3 – de 1000dh à 1500dh
 4 – de 1500dh à 2500dh
 5 – plus 2500dh.....

4-5-2 Revenu mensuel de la famille

- 1 – moins de 500 dh.....
 2- 500 dh
 3 – 1000dh
 4 – 1500dh
 5 - 2000dh
 6 – 2500dh – 3000dh
 7 – Plus de 3000dh

4-5-3 Possibilité d’épargne

- 1 – moins de 500 dh
 2- 500 dh
 3 – de500dh à 1000dh
 4 – de1000dh à 1500dh